LE CANADA FRANÇAIS

SAINT-JEAN HAUT-RICHELIEU

HEBDO A | 121e ANNÉE NO 7 | SAINT-JEAN HAUT-RICHELIEU LE MERCREDI 9 JUILLET 1980 | 176 PAGES | 45¢

Gens d'ici

Parfait Tessier

Cette semaine notre collaborateur Daniel Simard a rencontré pour GENS D'ICI, l'hôtelier Parfait Tessier qui lui a raconté comment il est devenu propriétaire de l'hôtel National, ses premières expériences dans ce domaine, sa passion pour les bateaux et son amour du travail bien fait. Pages 40 à 43.

Service policier

Québec dispense Saint-Luc jusqu'au 1er décembre '80

● Négociations avec la S.Q.

par Marc-O. TRÉPANIER

La ville de Saint-Luc n'aura pas à établir un corps de police sur son territoire jusqu'au 1er décembre '80.

Le gouvernement du Québec vient en effet d'accorder, par décret ministériel, une dispense provisoire à Saint-Luc, la soustrayant ainsi de l'application du premier paragraphe de l'article 64 de la Loi 48 (modifiant la Loi de police) où il est stipulé que toute municipalité qui compte 5,000 habitants ou plus est tenue d'établir et de maintenir un corps de police.

Agissant ainsi, Québec se sert d'une provision du même article 64 lui permettant, pour la période et aux conditions qu'il détermine, de dispenser une municipalité de cette obligation du maintien d'un corps policier.

La Loi 48, adoptée le 21 décembre 1979, est entrée en vigueur le 1er juin dernier.

Outre Saint-Luc, sept autres municipalités du Québec ont été dispensées provisoirement par Québec: Lachenaie, Gaspé, Bécancour, Percé, Sainte-Anne-des-Plaines, Sainte-Julie et Val Bélair.

Dans une lettre adressée au maire Édouard Bonaldo, le ministre de la Justice du Québec, M. Marc-André Bédard, lui signifie que si Saint-Luc n'a pas rempli ses obligations d'établir et de maintenir un corps de police avant le 1er décembre '80, il pourrait alors, dans pareille situation, se prévaloir d'un autre article de législation donnant au procureur général le pouvoir de charger la Sûreté du Québec de maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique dans le territoire de la municipalité et d'y appliquer les règlements municipaux.

Dans un tel cas, la Sûreté du Québec agit aux frais de la municipalité en défaut de se conformer à la Loi 48. (Suite à la page 2).

Cette semaine

☐ *Économie*

Le groupe "Fran-Bec" veut construire une usine de récupération du purin de porc à Farnham, pour retirer l'énergie que cette matière organique recèle. La multinationale Elf-Aquitaine a approché l'usine Singer de Saint-Jean pour tenter de conclure une entente de sous-traitance pour la fabrication d'appareils de chauffage au gaz naturel et au gaz propane. Page 18.

☐ *Éducation*

Le président du Syndicat de l'enseignement d'Honoré-Mercier, M. Michel Gagnon, réfute les propos tenus dans nos pages par MM. Jean Langelier et Aimé Bossé, respectivement directeur des Services éducatifs de la Régionale et directeur adjoint de la polyvalente Euclide-Théberge. Page 14.

☐ *Parcs*

Québec souscrit $315,000 à l'aménagement des parcs "Joie de vivre" et "Alphonse-Lorrain". Page C-10.

☐ *Fête nationale*

Seule ombre au tableau du bilan de la Fête nationale dans la région dressé par le président Raymond Bréard: le Festival johannais. Page C-1.

☐ *Farnham*

Le maire Gilles Desrosiers, de Farnham, est satisfait de la mesure d'urgence prescrite par Québec pour résoudre, de façon temporaire, le problème d'eau insalubre dans cette municipalité. Pages 8 et 9.

Autobus Boulais

Service suspendu d'ici le 22 août

par Gilles LÉVESQUE

La compagnie Les Autobus Boulais Limitée n'offrira pas son service de transport urbain à la population de Saint-Jean et d'Iberville d'ici le 22 août prochain. Comme par les années passées, la compagnie allègue que cette inactivité d'une durée de sept semaines lui permettra d'éponger une partie de son déficit annuel.

Pour le troisième été consécutif, les personnes démunies de moyens de transport devront marcher ou avoir recours aux services offerts par les compagnies de taxis locales s'ils veulent se déplacer dans la région.

M. Jean-Guy Boulais, directeur-général de la compagnie de transport urbain, est le premier à déplorer cette cessation de son service. "Pour être franc, explique-t-il, nous ne sommes pas heureux d'avoir à fermer temporairement nos portes. Malheureusement, nous ne pouvons plus encaisser de lourds déficits comme ce fut le cas au cours des dernières années. Il n'en tient qu'au gouvernement en place et aux élus municipaux de Saint-Jean et Iberville de poser des gestes concrets afin de continuer d'offrir à leurs citoyens un service que je juge essentiel". (Suite à la page 3)

Trudeau candidat?

Page 17

Soins à domicile

Centre de jour accepté

Page B-1

Depuis mardi

La OZITE en grève

par Michel HÉBERT

Les quelque 150 employés de l'usine de Saint-Jean de la Ozite Corporation du Canada Ltée sont en grève depuis hier matin (mardi). Le samedi 5 juillet dernier, réunis en assemblée générale, les membres du syndicat affilié à la Confédération des Syndicats démocratiques (CSD) ont d'abord refusé les offres patronales à 99% et opté pour un arrêt de travail indéterminé tout aussi massivement. (Suite à la page 2).

Québec dispense Saint-Luc d'un service...

Suite de la page 1)

Mais advenant le cas où Saint-Luc ne se conformerait pas à la loi et que le procureur général devrait confier un tel mandat à la Sûreté du Québec, le ministre sert un avertissement au maire Bonaldo.

"Votre municipalité aurait alors à encourir des frais inévitablement plus élevés que ceux qui lui auraient permis de satisfaire aux exigences de la loi", écrit-il en rappelant que les exigences de la loi ont été manifestées depuis déjà fort longtemps.

À la suite de cette décision du gouvernement du Québec, la ville de Saint-Luc a adopté, lors de sa session de lundi soir dernier, une résolution autorisant le maire et le conseiller Gilles Dolbec à entamer les négociations avec la Sûreté du Québec "en vue d'explorer la possibilité d'une couverture supplémentaire par les agents de la Sûreté du Québec dans le territoire de la municipalité".

Interrogé sur le sens de cette résolution dans le présent contexte, le maire Bonaldo nous a déclaré que Saint-Luc entendait ainsi explorer une autre avenue de la Loi 48 (article 73.1) qui stipule que "le procureur général peut conclure une entente aux fins d'autoriser la Sûreté du Québec à fournir dans son territoire la totalité ou une partie des services de police".

Il faudra donc attendre les résultats de ces démarches pour connaître les coûts d'une telle couverture policière et voir s'ils seront plus élevés, comme le croit le ministre Bédard, d'une surveillance assurée par une force constabulaire autochtone.

Stratégie

Toutefois, le maire Bonaldo n'a pas fait mention du fait que sa municipalité procéderait à une étude des coûts de l'établissement d'un corps policier par la ville.

Quant à une éventuelle prestation de services offerts par la Sûreté municipale de Saint-Jean, il nous a laissé entendre qu'il n'en était pas question pour le moment bien que l'hypothèse ne soit pas complètement rejetée.

Ces considérations indiquent que le maire Bonaldo entend entreprendre les pourparlers le plus tôt possible avec la Sûreté du Québec pour qu'elle assure le service policier sur son territoire.

Toute autre solution est officiellement "fermée" en attendant le résultat de ces négociations. Cette stratégie n'empêchera sans doute pas la municipalité de mener des études parallèles et officieuses sur le sujet pendant les négociations concernant les coûts d'un service policier ou d'une fusion de services avec Saint-Jean.

Poulin

Le conseiller de l'opposition Vincent Poulin a pour sa part qualifié de "prématuré" l'adoption de la résolution en rappelant que le conseil, lors de son assemblée précédente, avait adopté une résolution demandant au gouvernement du Québec d'amender la Loi 48 de façon à ce que les municipalités de moins de 10,000 habitants soient totalement dispensées de former un corps de police.

Soulignant que cette résolution consistait en un moyen de pression, le maire Bonaldo lui a répliqué que Saint-Luc devait agir maintenant et ne pouvait pas se permettre d'attendre encore plus qu'elle ne l'avait fait.

Grève à la Ozite...

Suite de la page 1)

De passage à nos bureaux lundi dernier, le président du syndicat des salariés d'Ozite Corporation, M. Robert Bonneau, a déclaré qu'une telle mesure faisait suite à l'échec des premières rondes de négociations de même qu'à l'avortement d'une conciliation gouvernementale.

Un recul

La convention collective liant les deux parties est échue le 30 juin dernier. Une première tentative de négociation a été amorcée dès le 21 avril mais, selon M. Bonneau, aucun résultat tangible n'y a été enregistré.

Entamant sa cinquième négociation collective, le président du syndicat s'inquiète du fait que, cette fois-ci, "il y a autant de demandes de la part de la compagnie qu'il y en a de la part du syndicat".

"La compagnie désire, à mon avis, un tout nouveau modèle de convention collective, modèle qui n'est plus en vigueur dans l'industrie et qui constitue un net recul par rapport à ce que nous avions déjà acquis", a dit M. Bonneau. Pour sa part, le directeur général de l'usine M. Michel Daudelin, s'est refusé à tout commantaire.

Points en litige

Le syndicat et la compagnie paraissent diamétralement opposés sur les points suivants: le temps supplémentaire, les cédules de travail, la période de probation d'un nouvel employé et le système de mise-à-pied de personnel.

La compagnie souhaiterait instaurer le temps supplémentaire obligatoire tandis que le syndicat tient à le maintenir facultatif.

Au chapitre des cédules de travail, M. Bonneau a soutenu que la compagnie voulait établir un horaire rotatif basé sur une semaine de sept jours de travail; le syndicat s'y objecte.

Quant à la période de probation d'un nouvel employé, la compagnie, précise-t-on de même source, prolongerait cette période de 45 à 60 jours.

En ce qui a trait aux mises-à-pied, les deux parties ne s'entendent pas sur le système à appliquer. La même attitude prévaut relativement au processus de déplacement du personnel.

D'autres items uniquement relatifs aux clauses normatives sont aussi sujets à litige: les clauses salariales, quant à elles, n'ont pas encore été discutées.

Fermeture de l'usine

En ce qui concerne les rumeurs selon lesquelles l'usine Ozite de Saint-Jean pourrait fermer ses portes, M. Bonneau a tenu à expliquer qu'en aucun cas elles ne devraient porter préjudice aux employés en grève.

Selon lui, le conflit de travail qui a éclaté hier n'a aucun rapport avec les possibles difficultés de l'entreprise locale.

Le quotidien newyorkais, "The Wall Street Journal", publiait le 19 juin dernier que la division Ozite de Brunswick Corporation est déficitaire et qu'en haut lieu, on pensait la vendre très prochainement. Dans les 60 jours, y lisait-on.

Sommaire

CAHIER A

Éditorial	Page 6
Caricature	6
Parole aux lecteurs	7
Forum	26
Le sport	46

CAHIER B

Vivre ici	Page B-1
Photos Jacques Paul	B-14
T.D.S. et Polysol	B-8 et B-9

CAHIER C

Culture d'ici	Page C-1
Image d'autrefois	C-12
Page voyage	C-6
Page Jacques Paul	C-8

CAHIER D

Annonces classées	Pages D-1 à D-32
Dates à retenir	D-29
Nécrologie	D-30 et 31
Répertoire	D-32

LE CANADA FRANCAIS

L'hebdomadaire de Saint-Jean
fondé en 1860

Directeur général: Robert PARADIS

Rédacteur en chef: Richard LAFONTAINE

Directeur de l'information: Paul-Émile LÉVESQUE

Adjoint: Gilles LÉVESQUE

Journalistes: Marc-O. TRÉPANIER, Michel PHANEUF, Gilles BÉRUBÉ, Louise BÉDARD, Michel HÉBERT

Photographe: Jacques PAUL

Caricaturiste: Pierre DAGESSE

Direction artistique: Nicole HOULE

Composition et montage: LES ATELIERS GRAPHIQUES DU HAUT-RICHELIEU INC.

Robert LEGAULT

Impression: IMPRIMERIE CHARTIER INC.

Distribution: LES MESSAGERIES: SAINT-JEAN INC.

Paul PENDLETON

Contrôleur: Roger TRAHAN

Comptabilité: Christiane GRIMARD

Directeur de la publicité: Normand McNEIL

Publicitaires: Denis HUARD, Léo FACCHINO, Denis JOLIN, Alain GAUDREAULT, André CORRIVEAU, Jacques THIBAULT, Raymond ROBITAILLE, Robert GAGNON, Jacques MORIN

Secrétaire: Michèle TRAHAN

Éditeur: Les Éditions Le Canada Français Ltée, 84, rue Richelieu, Saint-Jean, Qué.
Président: Me Yves-Gagnon, L.L.L.

Membre des Hebdos A-1 et des Hebdos régionaux. Tirage certifié par ABC. Courrier de la deuxième classe. - Enregistrement no 1085. Dépôt légal. Bibliothèque national du Québec.

Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou en partie, de façon officielle ou déguisée, est formellement interdite sans la permission écrite de la compagnie. Les journalistes permanents sont membres du Syndicat des travailleurs de l'information du journal Le Canada Français (C.S.N.)

Au Canada: abonnement d'un an $23; 6 mois $13.
Pays étrangers et États-Unis: abonnement d'un an. $85; 6 mois $44.

SAINT-JEAN 347-0323 MONTRÉAL 861-4624

Vente TROTTOIR

CENTRE DU HOBBY ENR.

10, 11 & 12 juillet

Encadrements **20%**

Matériel d'artiste - Macramé

10% à 50%

16, Place du Marché, Saint-Jean

Vieux Saint-Jean

Tél.: 347-7369

RÉDACTION
En semaine: 347-0323
Soir et fin de semaine: 348-6277

LE CANADA FRANÇAIS
SAINT-JEAN HAUT-RICHELIEU

PUBLICITÉ
Saint-Jean: 347-0323
Montréal: 861-4624
DISTRIBUTION
347-0323

Transport en commun

"Rien au budget d'Iberville avant '82"

- Le maire Fortin

par Gilles BÉRUBÉ

"Il n'est pas question que la ville d'Iberville considère l'item "transport en commun" à son budget avant l'exercice financier 1982". C'est ce qu'a commenté le maire de la municipalité d'Iberville, M. Léo Fortin, sur la demande d'aide financière faite il y a quelques mois par les Autobus Boulais de Saint-Jean.

D'ailleurs, au chapitre du transport en commun, M. Fortin est assez catégorique. Pour lui, cette responsabilité relève entièrement du gouvernement provincial, tout comme le transport pour personnes handicapées.

Le transport en commun devrait être une responsabilité du gouvernement provincial.

Interruption

La compagnie "Les Autobus Boulais", pour une troisième année consécutive, vient d'interrompre son service de transport urbain jusqu'au 22 août prochain. En effet, en raison d'un déficit accumulé important, la compagnie a reçu l'autorisation du ministère des Transports de cesser temporairement ses activités pendant la saison estivale.

Cette mesure prise par le transporteur local ramène en surface le problème du transport en commun dans les deux villes-soeurs. On se souviendra qu'il y a quelques mois, la compagnie Boulais a demandé une aide financière aux deux municipalités pour combler le déficit d'exploitation qu'elle assume depuis quelques années.

Sceptique

À ce moment, le conseil municipal d'Iberville s'était montré sceptique devant la situation réelle du transporteur puisque celui-ci continue d'exister malgré ce déficit accumulé depuis cinq ans. Les membres du conseil avaient émis le désir de rencontrer M. Jean-Guy Boulais pour connaître le service offert aux citoyens d'Iberville, l'achalandage des divers circuits, les états financiers de l'entreprise et autres. Rien de cela n'a été fait.

À la même époque, la Commission de transport de la rive-sud de Montréal (C.T.R.S.M.) enjoignait les deux villes d'adhérer à ses rangs ou d'adopter une résolution demandant que le permis qu'elle possède pour la région soit cédé à un transporteur privé. Dans ce cas, l'entreprise privée aurait le droit d'offrir le service qu'elle veut au prix qu'elle juge à propos. Par contre, en étant de la C.T.R.S.M., les villes doivent accepter de participer à son déficit selon une formule au per-capita.

Position

Le conseil d'Iberville n'avait pas alors voulu prendre position, préférant attendre un développement du côté de la Commission, d'autant plus que l'organisme connaissait des problèmes internes à ce moment.

Le maire Fortin a précisé son point de vue cette semaine. Avant de se lancer dans l'aventure du Transport en commun, il préfère connaître les suites de la fiscalité municipale et de savoir quelles vont être les performances de la ville d'Iberville dans ce nouveau contexte financier. C'est pourquoi il n'avance rien avant 1982.

Taxe de vente

Par ailleurs, il est d'avis que si le gouvernement provincial veut que les municipalités assument cette responsabilité, il doit leur en donner les moyens. À ce propos, M. Fortin soulève à nouveau l'abolition du transfert de la taxe de vente qui était le seul champ d'impôt indexé pour les municipalités.

Enfin, il rappelle l'expérience de la ville de Vancouver qu'il a connu au cours d'un voyage sur la côte Ouest. Le gouvernement de la Colombie-Britannique a accepté d'essuyer de lourds déficits pour maintenir le transport en commun à un bas prix. Cette mesure a augmenté le nombre d'usagers et à la longue, les déficits sont devenus beaucoup moins importants.

Saint-Jean

Berger, Denault et Roy contre toute aide!

Interrogés pour savoir si les conseillers de Saint-Jean-sur-Richelieu accepteraient de financer ou tout au moins accorder une aide financière au transport en commun, trois conseillers de Saint-Jean-sur-Richelieu sur cinq se sont prononçés catégoriquement contre tandis que les deux autres précisaient qu'une telle entreprise méritait étude plus approfondie.

Les tenants du "NON", MM. Jules Roy, Philippe Denault et Adélard Berger ne désirent pas du tout, mais pas du tout, amalgamer le pouvoir municipal et l'entreprise privée.

Déficits

D'ailleurs le conseiller Denault faisait remarquer le cas de plusieurs municipalités qui se sont lancées dans de telles aventures et ont accusé de lourds déficits d'opération.

Par contre les conseillers Yves Leroux et Roger Denis, sans s'afficher inconditionnellement en faveur d'un semblable projet, ont toutefois mentionné que le tout méritait un peu plus de réflexion.

Leroux

C'est le conseiller Leroux qui semble le plus en faveur de financer le transport interurbain. Celui-ci prétend que les personnes à faible revenu font plus usage que les autres de ce moyen de transport et qu'il s'agirait là, peut-être, d'une forme de subvention aux moins favorisés.

En plus, l'ouverture du nouveau centre commercial, le Carrefour Richelieu, n'est pas sans laisser le conseiller Leroux indifférent. Il faudra bien que les gens s'y rendent, lance-t-il spontanément.

Boulais

Le maire de Saint-Jean-sur-Richelieu, M. Ronald Beauregard, nous apprenait que la compagnie de transport Boulais avait fait parvenir aux édiles municipaux une "demande d'aide au transport".

On se doutera un peu que le maire Beauregard n'a pas voulu se prononcer sur la question puisqu'à cause de ses liens matrimoniaux le premier magistrat de Saint-Jean n'est pas tellement éloigné de la compagnie Boulais.

Toutefois, sans se prononcer, M. Beauregard a fait remarquer que d'autres municipalités d'envergure semblable à Saint-Jean finance, en partie du moins, le transport interurbain, c'est le cas notamment de la municipalité de Saint-Jérôme.

Notons que les conseillers furent appelés à livrer leur opinion sur le sujet avant même que le maire Beauregard leur apprenne que la compagnie Boulais avait formulé une demande d'aide financière.

Carrefour Richelieu

Le maire Beauregard nous apprenait également que les responsables du Carrefour Richelieu semblaient tout disposés à payer les coûts d'opération du transport en commun à Saint-Jean entre le 13 et 22 août.

Soit la période correspondant à l'ouverture du nouveau centre commercial et la date de reprise de service de la compagnie Boulais. Cette dernière interrompant son service régulier du 30 juin au 22 août.

Service suspendu...

(Suite de la page 1)

Parlant de municipalités, M. Boulais avoue qu'il a dernièrement fait parvenir une lettre aux maires Beauregard et Fortin afin de leur demander un appui financier susceptible de permettre à la compagnie Les Autobus Boulais Limitée d'atteindre le seuil de la rentabilité.

"Dans le cas de la ville de Saint-Jean, précise M. Boulais, j'ai obtenu un son de cloche favorable. Je ne suis toutefois pas en mesure de vous en dire davantage à ce sujet pour l'instant. Pour ce qui est de la ville d'Iberville, j'ai envoyé une lettre à deux reprises au conseil municipal sans pour autant obtenir de réponse. Il faut donc en conclure que cette municipalité n'est pas intéressée à subventionner un service de transport urbain".

Westcliff

Si les municipalités tardent à réagir, il en est tout autre pour ce qui est de la compagnie Westcliff, laquelle offre au transporteur de Saint-Jean de reprendre son service vers le 13 août moyennant une subvention de sa part.

Même si rien n'est encore officialisé entre les deux parties, il semble, selon les dires de M. Boulais, que l'on soit bien près d'une entente, laquelle permettrait aux citoyens de la région de se rendre au Carrefour Richelieu en autobus dès la première journée d'ouverture.

Jean-Guy Boulais .

Vol raté chez Woolco

Trois individus appréhendés

● Valeur de $23,000

Trois individus de la rive sud ont été appréhendés, très tôt lundi matin, alors qu'ils tentaient de commettre un vol par effraction au magasin à rayons Woolco, à Saint-Jean-sur-Richelieu.

En fait, ils auraient bien pu réussir leur coup: à leur première tentative, le système d'alarme de l'établissement n'a pas fonctionné.

Mais lorsqu'ils sont revenus pour regarnir leur butin, cette fois-là, le système d'alarme, branché sur le poste de police de Saint-Jean, a déclenché l'alerte. Moins de cinq minutes plus tard, les policiers johannais leur mettaient la main au collet.

Magot de $23,000

Et c'est un magot de $23,000 que les policiers ont trouvé en leur possession.

De nombreuses caméras et cinécaméras, plusieurs lampes-éclairs, et des bijoux de toutes sortes constituaient l'essentiel de leur butin.

Les individus, domiciliés à Grenfield Park, Saint-Hubert et Brossard, ne possédaient pas de casiers judiciaires.

Saint-Jean

Par ailleurs, de nombreux autres vols ont également été enregistrés dans le voisinage de l'Hôpital du Haut-Richelieu. Au cours des derniers jours, indique-t-on de source policière, au moins six vols par effraction ont été commis dans ce secteur.

Les voleurs rechercheraient surtout de l'argent liquide mais ne lèvent pas le nez sur tout objet précieux: bijoux, téléviseurs, appareils stéréophoniques, etc.

Vol à main armée

Un vol à main armée a aussi été commis la semaine dernière. Selon les informations de la police, l'énergumène, qui se cacherait en ville, sera incessamment mis sous les verrous. Armé, il se serait présenté chez un ancien camarade des Forces Armées pour le détrousser. Ce dernier l'a évidemment reconnu.

Les autos

Les automobilistes johannais, quelques-uns d'entre eux du moins, ont également été la cible des voleurs. De nombreux vols et méfaits furent signalés aux policiers de Saint-Jean.

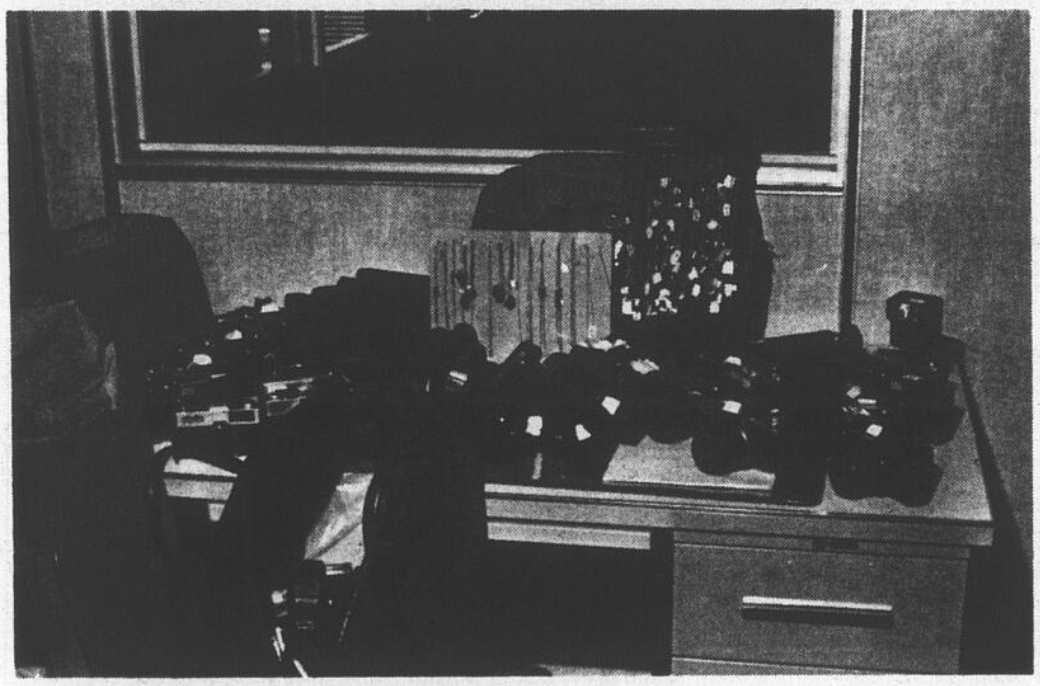

Les voleurs avaient soigneusement choisi leur butin: des caméras, des cinécaméras et des bijoux. (Photo Jacques Paul)

C'est à l'arrière d'une camionnette Chevrolet 1976 que l'embardée a pris fin. (Photo Jacques Paul)

Légères blessures

Deux lampadaires fauchés coin Lafontaine et Gouin

Un accident spectaculaire est survenu à l'angle du boulevert Gouin et de la rue Lafontaine, à Saint-Jean-sur-Richelieu, le lundi 7 juillet dernier, en soirée.

M. Ernest Lemieux, au volant d'une Buick 1979, après une embardée, est entré en collision avec le véhicule de M. Robert Marcotty, une Chevrolet 1976.

Selon les indications de la police de Saint-Jean, M. Lemieux aurait fauché deux lampadaires et un poteau d'arrêt avant d'aller percuter l'automobile de M. Marcotty. Heureusement, M. Lemieux n'a subi que de très légères blessures; les policiers ne l'ont pas conduit à l'hôpital.

Automobile vs arbre

La veille, soit le dimanche 6 juillet dernier, sur la rue Champlain, M. André Beauregard aurait perdu le contrôle de son véhicule qui se serait fracassé contre un arbre.

À ses côtés, Louise Geoffrion fut légèrement blessée. L'automobile de modèle Mercury 1974 aurait été lourdement endommagée: "c'est quasiment une perte totale", nous a dit un policier johannais.

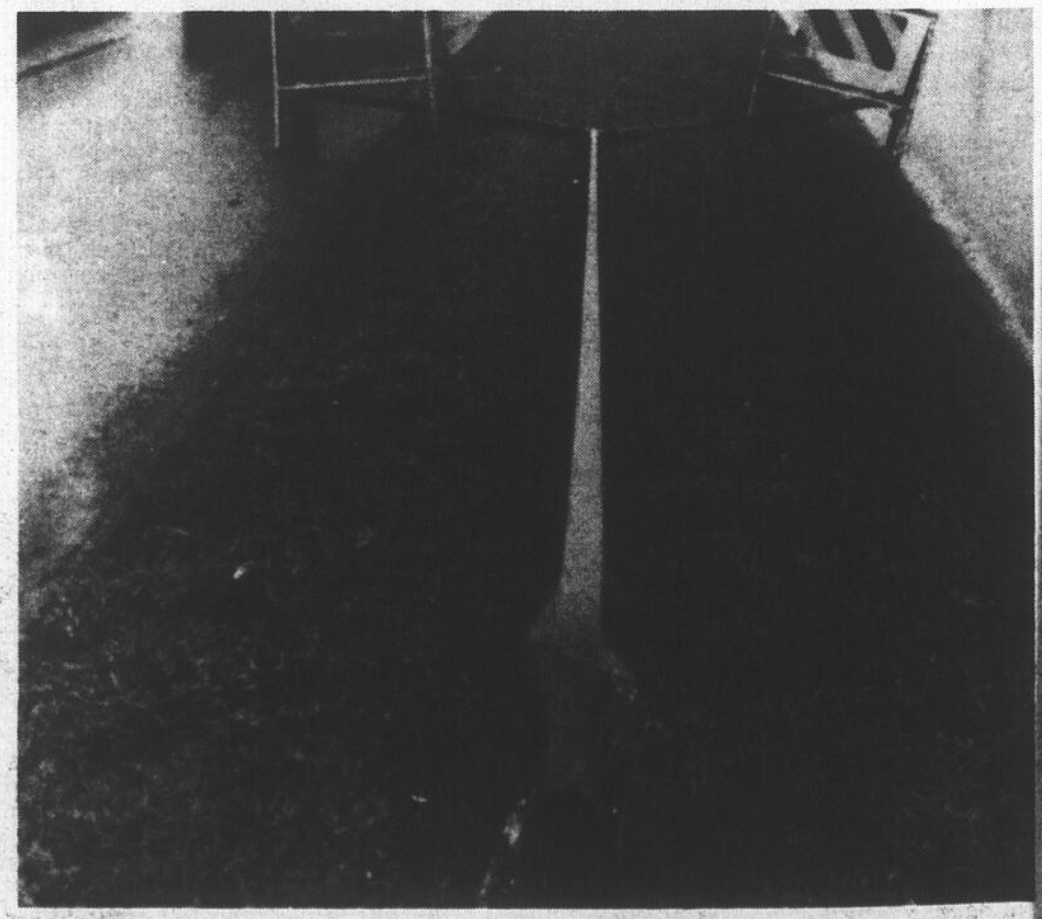

Deux lampadaires comme celui montré ci-haut ont été fauchés par le conducteur de l'automobile. (Photo Jacques Paul)

Iberville

Vol de $10,000 à main armée

Trois individus de Saint-Jean-sur-Richelieu, deux femmes et un homme, ont déjà été arrêté en rapport avec un important vol commis durant la nuit de dimanche à lundi sur la rue Masseau, à Iberville.

Hier après-midi (mardi), les policiers d'Iberville s'apprêtaient à mettre sous les verrous le quatrième individu impliqué dans cette affaire.

$10,000

C'est au domicile d'une sexagénaire que les malfaiteurs ont tenté de mettre la main sur un magot de plus de $10,000.

Les deux couples avait préalablement repéré la demeure de la vieille dame. L'un d'entre eux attendait le second dans une voiture stationnée non loin de là.

Révolver pointé

Après avoir brisé une fenêtre, l'un des couples s'est dirigé vers la chambre à coucher de la dame qui avait été éveillée par le bruit du verre fracassé. Et c'est à la pointe du révolver qu'elle a été tenu en respect. Après une fouille intense des lieux, les voleurs ont finalement mis la main sur un coffret de sûreté riche de plus de $10,000.

Venise-en-Québec

Enfant abattu par son oncle

Un jeune homme de 25 ans aurait abattu son neveu âgé de trois ans, le dimanche 6 juillet dernier, à Venise-en-Québec.

Après avoir pris la fuite, M. André Courchesne s'est ensuite rapporté au poste de la Sûreté du Québec, à Lacolle, moins de quatre heures après l'incident.

La tragédie aurait eu lieu au domicile de la grand-mère de l'enfant; son oncle, à qui l'on imputerait de graves troubles psychologiques, aurait abattu le jeune Patrick Boudreau d'un projectile de calibre .30/.30.

Le coroner Noël Monast a été chargé de l'enquête.

L'enquête piétine

Qui est cette femme retrouvée dans la Richelieu le 4 juin?

Les enquêteurs de l'Unité des Crimes contre la Personne de la Sûreté du Québec se perdent en conjectures relativement au meurtre d'une femme découverte le 4 juin dernier, flottant sur la rivière Richelieu.

Après plus d'un mois de recherches, ils ignorent toujours l'identité de cette femme atrocement mutilée, retrouvée pieds et poings liés, la tête recouverte de quatre sacs de plastique verts et, en guise de pesée, deux lourds tuyaux attachés au corps.

L'autopsie a révélé que la victime était enceinte de quatre mois. Elle aurait été rouée de coups portés par un objet contondant et criblée de balles.

Le corps, estiment les policiers, aurait séjourné dans l'eau environ trois semaines. La femme mesurait 6 pieds et pesait 145 livres.

La victime avait une chaînette de couleur dorée au poignet de même qu'aux oreilles, de petits anneaux simili or.

La dentition du cadavre révèle quelques indices particuliers: 16 obturations dont neuf en amalgame et les sept autres en matériel esthétique plusieurs appossées sur les dents postérieures, ce qui n'est pas courant.

Toute personne pouvant connaître l'identité de la malheureuse est priée de communiquer avec les policiers à l'un ou l'autre des numéros de téléphone suivants: 395-4004 ou 395-4120.

Voici la photo, fournie par la Sûreté du Québec, de la femme retrouvée sans vie à Saint-Athanase le 4 juin '80. Le lecteur nous excusera de la morbidité de cette image mais comprendra qu'elle peut servir à identifier la victime.

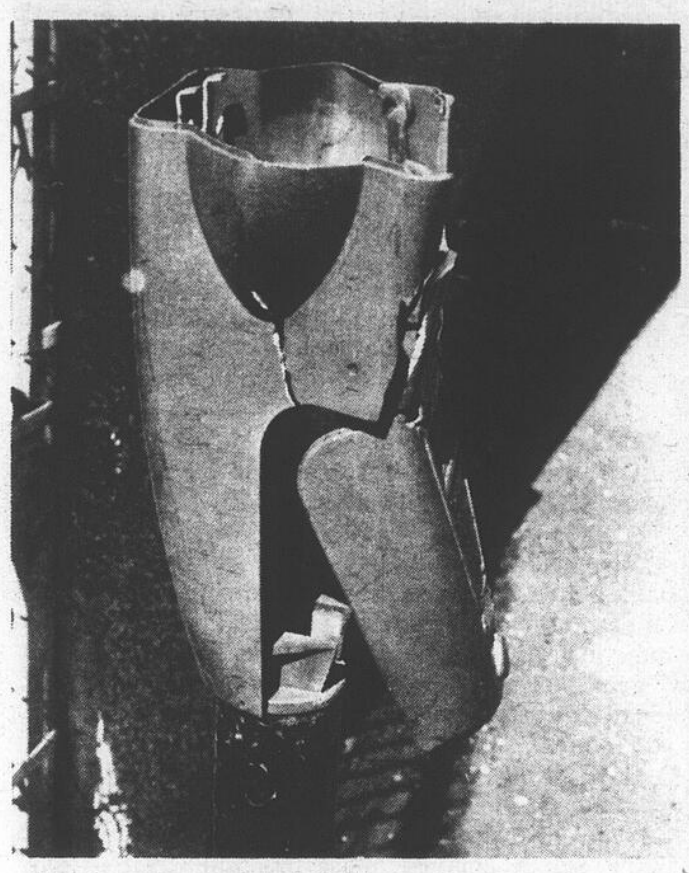

Une quinzaine de parcomètres ont été vidés de leur contenu, près du quai, à Saint-Jean. (Photo Jacques Paul).

$9,000 de dommages

Pour si peu...

Très tôt, lundi dernier, trois inconnus ont littéralement démoli une quinzaine de parcomètres à double tête aux abords du quai, à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Au total, estiment les policiers, ils auraient causé pour plus de $9,000 de dommages.

Toute personne pouvant donner des renseignements relatifs à cette affaire est priée de communiquer avec les policiers de Saint-Jean au numéro suivant: 347-5565. Tous peuvent être assurés que leur identité sera gardée strictement confidentielle.

S.Q.

Dix accidents de la route

Les puristes qui croient que les médias ne diffusent que des mauvaises nouvelles seront heureux d'apprendre qu'aucun accident mortel ou impliquant des blessures corporelles, n'est à déplorer sur le territoire de la Sûreté du Québec, détachement de Saint-Jean.

Toutefois, sur ce même territoire, pas moins de dix accidents engendrant des dégats matériels ont nécessité la présence de la force constabulaire au cours du week-end.

Notons que les dix accidents sont survenus un peu partout sur le territoire de couverture de la S.Q. il n'est donc pas possible, du moins pour cette fois, de mettre en cause la sécurité douteuse d'une route en particulier soit la route 133, celle-là même qui est dotée de trois voies.

Motos

Trois accidents en trois jours

Blessés

Le 5 juillet aura mal débuté pour M. Aldéo Raymond, de Saint-Jean. Peu après neuf heures, samedi matin M. Raymond a été heurté par un motocycliste aux abords de la Place du Marché et de la rue Jacques-Cartier.

Blessé, M. Raymond a immédiatement été conduit à l'hôpital du Haut-Richelieu par les policiers de Saint-Jean.

Deux blessés

Le même jour, vers 22 heures, deux motocyclistes sont entrés en collision à l'angle des rues Laurier et Saint-Paul. L'accident a fait deux blessés légers.

Mardi

Très tôt, hier matin (mardi), un autre accident est survenu près de la rue Cousins et du boulevard Gouin: une automobile versus une motocyclette. Le conducteur de la moto, M. Yves Denis, n'a subi que de très légères blessures. Il n'a pas été conduit à l'hôpital.

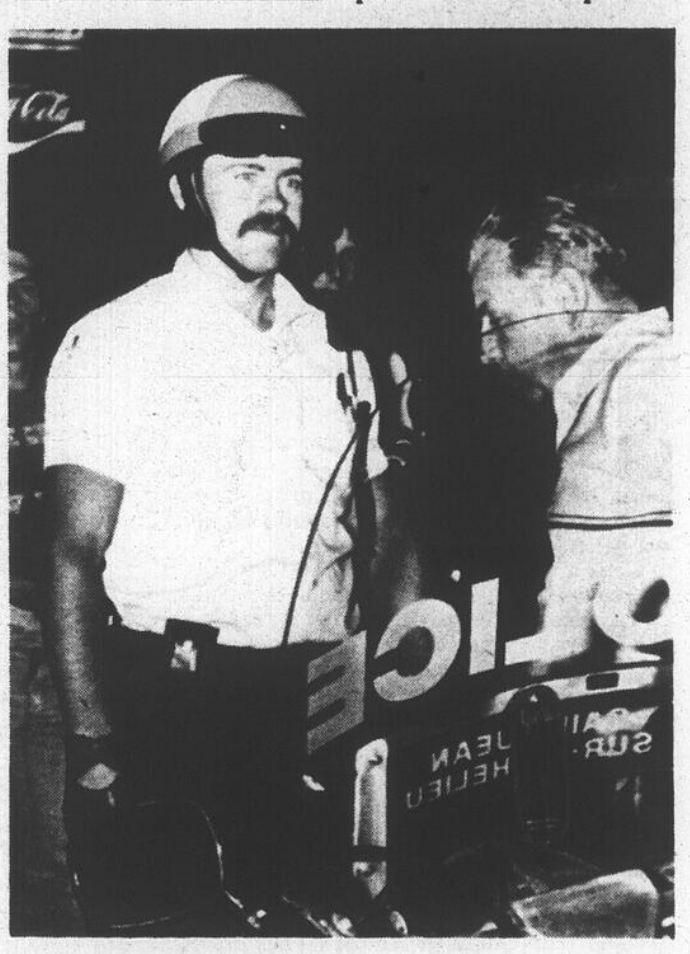

Le conducteur du véhicule s'en est tiré avec de légères blessures. (Photo Jacques Paul)

Topaze
Fleuriste
DÉMONTREZ—LUI VOTRE BON GOÛT... ELLE SAURA L'APPRÉCIER!
N'oubliez pas notre spécial du vendredi: $5

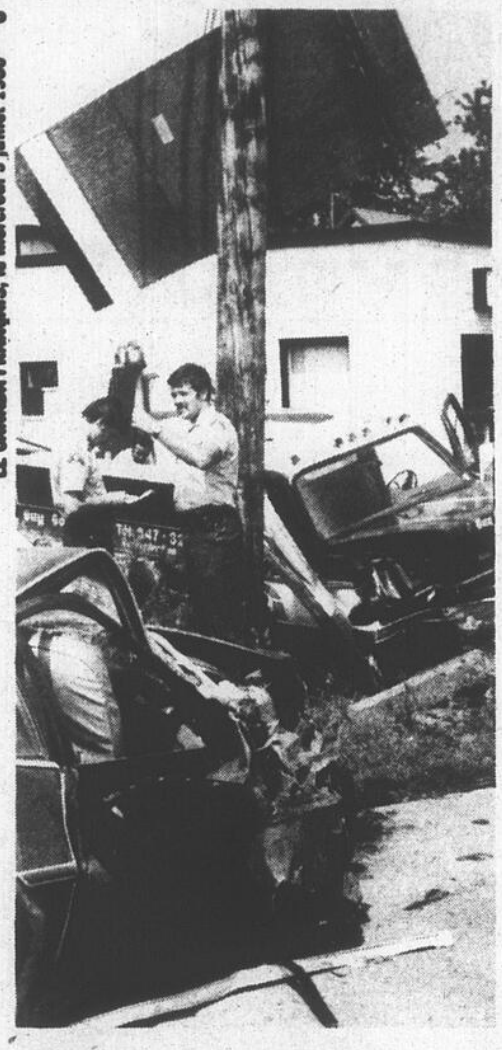

Nouveau!

Si l'on vous demandait combien de personnes ont perdu la vie, l'année dernière, au Québec à la suite d'un accident de la route que répondriez-vous? 500, 750, 1,000 ou plus de 1,700.

Si vous avez répondu 500, 750 ou encore 1,000, la rédaction vous invite alors à lire la série de huit articles qui prendront place dans nos pages au cours des semaines qui viennent.

Ceux qui auraient répondu 1,700 sont sans aucun doute sensibilisés à cette hétacombe, à ce génocide collectif que les Québécois s'infligent à chaque année.

À ce rythme-là, toute la population de la municipalité d'Iberville serait décimée en moins de six ans, celle de Saint-Luc en pas moins de temps.

De plus quelque 50,000 personnes subissent des blessures à la suite de pas moins de 175,000 accidents.

À la lumière de ces chiffres, on ne peut plus parler des accidents de la route comme étant de simples faits divers, il s'agit plutôt d'un phénomène social qui mérite le premier rang de la tuerie parmi la plupart des pays industrialisés.

Les frais d'hospitalisation, les heures de travail perdues, les salaires en moins, les frais d'assurance pour le moins élevés, des vacances annulées à la suite d'accidents de la route sont imputables beaucoup trop souvent à la négligence des conducteurs québécois.

Ainsi LE CANADA FRANÇAIS emboîte le pas avec d'autres média québécois, afin d'essayer de sensibiliser la population au phénomène meurtrier que constituent les accidents de la route.

Loin de nous l'idée de traiter ces informations sous l'angle du sensationalisme mais bien de faire ressortir avec toute l'ampleur nécessaire l'immense fardeau social que représente la conduite automobile et ses conséquences meurtrières.

Des établissements de santé seront visités, l'avis des médecins sera considéré, les firmes d'assurances seront consultées, des ambulanciers interviewés, des statistiques régionales compilées et, bien sûr, nous récolterons les témoignages de personnes ayant à souffrir des conséquences d'un accident de la route. Tout cela pour démontrer que ce qui était considéré jusqu'à présent comme un simple fait divers est bel et bien devenu un problème social.

Au Québec l'automobile est devenu, au même titre que le cancer, un chancre meurtrier dont, contrairement à la maladie, la recherche ne viendra jamais à bout.

Au cours des huit prochaines semaines nous vous parlerons donc de notre plus importante usine d'handicapés, la route et sa complice, l'automobile.

Paul-Émile LÉVESQUE

éditorial

Le maire Beauregard et la Loi 105

Ou bien le maire Ronald Beauregard veut rire, ou bien il n'a rien compris lorsqu'il accuse (voir LE CANADA FRANÇAIS du 2 juillet '80) le gouvernement du Québec de "retourner en arrière" avec la nouvelle loi 105 sur la Démocratie municipale.

En effet les déclarations du premier magistrat de Saint-Jean-sur-Richelieu, qui relèvent beaucoup plus du potentat de la "grande noirceur" que de l'élu du peuple, nient le fait (pourtant admis par tout le monde) que le pouvoir municipal est le plus près des gens et ridiculisent ceux qui souhaitent s'en rapprocher.

Pourtant sa vaste expérience de la chose municipale, l'apathie des citoyens en dehors des périodes électorales, les salles de délibérations désertes et l'absence des premiers intéressés lors des prises de décision auraient dû l'inciter à cautionner une législation qui privilégie notamment la représentation par quartier, l'augmentation du nombre de conseillers, la reconnaissance des partis politiques municipaux et le contrôle des dépenses électorales.

Il est vrai que la consultation des citoyens sur des sujets d'intérêt général et leur participation aux mécanismes de prise de décision figurent bien loin dans les préoccupations de l'administration Beauregard...

Combien Saint-Jean pourrait profiter d'une représentation par quartier plus équitable et plus efficace. Parlez-en aux gens de Saint-Eugène et de Notre-Dame-de-Lourdes, par exemple, qui se battent depuis des années pour profiter des mêmes services communautaires (espaces verts, sécurité routière, loisirs) que leurs concitoyens. Parlez-en aux gens de Saint-Gérard aux prises avec des problèmes d'inondations de sous-sol le printemps venu, aux commerçants du centre-ville qu'on ne prévient même pas (rue Saint-Charles ces jours-ci) lors de travaux de rue importants, etc.

S'imaginer que cette disposition de la Loi 105 favorisera la "petite politique" ou qu'augmenter le nombre de conseillers coûtera trop cher à une ville qui annonce des surplus de $1,3 million chaque année tient de la pure fantaisie.

Pourquoi écarter du revers de la main l'ajout de deux, quatre ou six élus (pour Saint-Jean) au service du bien collectif? Par crainte de ne pouvoir les "manipuler"? Par peur que ce faisant, l'opposition s'installe et s'organise?

Faut-il vous le rappeler, monsieur le maire, la démocratie est affaire de majorité et non pas de parti unique! Ni d'homme orchestre, ni de "one man show"!

Que vous ne croyiez pas aux partis politiques municipaux pour privilégier la formule de "l'équipe", passe encore, mais quand vous chantez, en plus, l'inutilité de tout programme électoral non seulement vous dépassez les bornes du "gros bon sens" mais encore doutez-vous de l'intelligence des gens qui vous ont porté au pouvoir avec cinq de vos coéquipiers.

Il faut espérer que cette nouvelle législation, qui a du muscle et du nerf sans se vouloir parfaite, vous fera comprendre que le pouvoir n'est pas une "claque dans l'dos", un vote de confiance aveugle qu'une majorité d'électeurs concède pour quatre ans aux plus nantis, aux plus habiles, aux plus disponibles ou aux plus beaux d'entre eux. Sans droit de regard. Sans exiger qu'on leur rende des comptes, qu'on les consulte au besoin, qu'on les informe tout au moins.

Le pouvoir dont vous êtes investi DÉMOCRATIQUEMENT se gagne, se mérite et s'apprivoise, au contraire, chaque jour.

Penser et dire autrement, décourager, écarter ou se moquer d'une loi qui vise l'accès du plus grand nombre aux affaires qui les touchent de plus près, ne sont que sottises, vaines critiques et balivernes.

Richard LAFONTAINE

PAROLE AUX LECTEURS

• Pourquoi ne pas nous avoir prévenus?

N.D.L.R. Voici le texte intégral de la lettre datée du 30 juin '80 que huit marchands de la rue Saint-Charles, à Saint-Jean-sur-Richelieu, envoyait au conseil municipal pour se plaindre de ne pas avoir été prévenus du début des travaux de pavage et de construction de trottoirs sur cette artère du centre-ville.

Monsieur Le Maire & Messieurs Les Échevins.

Messieurs,

Nous soussignés, commerçants de la Rue Saint-Charles, voulons "remercier" la Ville de Saint-Jean pour la façon dont celle-ci nous a traités durant les réparations effectuées sur notre rue la semaine dernière et qui doivent se continuer cette semaine. Nous avons pu réaliser à quel point la Ville avait de la considération pour ses payeurs de taxe.

Mercredi le 25 juin, dans le secret le plus complet, la Ville coupe toute circulation et installe sa machinerie en roi et maître comme si nous n'existions pas. Nous n'avions plus d'accès à nos commerces ni à nos stationnements sauf à pied et de peine et misère, car la rue et les trottoirs étaient démolis. Nous ne pouvions recevoir de livraison et nous étions obligés de transporter à bras la marchandise que nous avions à livrer. Les clients n'osaient pas s'y aventurer et quelque fois on les empêchait de passer. Résultat, chiffre d'affaires à peu près nul dans la plupart des commerces de cette rue.

Nous sommes conscients que des travaux s'imposaient et qu'après, la rue sera beaucoup plus propre, mais sûrement que la décision d'effectuer ces travaux n'a pas été prise à la dernière minute, alors, il nous semble que la moindre délicatesse aurait été de prévenir les commerçants à l'avance afin que chacun puisse s'organiser du mieux possible selon les circonstances et non d'être pris au dépourvu comme ce fut le cas. De plus, si un côté à la fois aurait été entrepris, cela aurait permis aux passants de continuer à employer cette rue, donc une moins grande diminution de la clientèle pour les commerçants.

Même si nous ne sommes qu'une minorité de marchands sur cette rue, nous existons, nous payons des taxes et nous croyons avoir été lésés dans nos droits.

Vous comprenez maintenant le sens de notre "merci" et nous espérons que le message ne tombera pas dans de sourdes oreilles et que d'autres pourront bénéficier d'attention dont nous avons été privés. Alors, nous aurons au moins la satisfaction d'avoir rendu service.

Bien à vous,

Les oubliés de la rue Saint-Charles

Suivent les signatures des propriétaires de Nico Tailleur, Décoration Michel Guérin Inc., Bédard Nettoyeur, Dépanneur Frégeau, Bijouterie Bolduc, Madeleine Benoit Lingerie et La Remise.

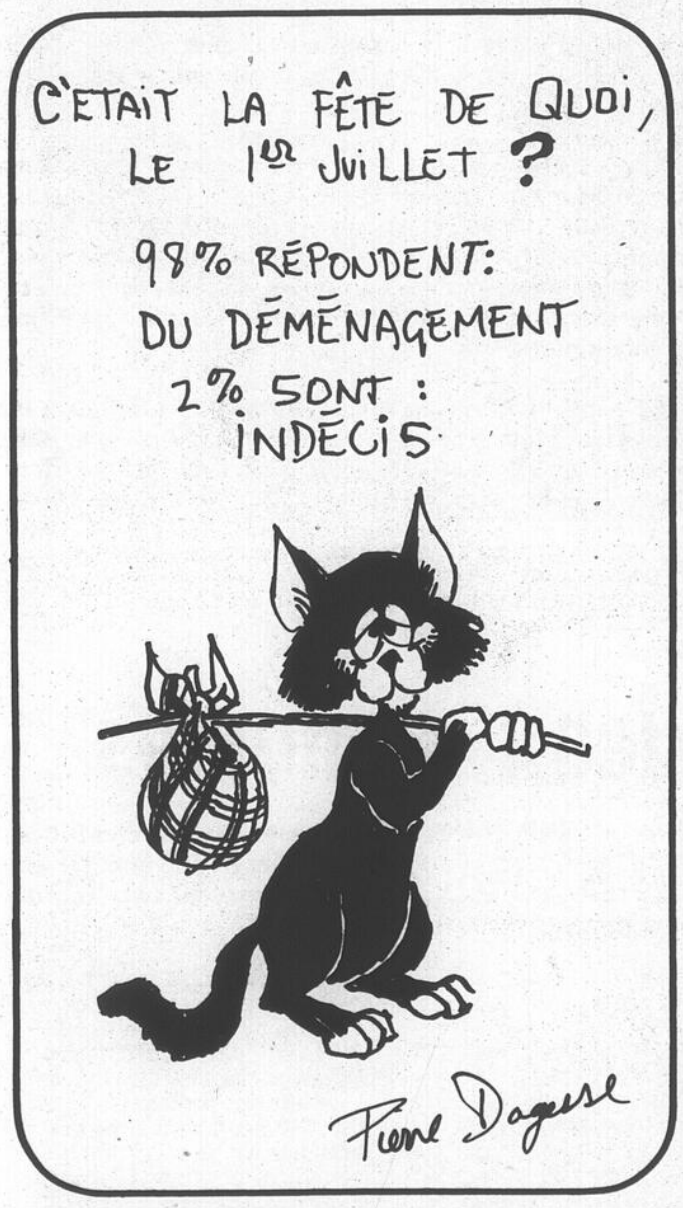

• Victime du beû mécanique

Monsieur le directeur,

Je voudrais vous faire part de la mésaventure qui m'est arrivé jeudi soir dernier à l'aréna de Saint-Jean-sur-Richelieu, au cours de l'exposition foire qui s'y tenait.

J'ai eu la chance d'essayer le "beû mécanique" qui, à mes yeux, est un "bronco" sauvage... et j'ai fait une chute.

Je tiens personnellement à remercier le service ambulancier, M. Leduc, etc. qui se sont empressés de venir à ma rescousse pour me relever de la position fâcheuse dans laquelle je me trouvais. Comme j'étais plus préoccupé de savoir si j'avais résisté 8 secondes pour me qualifier, ils m'ont même aidé à ramasser mes papiers.

Heureusement, je n'avais pas de dentier...

Devant l'insistance du personnel ambulancier qui ne voulait que me protéger, je n'acceptai que deux heures plus tard d'aller quand même à l'hôpital.

Ignorant ma nouvelle expérience de cowboy de rodéo, on me soigna très gentiment sans me poser de questions. Et lorsque je leur expliquai ma mésaventure, ce fut plus rapide.

Merci particulier au Docteur Fradette et à son entourage.

Jean-Guy Dubois,
(Cowboy de banlieue)

P.S. Une attention toute spéciale au personnel externe et interne du 4e étage de l'hôpital, à qui je dois beaucoup et qui m'ont sorti du pétrin dans le passé.

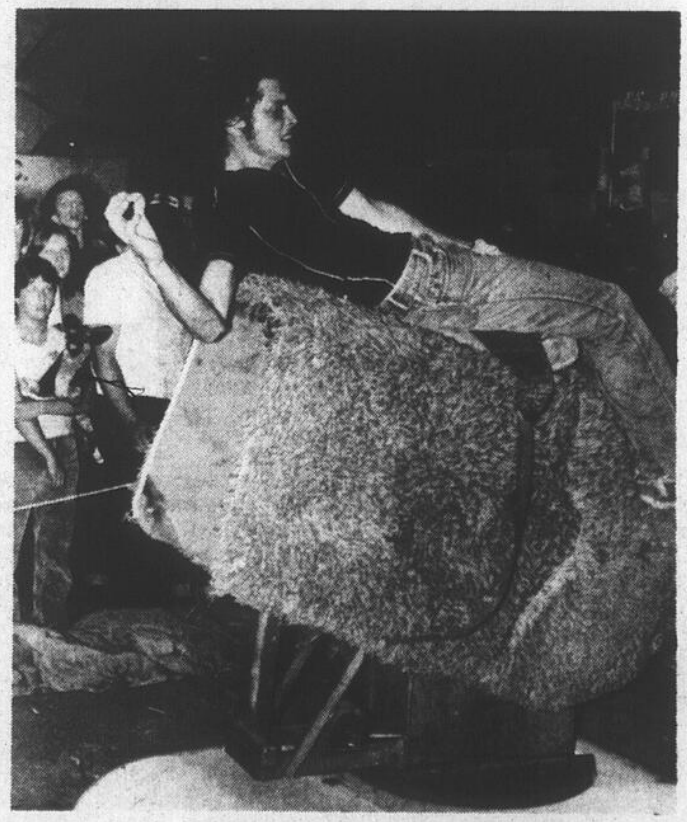

Un autre "cowboy" sur le "beû mécanique".

• Saint-Luc en folie!

M. le directeur,

Lors de la dernière assemblée du Conseil de Saint-Luc, notre premier magistrat Bonaldo a presque vu ses nerfs le lâcher après qu'il ait dû se prononcer en faveur de certaines résolutions qui semblent certes le placer dans un conflit d'intérêt. N'eut été du support moral de l'échevin Vallée qui a affirmé aux citoyens présents qu'encore faudra-t-il prouver qu'il y ait conflit d'intérêt, c'eût presque été la catastrophe! Il aurait même pu résigner! C'est alors que l'échevin Dolbec s'est présenté à l'assemblée avec plus d'une heure de retard pour expliquer à l'audience qu'il ignorait de quoi il parlait, pourquoi il parlait mais parlait, parlait, parlait...

Ce fut tout un cirque. Et gratuit en plus de ça!.

J.P. PROVOST
Saint-Luc

Les résidants de Farnham n'en ont plus que pour deux semaines à aller chercher leur eau potable au poste de pompier. C'est déjà beaucoup. (Photo Jacques Paul).

Solution d'urgence

De l'eau potable à Farnham dans deux semaines

● Travaux de $165,000

par Gilles BÉRUBÉ

D'ici deux semaines, les citoyens de Farnham devraient pouvoir utiliser normalement l'eau de l'aqueduc municipal. Devant la gravité de la situation, le gouvernement du Québec vient d'autoriser en effet le ministère de l'Environnement à investir une somme de $165,000 dans la mise en place d'un système temporaire pour approvisionner l'usine de filtration.

Cette solution consiste à installer des pompes dans le bassin de la rivère Yamaska sud puis, d'acheminer l'eau par une conduite de surface jusqu'à l'usine de filtration. Les travaux d'installation de ce système temporaire devraient prendre environ deux semaines.

Pendant ce temps, la construction d'une canalisation permanente entre le même bassin et l'usine de filtration se poursuivra pour apporter une solution définitive aux problèmes d'eau potable à Farnham. Il reste qu'il faudra attendre quelques années et la fin des travaux d'assainisement de la rivière Yamaska avant que celle-ci soit dépolluée. La fin de ces travaux est prévue pour 1983; entretemps, le problème de pollution reste entier.

Visite

Pour les résidants de Farnham, le problème reste entier et la solution temporaire laisse les gens sceptiques. Ils vivent avec le problème de pollution de la Yamaska depuis quelques années, un problème connu et su de tous depuis longtemps. Pourtant, on n'a jamais posé de gestes concrets pour le régler. Même le programme d'assainissement des eaux ne les convainc pas.

Il faut avouer qu'ils ont sérieusement été "échaudés". Depuis de nombreuses années, ils sont périodiquement privés d'eau potable au gré de la rivière, de la température, des saisons, mais aussi des pollueurs qu'ils soient industriels ou agricoles.

Actuellement, ils vivent cette situation depuis plus d'un mois. Une visite sur les lieux nous a permis de constater les faits. L'eau du robinet, particulièrement lorsqu'elle est chaude, dégage une faible odeur de purin de porc qui se rapproche de la senteur de fumier de poule. Vraiment peu ragoûtant.

Lavage

D'ailleurs, une personne rencontrée au poste de pompiers, où les gens peuvent se procurer de l'eau potable, indique que les résidants de Farnham hésitent à se laver dans cette eau. En fait, peu le font. La plupart se déplace à la campagne ou dans d'autres municipalités, chez de la parenté, des amis ou de simples connaissances pour se laver. Ils font de même pour le lavage.

Le sentiment qu'ils partagent à l'endroit de cette situation varie d'une personne à l'autre. Certains, fatalistes ou flegmatiques, laissent passer le moment en expliquant qu'ils s'y sont habitués avec le temps. Il reste qu'ils considèrent que l'acuité du problème est de plus en plus importante. D'autres réagissent presque violemment, parlant de s'en prendre aux installations des producteurs de porcs. Ils ne ménagent pas non plus les autorités gouvernementales qu'ils accusent d'être très négligentes envers les "pollueurs pirates". Ainsi, il semble que certains producteurs déversent du purin directement dans les fossés et ne s'en cache nullement puisqu'il est possible d'y voir les tuyaux en permanence.

Au C.L.S.C.

"Pas de problème majeur!"

- Dr Desmarchais

Concernant la santé publique, des gens de Farnham, il ne semble pas qu'elle soit en danger pour l'instant.

Le Dr. Gilles Desmarchais, du C.L.S.C. local, explique que la pénurie d'eau potable ne pose pas de problème majeur. À l'institution même, il y a le problème d'approvisionnement pour les quelques patients qui doivent y séjourner. Le C.L.S.C. recommande aux personnes atteintes de maladies de la peau ou sujettes à des allergies de ne pas utiliser l'eau de la ville pour se laver.

Par ailleurs, aucun accroissement de maladies n'a été noté depuis le début de la panne d'eau potable. Actuellement, le centre fait un relevé systématique de tous les cas de maux de ventre, troubles digestifs et intestinaux, d'allergie et autres. Lorsque les données seront suffisantes, on vérifiera s'il n'y a pas un lien quelconque avec la consommation de l'eau de la ville.

Enfin, signalons que les rumeurs de thyphoïde ne sont pas fondées. Un cas a effectivement été décelé au centre hospitalier de Granby mais il s'agit d'un cas isolé pour lequel il n'y a pas de raison de s'alarmer.

Cours de conduite

offert par

École de conduite LE ROUTIER

- conforme aux exigences du B.V.A.
- réduisant la période d'attente pour obtenir un permis de conduire
- reconnu par les compagnies d'assurances

APPRENEZ À CONDUIRE AVEC DES PROFESSIONNELS

G. Leclerc

228 A, rue Richelieu, Saint-Jean
460 Boul. du Séminaire, Saint-Jean

347-0377

Financée par Québec

Desrosiers est satisfait de la mesure d'urgence

par Gilles BÉRUBÉ

Le maire de la municipalité de Farnham, M. Gilles Desrosiers, se dit très satisfait de la mesure d'urgence prise par le gouvernement du Québec la semaine dernière pour assurer, de façon temporaire, l'approvisionnement en eau potable aux citoyens de cette localité. Cette solution qui consiste à acheminer l'eau par trois conduites de huit pouces installées en surface, est entièrement défrayée par le ministère de l'Environnement.

Pour ce qui est de la solution permanente qui est d'aménager une canalisation de plus de 12,000 pieds pour aller chercher l'eau dans la branche sud-est de la Yamaska, M. Desrosiers la trouve également satisfaisante. À ce chapitre, la bataille qui reste à livrer se situe au niveau du financement.

Travaux

Déjà les travaux préliminaires sont commencés. La construction de la nouvelle prise d'eau se fera dans les délais les plus brefs puisque la ville doit se soumettre à une ordonnance gouvernementale. Il n'est de toute façon pas question de tenter de s'y soustraire puisqu'il y va de la santé publique. Cependant, même si les travaux seront faits par la ville de Farnham, le conseil ne veut absolument pas payer la note.

En effet, les autorités municipales considèrent que les citoyens de Farnham n'ont pas à assumer les coûts et les conséquences d'une pollution qui n'est même pas la leur. La ville tentera donc d'obtenir que le gouvernement provincial finance entièrement la construction de la prise d'eau.

Ordonnances

En raison de l'ordonnance gouvernementale, la ville peut accélérer la mise en marche des travaux de construction. L'édit ministériel permet de contourner les procédures et délais habituels prévus dans le code municipal et dans la Loi des cités et villes. D'autres ordonnances seront émises selon les besoins et les règlements adoptés par le conseil municipal seront entérinés la journée même par Québec.

Financement

Parlant à nouveau de financement, M. Desrosiers commente que les autorités gouvernementales se sont montrées réceptives à la demande de Farnham. Il ajoute d'ailleurs que le gouvernement est un peu "prisonnier de sa saine logique". S'il a accepté d'assumer entièrement la solution d'urgence, il doit normalement le faire pour la solution permanente puisqu'il s'agit des mêmes problèmes, du même cours d'eau, de la même pollution et de la même population. De plus, le gouvernement a lui-même ordonné les travaux. Enfin, M. Desrosiers ajoute que si le gouvernement refuse de payer la note, la municipalité a d'autres moyens en réserve, notamment le recours collectif.

Des places de stationnement réservées pour ceux qui viennent s'approvisionner.

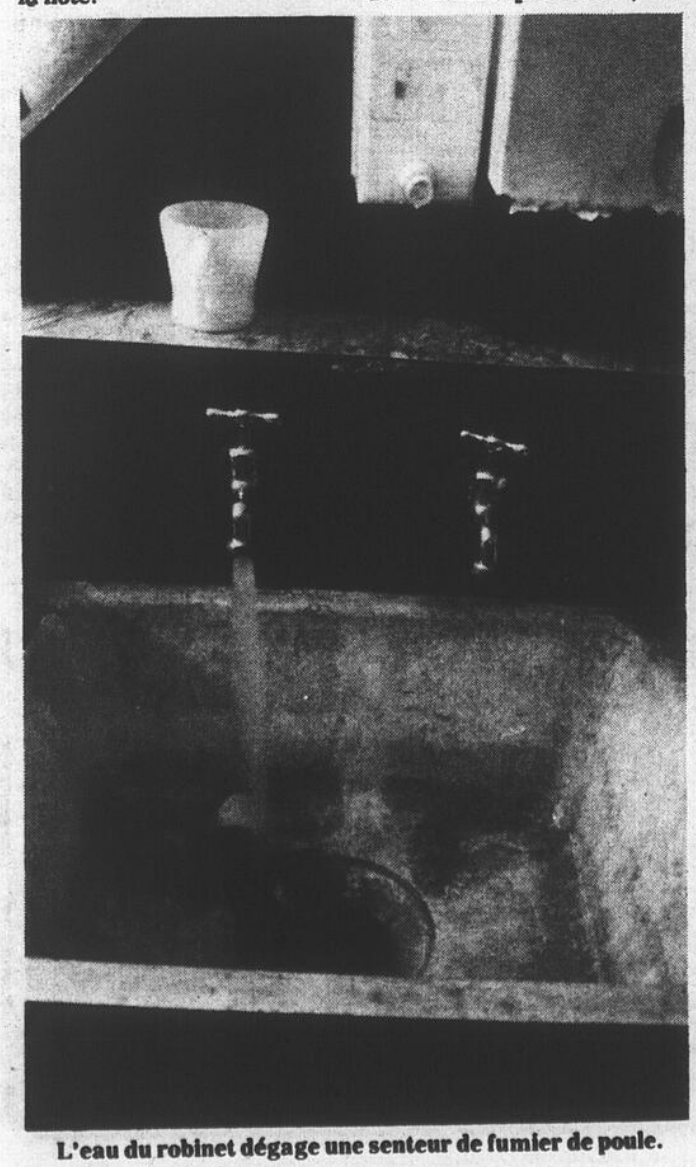

L'eau du robinet dégage une senteur de fumier de poule.

VENTE D'ÉTÉ

COMPLETS
rég.: jusqu'à $275
$99.95

VESTONS SPORT
rég.: jusqu'à $250
$68.77

CHEMISES
rég.: jusqu'à $40
$11.77

PANTALONS
rég.: jusqu'à $55
$18.88

La vente débute le 9 juillet

roger galipeau inc.
VETEMENTS POUR HOMME
245 RUE RICHELIEU,
SAINT JEAN 347-4757

Terrains vacants

Coupez vos broussailles, sinon il vous en coûtera

• Dès maintenant

Les propriétaires de terrains laissés vacants et préconisant la libre croissance de mauvaises herbes ou de broussailles, devront dans les jours qui viennent se conformer à un règlement municipal sinon ils risquent fort de voir leur "petite jungle" anéantie par les autorités municipales.

D'ailleurs les propriétaires qui croyaient économiser quelques dollars en laissant la nature poursuivre son cours, s'ils ne se conforment pas au règlement, seront moins heureux de voir leur portefeuille allégé de quelques dollars.

Avis _____

Dès cette semaine, les propriétaires de "forêts vierges" pourront lire dans les journaux un avis public émis par les autorités municipales les enjoignant de procéder dans les plus brefs délais à la tonte de leur petit royaume naturel.

Dans l'éventualité du contraire, la municipalité enverra un avis écrit et personnel aux amateurs de la nature sauvage les priant cette fois de se conformer à la loi sinon une entrerpise spécialisée se chargera de réduire quelque peu la hauteur des plantes que la nature aura mis tant de temps à faire pousser. Par contre la propriétaire devra défrayer les coûts de l'opération ou risquer de se retrouver devant la Cour municipale.

Feu _____

Toutefois pour plusieurs propriétaires qui exécuteront eux-mêmes les travaux de coupe, voici un conseil très important.

Ces derniers devront par contre respecter un autre règlement municipal stipulant, celui-ci, qu'il est strictement interdit de mettre le feu peu importe le lieu et l'heure.

Ça semble badin mais c'est quand même dangereux de brûler les herbes une fois coupées. Le directeur du Service des incendies de Saint-Jean, M. Antoine Morin, n'entend pas octroyer de permis à cet effet. D'ailleurs il ne peut contrevenir lui-même à un règlement municipal, comme il nous le précisait.

Nouvelle bibliothèque

Denault et Leroux très mécontents des architectes choisis

Les plans et devis de la nouvelle bibliothèque qui prendra place dans le Centre culturel Fernand-Charest seront préparés par la firme De Montigny, Dion, Métivier et Gagnon, de Québec.

C'est d'ailleurs au plus grand mécontentement des conseillers Yves Leroux et Philippe Denault que le choix des architectes s'est effectué lundi soir, les deux conseillers affichent leur dissidence à l'endroit de la proposition de leur confrère Jules Roy.

M. Roy estime pour sa part que le choix de cette firme d'architectes allait de soi du fait que celle-ci soit spécialisée dans la construction d'équipements récréatifs et sportifs.

Colisée

On se souviendra que la firme de Québec avait agi à titre d'architectes-conseils auprès de la municipalité de Saint-Jean-sur-Richelieu lors des travaux d'amélioration du Colisée de Saint-Jean qui souffrait de vices de constructions.

Denault

Les deux conseillers dissidents ne voient pas les choses de la même manière, préférant confier à des architectes de la région la réalisation des plans et devis.

M. Denault estime que la ville n'effectue pas très souvent des travaux d'envergure et qu'il est donc déplorable que des gens de la région, voire même de la municipalité, ne puissent pas en profiter.

Leroux

Le conseiller Leroux pour sa part partage la même opinion que son collègue Denault toutefois, M. Leroux s'est empressé de rencontrer le représentant du **Canada Français** à la suite de l'assemblée du conseil, afin de préciser qu'il n'affichait pas sa dissidence à l'égard du projet lui-même mais seulement quant au choix des architectes.

Et le conseiller Denault d'ajouter "qu'il existe suffisamment de compétences à Saint-Jean pour ne pas avoir besoin d'aller à l'extérieur".

Les propriétaires de terrains vacants qui préfèrent laisser la nature suivre son cours devront se plier au règlement municipal et couper les broussailles qui croissent sur leurs terrains. (Photo Archives).

Bien voir et être bien vu.
la lunetterie
OPTICIENS D'ORDONNANCES C.R. Inc. Claude Riv... O.D.O. Pres.
• Tous genres de verres correcteurs
• La plupart des grandes marques de montures
• Grand choix de couleurs et de modèles
• Verres fumés ordinaires ou optiques
HEURES D'OUVERTURE
Le lundi et le mardi:
de 9 heures 30 à 18 heures.
Le jeudi et le vendredi:
de 9 heures 30 à 21 heures.
Le samedi:
de 9 heures 30 à 17 heures.
Tél.: 346-7044
Galerie du centre
245, Richelieu, St-Jean

SPÉCIAL
MONTURES
$15 / $20 / $25

EN PLUS
15% DE RABAIS
sur toutes les prescriptions

Ne manquez ce super-spécial durant la vente-trottoir
les 10, 11 & 12 juillet

Rapport incomplet

Grand Bernier: décision remise au 4 août

● Rencontre avec Proulx

C'est en présence d'une quinzaine de citoyens du quartier Notre-Dame-de-Lourdes que le maire de Saint-Jean-sur-Richelieu, M. Ronald Beauregard, annonçait que la décision finale concernant l'élargissement du Chemin Grand Bernier était reportée à la prochaine assemblée, soit le 4 août.

Il aura toutefois fallu l'intervention du conseiller René Galipeau demandant au maire d'expliquer, pour le plus grand profit des citoyens présents, les motifs qui ont incité les autorités municipales de reporter leur décision.

Raisons

Les raisons invoquées sont de deux ordres: la première, le rapport concernant les coûts des travaux d'élargissement du Chemin Grand Bernier n'est pas encore complet et la seconde, les autorités municipales rencontraient le député du comté de Saint-Jean à l'Assemblée nationale, M. Jérôme Proulx, afin d'évaluer avec lui la possibilité que Québec ajuste à la hausse sa participation financière au projet.

D'ailleurs à ce sujet le maire Beauregard précisait que le gouvernement québécois avait accordé une somme de $1,1 million à l'époque où les travaux n'étaient évalués qu'à $2,3 millions. Depuis ce temps les responsables municipaux ont appris avec stupéfaction que la facture globale des travaux atteignait les $5,8 millions.

Expropriation

C'est justement le rapport final concernant les coûts d'expropriation qui retarde la prise de décision, de préciser le premier magistrat. Selon celui-ci, il ne resterait plus que quatre cas à évaluer pour compléter le dossier.

Citoyens

Les résidants du quartier Notre-Dame-de-Lourdes, présents lors de l'assemblée des conseillers, n'étaient pas sans se préoccuper de la sécurité "douteuse" du Chemin Grand Bernier notamment à cause de la présence d'une école sur l'axe de circulation de la rue.

Le bruit occasionné par le passage de véhicules lourds n'était pas non plus sans laisser les résidants indifférents. Une dame a même proposé que le passage des camions soit détourné sur une autre artère tandis qu'un propriétaire affirmait que le bruit est tel qu'il ne réussit pas à louer ses logis.

Proulx

Rappelons que le député Proulx s'est dit d'accord pour entreprendre les démarches auprès de ses confrères ministériels afin que la subvention accordée à la ville de Saint-Jean soit révisée à la hausse.

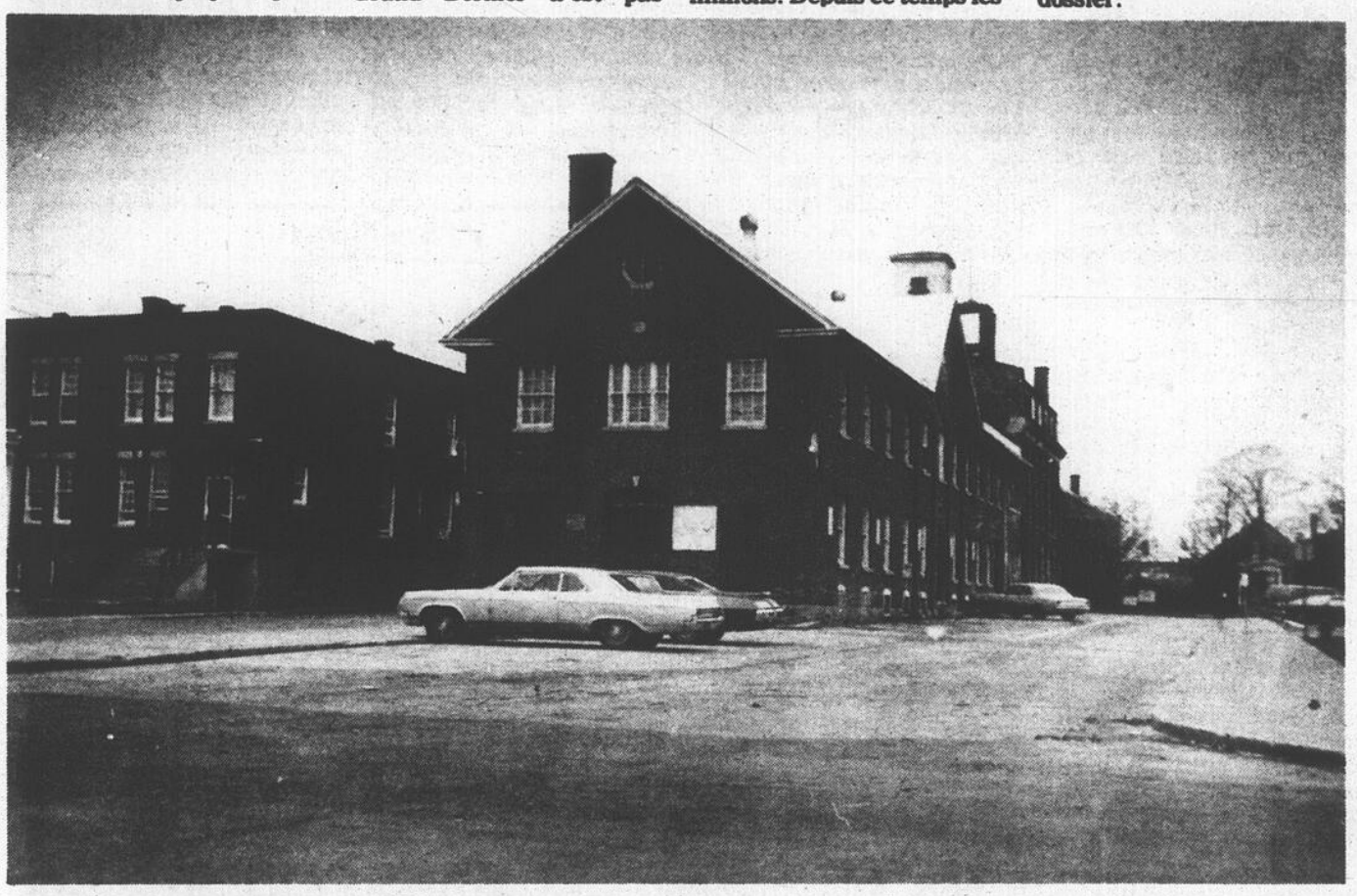

Si les autorités municipales décident d'embaucher les deux plus bas soumissionnaires pour effectuer les travaux de réfection de la toiture et de maçonnerie à l'édifice de la Place du marché il en coûtera aux contribuables la somme de $102,500. (Photo Archives)

Place du marché

Toiture et maçonnerie: $102,500

Afin de refaire une beauté à l'édifice de la Place du marché, soit effectuer des travaux de réfection à la toiture de l'édifice ainsi qu'à la maçonnerie, il en coûtera aux contribuables johannais la somme de $102,500, si bien sûr, les services des deux plus bas soumissionnaires sont retenus par les autorités municipales.

Toiture

En ce qui concerne les travaux de réfection de la toiture quatre firmes spécialisées ont offert leurs services. Le plus bas soumissionnaire, la compagnie "Construction Michel Raymond" exige une somme de $74,600 pour l'exécution des travaux tandis que la compagnie" Jean-Paul Trahan", le plus haut soumissionnaire, évalue les travaux au montant de $155,800.

D'autre part ,les travaux de maçonnerie coûteront $27,000 s'il n'en tenait qu'à la compagnie "Lucien Desranleau" et pas moins de $82,000 selon les évaluations de la firme "Régoma".

Les conseillers ont relégué le tout au bureau des achats et ce n'est que lors de la tenue de la prochaine assemblée, le lundi 4 août, qu'une décision sera prise à cet effet.

Programme triennal

Notons toutefois que lors du dépôt du programme des dépenses d'immobilisations triennales, les élus municipaux avaient prévu un investissement global de $327,100 pour rendre à l'édifice de la Place du marché un aspect plus attrayant, plus sécuritaire et à la fois plus fonctionnel.

Saint-Jean et Saint-Luc

Garde-fous route 223

Le ministère des Transports du Québec vient d'accorder un contrat de $185,680 à la firme P. Baillargeon Ltée de Saint-Jean pour le renforcement et la pose de revêtement bitumineux sur une distance de 4,5 kilomètres le long de la route 223.

Des garde-fous seront également installés sur la rue Champlain à partir de la rue Loyola dans Saint-Jean jusqu'à la route 104 ainsi que de la route 104 sur Jean-Talon jusqu'à la rivière des Iroquois.

Le député du comté de Saint-Jean, M. Jérôme Proulx, a précisé que ces travaux devraient débuter d'ici une quinzaine de jours environ pour être terminés en septembre.

Salon André

DU CARREFOUR LAPLANTE

offre un spécial sur

PERMANENTE

$20 seulement

pour tout le mois de juillet

BIENVENUE À TOUS

Tél.: 347-2224

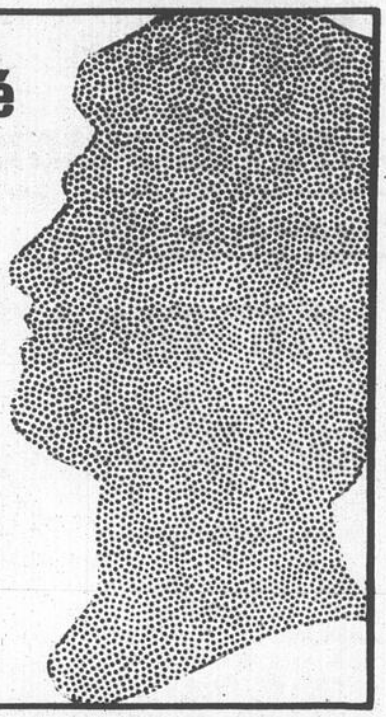

ABRIS FISCAUX DE QUALITÉ POUR INVESTISSEURS QUALIFIÉS

Etes-vous dans une situation où vous pourriez bénéficier d'attrayants avantages fiscaux accordés à certains secteurs de l'activité économique par les gouvernements fédéral et provincial, afin d'encourager l'investissement dans ces secteurs?

Ces abris fiscaux pourraient vous permettre de différer le paiement d'impôts jusqu'à un moment plus convenable.

Nos sélections s'adressent aux investisseurs sophistiqués ayant un revenu actuel imposable de plus de **$20,000.**

Nous vous invitons à examiner les investissements avec abris fiscaux que nous offrons en 1980. Retournez le coupon ci-dessous.

Brault, Guy, O'Brien Inc.
Etabli en 1933
635 Dorchester Ouest, ch. #1000
Montréal, Québec H3B 1R8
Téléphone: 871-1175
ATTN: Jean Panneton

S.V.P. me faire parvenir l'information concernant les investissements avec abris fiscaux pour investisseurs qualifiés.

NOM.....

ADRESSE.....

VILLE..... Province.....

Code Postal..... Téléphone.....

RESTAURANT LE PARTHENON

LIVRAISON RAPIDE ET GRATUITE

CHEZ VOUS
SAINT-JEAN - IBERVILLE - SAINT-LUC
Tél.: 348-6917

Avis unanime

CENTRE-VILLE: des marchands plus unis s'attireraient l'appui des conseillers

par Paul-Émile LÉVESQUE

L'ensemble des conseillers de Saint-Jean-sur-Richelieu ne sont certes pas insensibles aux problèmes auxquels sont confrontés les marchands du centre-ville, toutefois les élus municipaux ne sont pas pour autant disposés à investir des sommes d'argent tant et aussi longtemps que les marchands ne feront pas preuve de plus de solidarité et ne défendront pas des projets d'ensemble bien structurés.

En effet, tous nos édiles déplorent, à l'instar de M. Jacques Jenneau, président de l'Association des marchands du centre-ville, le très faible taux de participation et d'affiliation des marchands à l'égard d'une association qui serait sensée prendre la défense de leurs intérêts.

On se souviendra que la semaine dernière M. Jenneau avouait que seulement une soixantaine de marchands daignaient bien faire partie de l'Association des marchands du centre-ville sur une possibilité de 240.

Galipeau

Les conseillers ne sont pas sans déplorer cette situation de fait mais certains portent même la critique plus loin.

Ainsi M. René Galipeau croit que ce sont toujours les mêmes qui "prennent le collier" et se dévouent pour l'ensemble.

Toutefois notre interlocuteur pondère ses dires en constatant que cette situation n'est pas le propre des marchands du centre-ville mais que pareil dévouement unilatéral se retrouve dans presque toutes les organisations.

Yves Leroux

Ne se basant que sur ses propres observations, le conseiller Leroux ne peut que déplorer le fait que les marchands semblent incapables de s'unir et de faire front commun lors de revendications.

Il n'écarte pas, bien au contraire, la possibilité de tout mettre en oeuvre afin de venir en aide aux négociants à la condition bien sur que ces derniers manifestent plus de vigueur.

Un exemple

Il va même jusqu'à citer en exemple le cas des autorités municipales de Sherbrooke qui ont emprunté la somme de $2 millions au nom d'un vaste groupe de marchands, somme qui a servi à aménager un mail piétonnier.

Les deux millions de dollars sont, bien entendu, remboursables par les marchands membres de l'association requérante. M. Leroux citait cet exemple afin de faire ressortir le fait que l'unité des marchands de Sherbrooke a incité les autorités municipales à s'intéresser à leur sort et leur venir en aide en temps opportun.

Berger

Si le conseiller Berger affiche un préjugé favorable à l'égard des marchands du centre-ville, il demeure quelque peu réticent à insuffler de l'argent dans un projet qui profitera principalement à des gens qui retirent des profits de leurs commerces. Il se demande si l'ensemble des contribuables verrait cela d'un bon oeil.

Toutefois M. Berger estime que si les marchands font leur part, la ville pourra leur venir en aide d'une manière ou d'une autre à condition qu'un projet d'ensemble soit présenté aux membres du conseil.

Si tout se déroule selon l'échéancier et qu'aucune demande officielle, soit des autorités municipales ou encore des marchands du centre-ville, n'est acheminée auprès des responsables de l'Hydro-Québec, le projet d'érection de pylones de béton, hauts de 45 pieds, s'amorcera vers le mi-août.

Pour l'instant le porte-parole de l'Hydro-Québec n'a pas voulu formuler plus de commentaires sur le sujet si ce n'est que le remplacement de l'équipement existant était rendu nécessaire pour une plus grande sécurité des usagers.

Rue Saint-Charles

Les marchands se plaignent

par Gilles LÉVESQUE

Dans une lettre adressée à la ville de Saint-Jean, à la compagnie de construction P.C.A. Limitée et au journal **Le Canada Français** huit commerçants de la rue Saint-Charles remercient, à leur façon, les élus municipaux pour la manière dont ils les ont traités durant les réparations effectuées sur leur rue au cours de la semaine dernière.

Les marchands accusent la ville de Saint-Jean d'avoir manqué de délicatesse en oubliant de les prévenir que d'importants travaux de réparation allaient être entrepris sur la rue Saint-Charles. Selon ces derniers, cette oublie leur a occasionné de nombreux problèmes puisque les clients se sont faits rares et que le transport de la marchandise s'est effectué à bras.

Taxes

En plus d'avoir enregistré des pertes de revenus au cours de la semaine de travaux, les huit commerçants soutiennent qu'ils sont des payeurs de taxes au même titre que tous les contribuables de la ville de Saint-Jean et, qu'en vertu de ce fait, ils ont été lésés dans leur droits.

Les marchands terminent leur lettre en demandant au conseil municipal de ne pas répéter une telle erreur dans le futur. La lettre est signée de la façon suivante: Les oubliés de la rue Saint-Charles.

Vente-trottoir

Deux rues fermées

par Gilles LÉVESQUE

Dans le cadre de la vente trottoir des marchands du centre-ville de Saint-Jean, laquelle se tiendra les 10, 11 et 12 juillet prochains, les automobilistes de la région sont priés de prendre note que les deux principales artères du Vieux Saint-Jean seront fermées à la circulation sur les heures d'ouverture des magasins.

Vous voulez
MAIGRIR
SANS FAIBLIR

Séance d'information gratuite
Prenez rendez-vous aujourd'hui!

MONTRÉAL
tous les jours
(514) 845-7205

SAINT-JEAN
les lundi et jeudi
(514) 346-4489

Meubles Croydon Inc.

Entente dès cette semaine?

par Michel HÉBERT

La direction de la compagnie Les Meubles Croydon Inc. et les représentants syndicaux des travailleurs membres du Syndicat des Travailleurs du Bois d'Amérique, affilié à la F.T.Q., paraissent décidés de parvenir à une entente dans les plus brefs délais.

L'arrivée à Saint-Jean-sur-Richelieu d'un permanent du dit syndicat, M. Charles Beaulieu, hier (mardi) permettra sans doute aux deux parties de procéder à un premier déblayage des négociations.

Évolué

Selon les informations obtenues par le **Canada Français**, la direction, et surtout le syndicat, voudrait bien faire en sorte que le dossier ait suffisamment évolué avant l'arrivée du conciliateur nommé récemment par le ministère du Travail et de la Main-d'Oeuvre du Québec. Ce dernier devrait être à Saint-Jean le vendredi 11 juillet prochain.

Vacances

Toutefois, un autre facteur conditionne les bonnes intentions des deux parties: les 66 travailleurs de l'usine Croydon partiraient en vacances ce même vendredi.

Si la rencontre d'hier et celle prévue pour demain donnent des résultats tangibles, il est possible que le syndicat convoque une assemblée générale dès jeudi soir pour présenter les dernières offres à ses membres.

Litige

Il ne resterait qu'une dizaine de clauses à régler, nous a-t-on dit. Jusqu'à maintenant, les négociations ont surtout achoppé sur les clauses salariales.

Le syndicat voudrait que le salaire moyen des employés soit porté à $7.75, à la fin de la première année de la convention, et à $8.75, à la fin de la seconde, en 1982. Sur le plan normatif, les deux parties ont à s'entendre notamment sur l'horaire de travail, les vacances et le fonds de pension.

Décisives

Les récentes et prochaines rondes de négociations sont décisives. M. Vello président de la région locale du syndicat, a laissé entendre que si la compagnie se montrait plus souple au chapitre des clauses salariales, le syndicat adopterait la même attitude.

Incroyable mais vrai

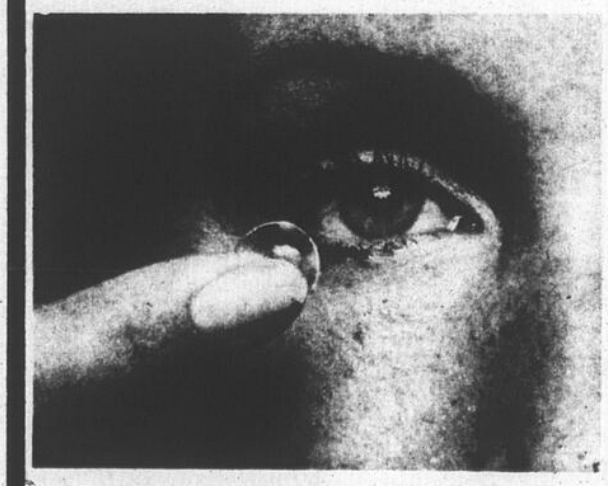

doux au regard
légers à l'oeil...

Verres de contact souples
de marque renommée
BAUSH & LOMB

$189 la paire

Satisfaction garantie ou argent remis*
un seul endroit - prenez rendez-vous dès aujourd'hui

A. Gagnon, O.O.D.
511 Boul. du Séminaire,
Saint-Jean, (Qué.)

346-4561

* Tout client non satisfait au bout de 30 jours sera entièrement remboursé.

Service téléphonique

Nouveaux tarifs pour Venise et Saint-Sébastien

Depuis le premier juillet dernier, les abonnés des circonscriptions téléphoniques de Venise-en-Québec et de Saint-Sébastien ont ajusté leur budget aux nouveaux tarifs fixés par Télébec Ltée, filiale québécoise de Bell Canada.

Pour le service téléphonique résidentiel, le taux mensuel a été porté à $6,00 pour une ligne individuelle, à $4,70 pour une ligne à deux abonnés et à $4,60 pour une ligne à postes groupés.

Quant au service téléphonique d'affaires, le tarif mensuel d'abonnement imposé est de $10,75 pour une ligne individuelle, de $8,70 pour une ligne à deux abonnés et de $6,55 pour une ligne à postes groupés.

Régie _____

C'est suite à une récente décision de la Régie des Services publics du Québec que le nouvel acquéreur d'une partie du réseau régional a modifié les taux d'abonnement.

De plus, Télébec Ltée a précisé dans un communiqué émis le 3 juillet dernier que cette hausse est essentiellement dûe à des améliorations importantes apportées au réseau téléphonique acheté en mai dernier de la compagnie de téléphone Champlain.

Investissement _____

Si, au cours des audiences publiques de la Régie des Services publics, du Québec tenues en mai dernier au Palais de Justice de Saint-Jean, les experts de Télébec Ltée et ceux de Bell Canada prévoyaient des investissements totaux de $400,000, la facture réelle serait de $450,000.

Les sommes affectées à la modernisation du réseau ont permis l'installation du système de composition directe et nécessite certaines transformations à la centrale de Bell, à Saint-Jean.

Comté de Saint-Jean

Deux cours d'eau drainés: $30,000

● 45 agriculteurs touchés

Le gouvernement du Québec effectuera des travaux de drainage dans les cours d'eau "Du haut des terres" et "Brunelle-embranchement Saint-Jacques" dans le district électoral de Saint-Jean.

Le cours d'eau "Du haut des terres" de la concession sud de la Deuxième ligne est situé dans la municipalité de comté de Saint-Jean tandis que le cours d'eau "Brunelle-embranchement Saint-Jacques" touche les municipalités des comtés de Saint-Jean et Laprairie.

Agriculteurs touchés _____

Le député du comté de Saint-Jean à l'Assemblée nationale du Québec a précisé que les travaux sur "Du haut des terres" sont de l'ordre de $21,000 et touchent 24 producteurs agricoles alors que ceux sur "Brunelle-embranchement Saint-Jacques" représentent des déboursés de $9,000 et affectent 21 agriculteurs.

Ces deux interventions du gouvernement du Québec font suite à des demandes formulées le 9 mars 1978 (Brunelle) et le 21 novembre 1979 (Du haut des terres) par la municipalité de comté de Saint-Jean.

Financement _____

Ces projets sont financés par une entente fédérale-provinciale entre le ministère de l'Expansion économique régionale (M.E.E.R.) et l'Office de la planification et de développement du Québec (O.P.D.Q.). Les travaux sont réalisés par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Centre communautaire

Dossier Saint-Blaise à l'étude à Québec

Même si la municipalité de Saint-Blaise a présenté en retard sa demande de subvention pour l'agrandissement du centre communautaire dans le cadre du Programme d'amélioration des équipements communautaires (P.A.E.C.) du ministère des Affaires municipales du Québec, la demande n'en est pas pour le moins écartée à Québec.

Le député du comté de Saint-Jean à l'Assemblée nationale, M. Jérôme Proulx, nous a, au contraire, déclaré que la demande de subvention se porte très bien et qu'il faut s'attendre à un déblocage dans les jours ou semaines à venir.

L'aide financière de Québec serait de l'ordre de $25,000 environ.

Le géant de l'économie

Coupe ses prix

Meubles Denis Riel

NE CHERCHEZ PLUS
VOUS ÊTES AU NO. 1
DE L'ÉCONOMIE

VENTE Inglis

LA SÉRIE STERLING Inglis

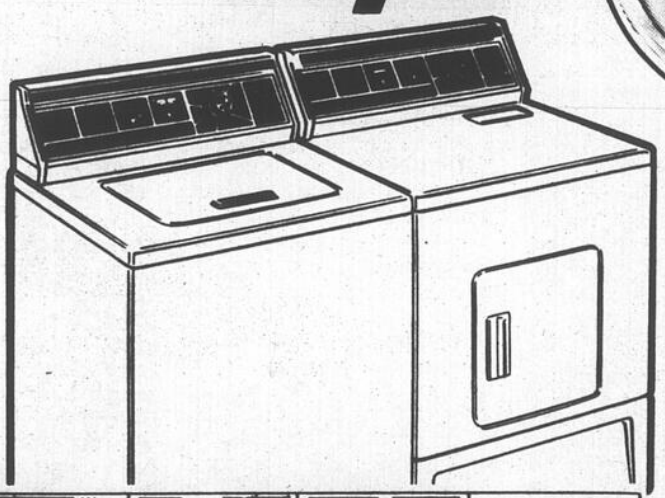

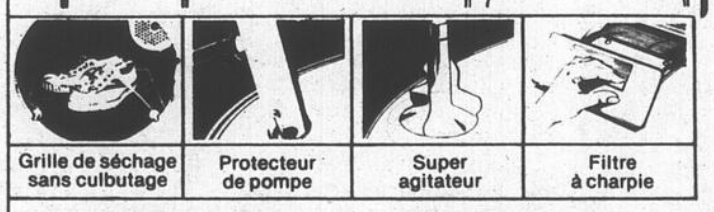

Grille de séchage sans culbutage | Protecteur de pompe | Super agitateur | Filtre à charpie

VENTE DE MACHINE À LAVER STERLING... EXCEPTIONNELLE!
Machine à laver renforcée Inglis! 6 cycles, super lavage et trempage, normal, apprêt permanent, super apprêt permanent, lent, tricot, deux vitesses de lavage et d'essorage, réglage de niveau d'eau variable, 5 réglages de température d'eau, filtre autonettoyant, distributeur d'agent de blanchissage et distributeur électronique de produit assouplissant.
Comparez,

Sécheuse de luxe Inglis! - 3 choix de cycles de séchage, régulier automatique, apprêt permanent automatique et minuté; avec cinq réglages de température: délicat, apprêt permanent, régulier, épais et air économique. Plus grille de séchage sans culbutage, lampe d'intérieur de tambour, signal de fin de cycle et plusieurs autres caractéristiques. Laissez-nous vous montrer la valeur.

Prix le géant **$795.00** l'ensemble

VENTE DE CUISINIÈRE
... Exceptionnelle! Porte en verre noir à la grandeur, lampe de dosseret, éléments de luxe, caractéristique de délai, cuisson, maintien au chaud, grand tiroir de rangement et beaucoup d'autres caractéristiques de luxe. Profitez de ce prix exceptionnellement bas, jusqu'à l'écoulement du stock!

$449.00 Prix le géant

RÉFRIGÉRATEUR
... Exceptionnel! Grand réfrigérateur sans givre de 15.2 pi. cu., clayettes en porte-à-faux, divisées et réglables, 2 bacs à légumes, grand garde-viande en porte-à-faux, roulettes, garde-beurre réglable à 3 températures ... caractéristiques de luxe exceptionnelles au prix de la vente ... mais hâtez-vous les stocks sont limités.

$599.00 Prix le géant

VENTE DE LAVE-VAISSELLE
Fantastique!
9 réglages à boutons-poussoirs, lampe 'Nettoyage', lavage à température élevée, panier à argenterie dans la porte ... il s'agit d'un lave-vaisselle de luxe ayant toutes les caractéristiques et offert à un prix d'aubaine; les quantités sont limitées

Prix le géant
$449.00

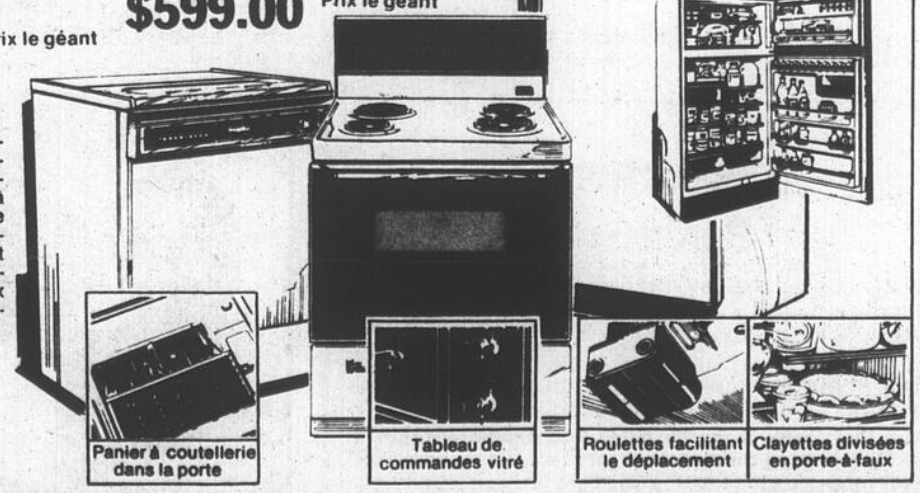

Panier à coutellerie dans la porte | Tableau de commandes vitré | Roulettes facilitant le déplacement | Clayettes divisées en porte-à-faux

Pour tous vos besoins en ameublement, faites confiance au Géant.

Pouvoir d'achat de 125 magasins
Pour un service personnel à des prix imbattables.

UN SEUL ENDROIT

Meubles Denis Riel Inc.

- Financement sur place
- Plan mise de côté
- Livraison gratuite
- Entreposage gratuit
- Service impeccable

prestige

1470, Saint-Paul Nord - Farnham

293-5502 - 293-5533

Président du Syndicat

Gagnon réfute les propos de Langelier

• Lettre de 3 pages

"En tant que président du Syndicat de l'Enseignement du Haut-Richelieu, je me dois de réagir aux propos que vous véhiculez tant dans le bulletin interne d'information de la Commission scolaire régionale Honoré-Mercier que dans le journal régional LE CANADA FRANÇAIS, édition du 18 juin '80".

Telle est du moins la teneur d'une lettre qu'adressait le 4 juillet dernier M. Michel Gagnon, président du Syndicat de l'Enseignement du Haut-Richelieu (S.E.H.R.) au directeur des Services éducatifs de la Commission scolaire régionale Honoré-Mercier, M. Jean Langelier.

Dans sa lettre, M. Gagnon commence par situer et reconnaître certains faits: "Bien sûr, l'année 1979-'80 fut perturbée par les problèmes rencontrés lors du renouvellement de la convention collective... Deux grèves, mais deux grèves "propres" et légales"...

Il s'interroge ensuite sur le pourquoi de certains propos tenus par M. Langelier: "Alors pourquoi persister à parler d'enfants pris comme otages? Parce que ça fait image? Parce que vous espérez terroriser la population?..."

Hypocrisie

Après avoir affirmé "qu'une grève n'est pas un chancre mais un droit reconnu par le Code du Travail", l'auteur "s'attaque" à d'autres propos:

"Quant à l'hypocrisie dont vous faites mention et aux intérêts pas tous louables, nous sommes en droit de nous demander quels étaient en effet les motifs véritables de la partie patronale de provoquer une grève en faisant des offres tellement inférieures aux droits acquis des conventions antérieures... Pourquoi avoir tant tardé à reconnaître ces droits acquis? Pourquoi avoir attendu la grève pour ensuite améliorer les conditions de travail des enseignants?"

Pas des moutons

Et le président du S.E.H.R. de poursuivre: "Un peu plus loin vous écrivez et je cite: "nos éducateurs ont encore une fois été conduits dans des sentiers où le grand nombre n'aurait pas voulu aller".

A cela, M. Gagnon répond: "Les enseignants ne sont pas des moutons qui suivent aveuglément, bien au contraire. Les enseignants sont des gens qui écoutent, questionnent, discutent, expriment leur opinion et qui, démocratiquement et à scrutin secret, décident ou non d'entreprendre un arrêt de travail".

Amélioration

Finalement, l'auteur aborde un dernier "thème': "Vous désirez savoir pourquoi l'on part en "Croisade"?... Au S.E.H.R. nous ne nous battons pas pour une idéologie quelconque mais plutôt pour l'amélioration de nos conditions de travail et le maintien de nos droits acquis".

"Monsieur le Directeur, je doute que l'ensemble des syndiqués, enseignants ou autres, souhaite retourner aux conditions de travail d'il y a vingt ans... Seul un employeur peut souhaiter une telle chose".

Souhait

Et, en guise de conclusion, M. Gagnon formule lui-même un souhait: "Souhaitons que l'école publique cesse un jour d'être administrée par des employeurs aux concepts rétrogrades et moyenâgeux qui ne peuvent accepter que des employés ou des étudiants puissent avoir des droits; alors les querelles cesseront peut-être...

Mesures disciplinaires

... et réplique à Bossé

"La suspension sans traitement est une mesure disciplinaire extrême et ne devrait être utilisée qu'advenant une faute grave."

Voilà, pour l'essentiel, l'opinion du président du Syndicat de l'Enseignement du Haut-Richelieu, M. Michel Gagnon. M. Gagnon estime, dans une lettre adressée au directeur adjoint de la polyvalente Mgr-Euclide-Théberge, M. Aimé Bossé, qu'il n'y a pas une habituelle utilisation des mesures disciplinaires à la Régionale Honoré-Mercier, contrairement à ce qu'aurait soutenu M. Bossé dans une lettre publiée dans nos pages, le 18 juin dernier.

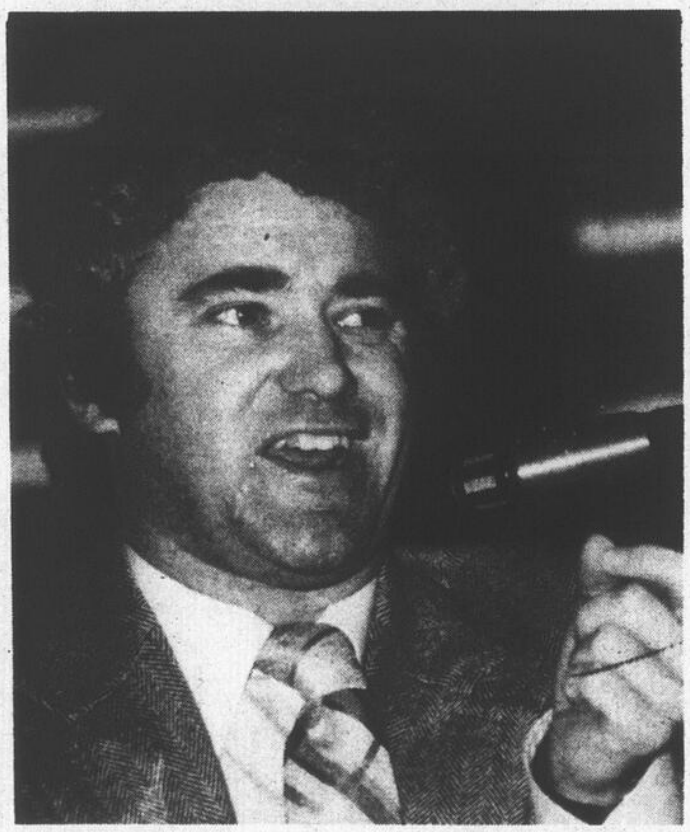

M. Michel Gagnon, président du Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu.

Pas de suspension

La missive de M. Gagnon est explicite: selon les informations dont il dispose, "il n'y a pas de suspension disciplinaire à la Régionale Honoré-Mercier; la seule suspension qu'il peut y avoir est celle qui précède un renvoi".

De plus, souligne-t-il, il n'y a pas eu de suspension sans traitement à la Régionale depuis le début de la convention 1975-1979.

Mauvaise foi

Se disant le porte-parole des enseignants, le président du syndicat ajoute, en substance, qu'il discerne dans les récentes affirmations de M. Bossé une certaine mauvaise foi: "il s'agit bien d'introduire en plus la suspension pour mesure disciplinaire", écrit-il en faisant allusion aux offres patronales.

Quant aux allégations de M. Bossé selon lesquelles le SEHR concocterait une grève en septembre, M. Gagnon les réfute catégoriquement et souhaite même éviter l'affrontement.

"Les enseignants ont suffisamment fait la preuve de leur solidarité sans qu'ils s'embarquent inutilement dans un conflit qui ne serait pas vraiment nécessaire", conclut-il.

UN PORTRAIT EN COULEURS

Pour un portrait professionnel en couleur de 8x10, découpez-moi et apportez-moi avec vous.

1/2 PRIX 44¢
Avec cette annonce (Normalement 88¢)

Nous vous offrons un choix varié de toiles de fond et de scènes panoramiques. Sans aucune obligation de votre part, nous vous ferons visionner des portraits supplémentaires à prix très raisonnables.

Une pose par sujet – $1 par sujet pour les sujets additionnels, les groupes ou les personnes de la même famille. Les enfants âgés de moins de 18 ans doivent être accompagnés d'un parent ou de leur tuteur légal. Satisfaction garantie ou argent remis. Offre limitée – un seul special par famille

MERCREDI 9 JEUDI 10 VENDREDI 11 SAMEDI 12 JUILLET

MERCREDI 10 H À 17 H
JEUDI ET VENDREDI 10 H À 20 H
SAMEDI 10 H À 16 H

Bonimart
400 Boul. Séminaire, Saint-Jean, Qué.

Corrections Bonimart

Veuillez vous reporter à la circulaire **"Dollars Étoiles"** insérée dans l'édition d'aujourd'hui et prendre note des corrections suivantes:

1) Les **blazers** illustrés en page 10 **ne sont pas** de fabrication canadienne, tel qu'indiqué.
2) Les prix régulier et de vente des **sandales d'été à dessous en bois pour dames** sont incorrects; on devrait lire: **prix rég. $5. EN VENTE à $3.77,** et non prix rég. $7.99, EN VENTE à $6, tel qu'indiqué.

Nous regrettons tous les inconvénients que ces erreurs ont pu causer à notre clientèle.

Bonimart

VOTRE Centre d'emploi du Canada pour étudiants: son personnel est compétent:

ses clients, étudiants au secondaire, à l'université ou au collège peuvent contribuer au succès de votre entreprise; leur formation: beaux-arts, mécanique, informatique, aérospatiale, jardinage, agriculture, mathématique...

À VOUS DE LES EMBAUCHER.

"Parole de Baulu, ils sont d'affaires."

Canada

Emploi et Immigration Canada / Employment and Immigration Canada
109, Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu, 347-7529
360 Est, rue Principale, Farnham, 293-6807

PLAN D'ASSURANCE
"RECONNAISSANCE"

(AUTO - HABITATION)

** OFFERT EXCLUSIVEMENT AUX PERSONNES AGEES DE 55 ANS ET PLUS **

C'EST QUOI?

IL S'AGIT DE LA RECONNAISSANCE QU'UN ASSUREUR DU QUEBEC A POUR VOUS, QUI AVEZ CONTRIBUE A L'ESSOR DE LA PROVINCE ET QUI, AUJOURD'HUI, VEUT VOUS REMERCIER.

NOTRE COMPAGNIE EST PRETE A VOUS ACCORDER UNE REDUCTION DE 15% SUR SES TAUX EN VIGUEUR AFIN DE VOUS AIDER.

ASSURANCE DE QUOI?

VOTRE HABITATION ET VOTRE AUTO

La Concorde

Compagnie d'assurances générales

UNE COMPAGNIE BIEN DE CHEZ-NOUS QUI SAIT RECONNAITRE

SERVICE 24 HEURES PAR JOUR

INFORMATION: 346-2289

Assemblée houleuse à Saint-Luc

Luc Tremblay est choisi directeur administratif

● Jambette de Poulin

Au cours d'une assemblée houleuse, marquée par l'absence des conseillers Gilles Dolbec (arrivé plus tard) et Yvon Lebeau, ce qui a obligé le maire Édouard Bonaldo à utiliser à maintes reprises son vote prépondérant, le conseil municipal de Saint-Luc a ratifié par résolution l'engagement de M. Luc Tremblay à titre de directeur administratif de la municipalité.

Mais cela ne s'est pas fait sans l'opposition acharnée du conseiller Vincent Poulin qui, soutenu silencieusement par son collègue Jean-Paul Létourneau, s'est plaint au maire Édouard Bonaldod'avoir été écarté pour une troisième fois d'affilée du comité de sélection du candidat.

"Avez-vous quelque chose à cacher sur la façon dont vous jugez les qualifications des postulants?", lui a demandé le conseiller Poulin qui voit dans l'attitude du premier magistrat à son égard un mépris de la démocratie.

Jambette _____

Allant plus loin, le conseiller de l'opposition a voulu donner une véritable jambette au premier magistrat Bonaldo.

Il a ainsi proposé que la tâche de greffier de la municipalité, occupée par Mme Josée Galipeau, épouse du maire, disparaisse à toute fin pratique de l'organigramme de l'administration de Saint-Luc. Mme Galipeau est en congé de maladie depuis environ un an.

"Vu que le greffier de notre ville est absente depuis un an et notre assistant-greffier a très bien accompli son travail pour un salaire de $10,000 au lieu de $22,000, je propose qu'on ajoute la tâche de greffier à celle du directeur administratif au salaire de $29,000", a lancé M. Poulin, geste qui permettrait selon lui à la ville d'économiser $12,000 par année.

Il a ainsi forcé le maire Bonaldo à voter contre sa proposition et à protéger inévitablement sa femme et le pose qu'elle occupe.

La manoeuvre pour le moins habile du conseiller de l'opposition réussissait avec d'autant plus d'impact puisque l'égalité des voix à la table du conseil a obligé le maire à se prononcer sur le sujet.

Intérimaire _____

Plus tard au cours de la session, le conseil a nommé M. Jean-Pierre Bruneau, présentement à l'emploi de la municipalité au service de perception des taxes, à titre de greffier intérimaire.

M. Bruneau recevra le salaire de greffier au cours de l'intérim.

Tremblay _____

Pour en revenir au nouveau directeur administratif, mentionnons qu'il entrera en fonctions le 4 août prochain.

Choisi par un Comité de sélection formé par le maire Édouard Bonaldo, le conseiller Gilles Dolbec et le directeur administratif démissionnaire Gilles Champagne, M. Tremblay était secrétaire-trésorier à la municipalité de Saint-Raymond dans le comté de Portneuf depuis juillet '78 et a occupé antérieurement le poste de directeur du Service des loisirs et parcs à la ville de Saint-Nicolas dans le comté de Lévis.

Âgé de 30 ans, il est comptable en administration industrielle (R.I.A.), détient un baccalauréat en science politique de l'Université Laval, un certificat en sciences de l'administration de l'Université Laval, a terminé une scolarité de maîtrise en Aménagement et est Officier municipal agréé (O.M.A.).

À la toute fin de la session, le maire Bonaldo a déploré que l'engagement du directeur administratif n'ait pas fait l'objet d'une résolution adoptée à l'unanimité, accusant même, sans les nommer, les conseillers Poulin et Létourneau d'avoir fait preuve d'irresponsabilité, d'autant plus qu'il avait discuté avec eux de la façon dont avait été choisi le candidat avant l'assemblée.

"La personne qui vient à Saint-Luc est relativement intelligente et va comprendre très vite de quel bois les divers conseillers se chauffent", a-t-il ajouté.

Les conseillers Poulin et Létourneau ont réaffirmé qu'ils ont voté contre l'engagement puisqu'ils avaient été écartés du comité de sélection et ne connaissent pas les critères d'embauche.

Iberville

Hôtel de ville fermée du 11 au 28 juillet

par Gilles BÉRUBÉ

À la veille de la période des vacances, le maire de la ville d'Iberville, M. Léo Fortin a profité de l'assemblée publique du lundi 7 juillet, la seule du mois, pour faire certaines recommandations à ses concitoyens.

En tout premier lieu, il faut savoir que les bureaux de la municipalité d'Iberville seront fermés à compter de vendredi, le 11 juillet, jusqu'au lundi matin 28 juillet. Pendant ce temps, le maire sera disponible le soir, chez-lui et parfois à l'hôtel de ville. La Sûreté municipale demeurera toujours disponible de même qu'une équipe d'urgence au service des travaux publics.

Dans un tout autre ordre d'idée, le maire a rappelé aux propriétaires de terrains vacants qu'ils doivent faucher l'herbe au moins une fois au cours de l'été. Il existe un règlement municipal à l'effet d'obliger les citoyens à le faire. Si le propriétaire ne se plie pas à cette obligation, la ville se charge elle-même de faire exécuter les travaux et d'envoyer la note au propriétaire. M. Fortin a souligné qu'il s'agissait tout simplement d'une question de civisme de la part des citoyens. Lorsque la ville doit faire exécuter les travaux, il lui en coûte toujours quelques frais même si la note est à la charge du propriétaire.

Par ailleurs, le maire Fortin a invité les citoyens à faire attention à leur consommation d'eau. En raison des conditions météorologiques connus l'hiver dernier, la rivière Richelieu est particulièrement basse. À l'heure actuelle, la ville d'Iberville ne connaît pas d'ennui avec son approvisionnement d'eau. Il n'est donc pas question d'adopter de règlementation pour régir la consommation d'eau.

Il demeure que les gens doivent agir avec réserve lorsqu'il s'agit d'arroser les gazons et laver les voitures. Il est préférable d'attendre après 19 heures le soir pour effectuer de telles tâches. À titre d'exemple, M. Fortin a affirmé que la consommation journalière de la ville était de 1,642,750 gallons pour atteindre 1,718,000 gallons au mois de juin.

Enfin, M. Fortin a recommandé à ses concitoyens, lorsqu'ils doivent s'absenter pendant une longue période durant les vacances, de demander à des voisins d'assurer une certaine surveillance de leur demeure. De plus, il a ajouté que les gens n'avaient pas à se gêner pour avertir les policiers lorsqu'ils constatent une quelconque anomalie à la résidence de voisins en vacances.

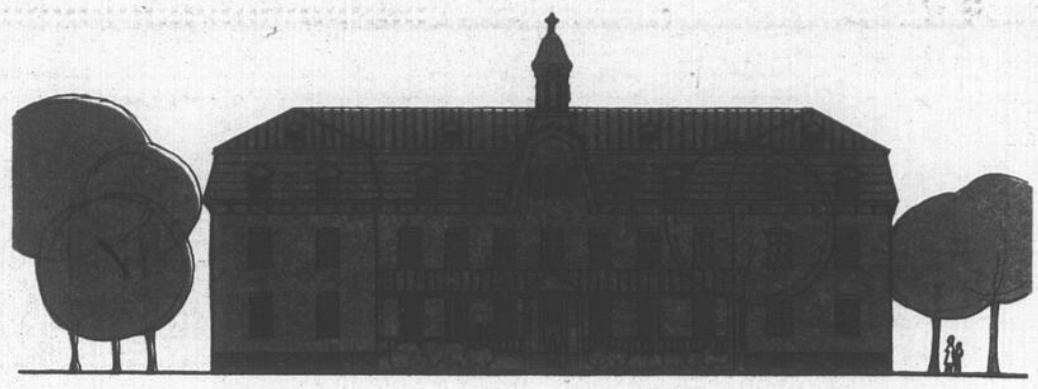

LE CASTEL D'HENRYVILLE

RÉSIDENCE POUR RETRAITÉS

160 rue de l'EGLISE, HENRYVILLE, QUE.

TEL. 299-2446

Mme Rita Petit-Bernard, Directrice

Pour une retraite dans le calme et la sécurité, **LE CASTEL D'HENRYVILLE** vous offre une quantité appréciable de services à des prix très raisonnables. L'ancien couvent des Soeurs de la Présentation de Marie a été renové et modernisé pour vous accueillir dans la chaleur de son décor, et selon les plus récentes normes de sécurité.

LE CASTEL D'HENRYVILLE est un endroit où les pensionnaires en nombre réduit, y trouveront calme, sérénité, joie de vivre, soins appropriés et un personnel attentif et dévoué.

LE LOYER MENSUEL COMPREND

POUR VOTRE CONFORT :

— Chambre simple ou double.
— Salle de bain privée, ou semi-privée.
— Mobilier : lit, commode, fauteuil, table de chevet.
— Tapis mur à mur et draperie.
— Literie.
— Entretien ménager.
— Chauffage électrique tout confort.
— Ascenseur.
— Trois repas à la salle à manger offrant deux (2) menus.

POUR VOTRE DETENTE :

— Vaste chapelle et services religieux.
— Sorties pour téléphone dans chaque chambre.
— Salon communautaire et cuisinette à chaque étage.
— Salle de bricolage et bibliothèque.
— Jardin communautaire.
— Programme de loisirs.
— A deux pas du Club de l'Age d'Or.

POUR VOTRE SECURITE :

— Surveillance 24 heures par jour.
— Détecteurs d'incendie et de fumée dans chaque chambre.
— Bouton d'appel d'urgence dans chaque chambre.
— Clinique médicale et pharmacie sur place.
— Service d'ambulance.

Prix à partir de $375.00 par mois.

Prêt pour occupation immédiate

— POUR UNE RETRAITE CALME MAIS ACTIVE.
— AU CENTRE D'UN DES PLUS BEAUX VILLAGES DE LA REGION.
— UN ENDROIT OU L'ACCENT EST MIS SUR LE CONFORT, LA DETENTE, LA SECURITE.

LE CASTEL D'HENRYVILLE

Chez les libéraux (Saint-Jean)

La liste s'allonge: Trudeau et Dupuis?

• Lorrain confirme

• Bonaldo écarte la rumeur

par Marc O. TRÉPANIER

La lutte s'annonce vive chez les libéraux provinciaux du comté de Saint-Jean pour le choix d'un candidat du parti en vue d'un probable scrutin général à l'automne.

Le nombre de personnes en état de réflexion sur leur éventuelle candidature, malgré la présence possible de simples "figurants" visant à alimenter l'intérêt créé autour du parti, indique déjà que le candidat choisi ne bénéficiera pas d'un cadeau du ciel.

Après les Jacques Veilleux, Andrée Lamarre et Pierre Lorrain, voilà que la liste des candidats potentiels s'allonge avec l'entrée en scène des avocats Daniel Dupuis et Claude Trudeau.

Vraisemblablement conscient de l'importance du facteur temps dans une course à l'investiture, Me Pierre Lorrain de Saint-Jean a déjà confirmé au **Canada Français** sa candidature.

Avouant poursuivre encore des tournées de consultation dans les milieux locaux du parti, il préfère cependant attendre encore une semaine pour expliquer les motifs de sa candidature et faire part des thèmes qu'il mettra de l'avant pour s'assurer du soutien des militants libéraux.

"La rumeur de ma candidature est assez bien fondée", nous a déclaré l'ex-maire de Saint-Luc, Me Claude Trudeau, qui se réserve de plus amples commentaires sur sa décision pour plus tard.

Cela ne l'a pas empêché d'ajouter qu'il y a plus que 50% des chances qu'il soit en lice. L'ex-procureur de la Couronne affirme aussi avoir "vérifié le pouls" et "consulté les bons organisateurs".

Ainsi, à moins d'un revirement d'intentions de dernière heure, tout laisse croire qu'il briguera l'investiture avec, à tout le moins, Pierre Lorrain et l'ancien député Jacques Veilleux pour qui la confirmation de sa candidature n'est qu'une affaire de temps, bien placé qu'il est pour se permettre d'attendre.

Me Trudeau jouit par ailleurs de l'appui tacite du maire Édouard Bonaldo qui nous a déclaré qu'il considérait d'un bon oeil la candidature de Me Trudeau.

Ce faisant, le maire de Saint-Luc a écarté la rumeur de sa propre candidature en signifiant qu'il préférait pour le moment consacrer exclusivement ses énergies dans le monde municipal.

Autre aspirant possible, Me Daniel Dupuis, ex-président de l'Association locale du parti en 1978-'79.

Dans son cas, c'est, tout comme pour Mme Andrée Lamarre, un "ni oui, ni non" ajouté à un "il est tôt pour parler de ça".

"Ce serait mentir de dire que je n'y ai pas songé. Ma décision est en suspens. Qui va se présenter? Il y a beaucoup de facteurs à considérer", déclare-t-il en précisant également que des facteurs d'ordre personnel, hors de ses préoccupations politiques, lui imposent notamment d'attendre de connaître la date de la convention avant de se prononcer définitivement sur son avenir politique.

Pierre Lorrain

Claude Trudeau

Daniel Dupuis

Parc industriel

Projet de $2 millions retardé par Québec

Les élus municipaux de Saint-Jean-sur-Richelieu aimeraient bien voir le président du Conseil du trésor activer la procédure quant à l'acceptation d'une subvention pour l'aménagement d'infrastructure dans le parc industriel, subvention comprise dans le cadre d'une entente auxiliaire Canada-Québec.

Comme le rappelait le responsable du bureau technique, M. Marcel Bernard, la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu a déposé auprès du ministère de l'Industrie, du Commerce et du Loisir un projet en trois volets comprenant notamment la construction d'un aqueduc de ceinture d'une dimension de 14 pouces afin de mieux desservir les usagers du parc industriel et, du même coup, l'ensemble des résidants de la municipalité.

Le projet comprend aussi des travaux qui permettraient de relier la rue Pierre-Caisse, à partir de l'échangeur, au Chemin Grand Bernier.

L'entente auxiliaire Canada-Québec stipule que les deux paliers de gouvernement défraient jusqu'à 75% du coût des travaux, ce qui représenterait pour Saint-Jean un apport financier d'environ $1,5 million d'un projet lui-même évalué à près de $2 millions.

Les démarches entreprises auprès du Conseil du trésor par les édiles municipaux ont pour but de presser la procédure d'acceptation du projet avant que les coûts des travaux ne subissent les affres de l'inflation.

D'ailleurs à ce sujet, M. Bernard précisait qu'au cours de la période '80-'81, la facture globale des travaux pourrait bien subir une augmentation d'environ 10% imputable notamment à la hausse des coûts du pavage.

Donc en ce qui regarde ce projet la ville de Saint-Jean est fin prête, il ne reste plus qu'au gouvernement provincial d'accorder le feu vert pour sa réalisation en débloquant les fonds nécessaires.

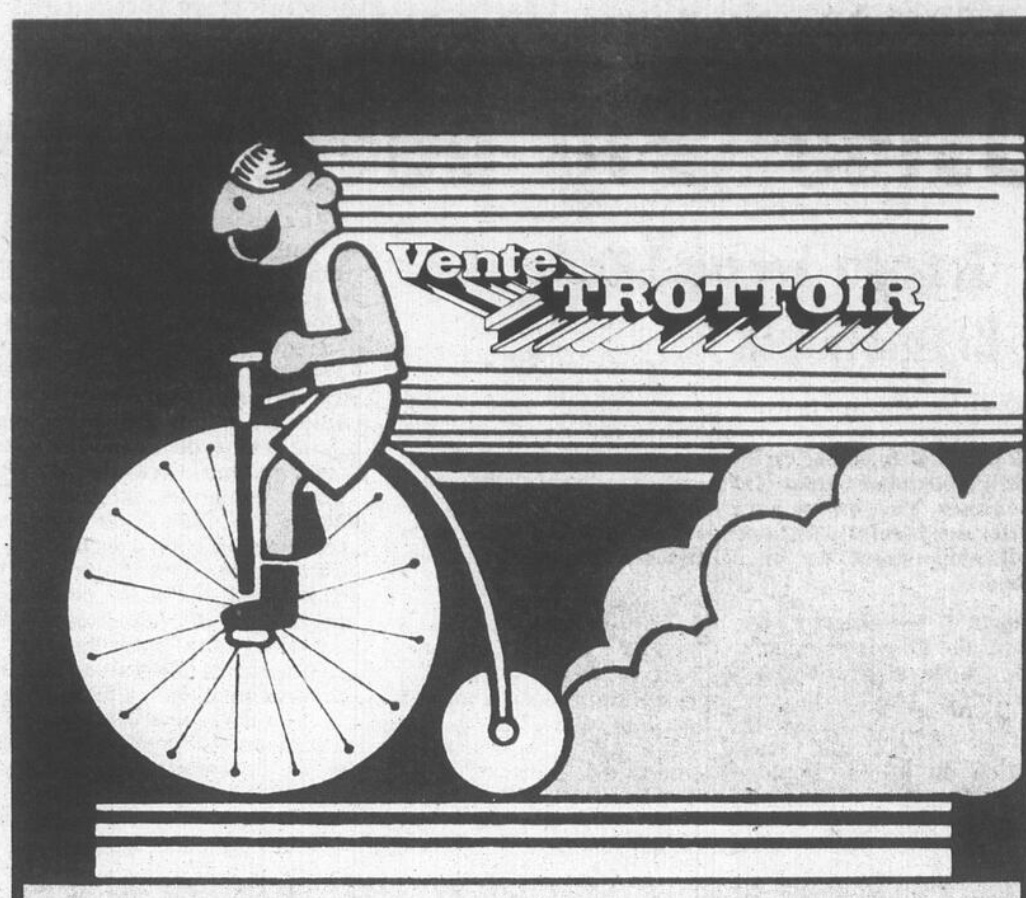

Très grands spéciaux

Cuir et fourrure

sur

chapeaux
collets
manteaux

ensembles
vestes
manteaux

Fourrures

Créations

Janet Laflamme

spécialiste depuis 30 ans

LA Boutique DU cuir ENR

POUR ELLE ET LUI

245 RUE RICHELIEU,

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU,

347-2022

GC galerie du centre

GC galerie du centre

Traitement du purin de porc

Usine "Pig power" implantée à Farnham?

● Groupe Franc-Bec
● Biométhane

par Marc O. TRÉPANIER

À force de voir couler de l'eau purinée dans leurs robinets par le temps qui court, les citoyens de Farnham ne doivent ni consommer leur bacon avec appétit, ni être en état de discuter des bienfaits de la production porcine dans le cadre du développement de la politique agro-alimentaire du Québec.

Pourtant, les objectifs de qualité de l'environnement et ceux du développement de l'agriculture pourraient être conciliés avec la mise sur pied de procédés de récupération du fumier liquide (purin) de porcs.

Plus encore, le purin de porc pourrait être transformé en énergie, le méthane biologique ou "biogaz", grâce à un traitement anaérobique ou sans oxygène.

Cette solution est sur papier et n'attend que le financement pour se réaliser, s'il faut en croire M. Charles-Yvon Roy de la société Franc-Bec qui compte créer dans les prochains mois un complexe énergétique à Marieville et songe à l'implantation simultanée d'une usine de "Pig Power" à Farnham.

Complexe

Le complexe environnemental projeté à Marieville est à triple volet.

D'abord, explique le johannais Charles-Yvon Roy, une usine de gazéification du méthane exclusivement centrée sur le traitement du purin de porc dont le coût est évalué à $3 millions. C'est le même type d'usine qu'on construirait à Farnham puis ensuite à Saint-Hugues et à Saint-Hyacinthe, selon la planification à long terme de Franc-Bec dont il assume la présidence.

Une demande de subvention de $725,000 a été présentée le 1er avril dernier au ministère de l'Expansion économique régionale pour l'usine de Marieville. Reste à savoir quel intérêt le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec, qui a aussi été approché, portera au développement de ce nouveau type de production énergétique.

Sitole

Le second élément du complexe représente aussi une injection de capital approchant le $3 millions. Il s'agit de l'usine SITOLE qui traiterait les déchets urbains pour les transformer en compost. Cet engrais organique produit serait ensuite revendu pour l'exploitation agricole.

Complémentaire aux deux volets précédents, la troisième unité du complexe consiste en la construction de serres chauffées au biométhane et permettant l'expérimentation sur le compost.

Triangle

Misant sur le triangle Environnement-Énergie-Agriculture, notre interlocuteur se dit confiant de la faisabilité économique de son projet, d'autant plus que la conjoncture apparaît des plus propices.

D'ailleurs, le vice-président de la société Franc-Bec, M. André Balu, ingénieur à l'Hydro-Québec, a appliqué ces techniques de récupération en réalisant plusieurs projets d'assainissement dans le début des années '50 tant en France qu'au Brésil, au Liban qu'au Pakistan ainsi que dans certains autres pays.

Outre le traitement du fumier liquide de porc, les techniques permettent notamment le traitement des fumiers de vaches et de poulets ainsi que celui des boues d'égouts provenant des usines de traitement des eaux usées.

Yamaska

Les citoyens du long de la rivière Yamaska font face à un problème extrêmement urgent.

Est-il nécessaire de rappeler que le problème est généré tant par le débordement des réservoirs de purin qui contamine les nappes d'eau souterraine que par le déversement illégal du fumier dans les cours d'eau. À cela s'ajoute l'épandage prématuré au printemps du fumier sur un sol encore gelé, fumier que la terre n'absorbe pas et qui va se jeter dans les fossés et les cours d'eau.

M. Roy estime que la solution Franc-Bec serait la bienvenue chez les urbains en prise avec une eau contaminée et chez les producteurs de porcs dont les coûts de conservation du purin ne cessent de croître à un rythme encore moins rapide toutefois que ne décroît leur cote de popularité!

Si les sources de financement peuvent être trouvées, la construction d'usines à Marieville et Farnham pourrait être complétée dans une dizaine de mois, soit vers mai '81.

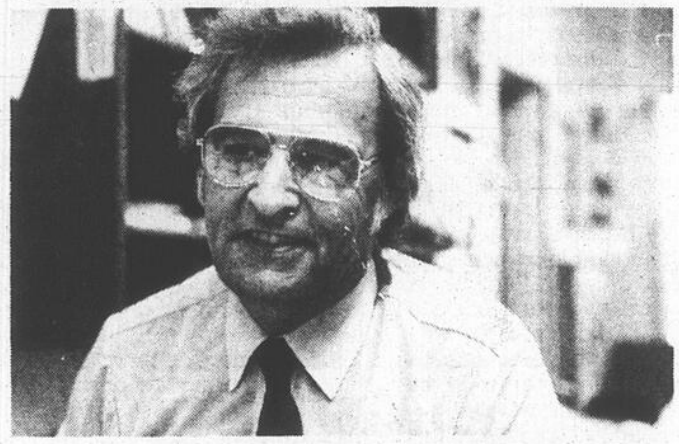

"En cette période où l'autonomie énergétique est un objectif quotidien, il me semble impensable de gaspiller l'énergie récupérable du purin de porc, d'autant plus que notre projet règlerait un problème majeur de pollution du milieu aquatique". (Charles-Yvon Roy) (Photo Jacques Paul).

Production d'appareils de chauffage

Elf Aquitaine a approché Singer

● À l'automne?

La compagnie Singer de Saint-Jean, où l'on fabrique des machines à coudre et des aspirateurs, a été sérieusement approchée par le groupe français Elf Aquitaine pour faire de la sous-traitance.

M. Charles-Yvon Roy, dont la compagnie Intergaz, firme principale du holding Franc-Bec, joue le rôle d'interlocuteur québécois de Elf Aquitaine, nous a en effet précisé que les pourparlers avec Singer avaient trait à la fabrication sous licence d'appareils de chauffage au gaz propane et au gaz naturel.

Solaronics

Singer a récemment créé une division spéciale nommée "Contract production capabilities" chargée d'examiner et de développer le potentiel de sous-traitance de la compagnie.

En fait, c'est plus précisément la compagnie "Solaronics Vaneecke", appartenant à Elf Antargaz à 80%, elle-même membre à part entière de la société pétrolière et gazière Elf Aquitaine, qui cherche un sous-traitant au Québec.

50 emplois?

La première rencontre entre des représentants de Singer et de Solaronics Vaneecke s'est déroulée à Saint-Jean le 9 mai dernier, a rappelé M. Roy qui estime qu'une cinquantaine d'emplois pourraient être créés si les présentes démarches aboutissaient à un accord contractuel.

Des études de marché sont présentement en cours et des développements pourraient survenir en septembre si le projet s'avère rentable, ajoute M. Roy.

Singer

Pour sa part, le président de Singer Canada, M. George H. Mercier, nous a confirmé l'existence des démarches entre les deux firmes en présisant par ailleurs que le dossier en était encore au stade "exploratoire".

Trouvant "prématuré" de s'avancer plus avant dans les spéculations en termes d'investissements et de création d'emplois, il a indiqué qu'une délégation de Singer doit aller visiter les usines de Solaronics Vaneecke en France à l'automne.

Intéressant

M. Mercier trouve "intéressant" le projet de fabrication sous licence, d'autant plus que Singer a déjà produit de l'équipement de chauffage électrique et que ses installations pourraient servir sans exiger une conversion coûteuse.

Solaronics Vaneecke fabrique toute gamme de produits de chauffage pour des utilisations industrielle et domestique.

Il appert que Singer pourrait facilement et à peu de frais entreprendre la production d'équipement de chauffage pour une filiale du groupe français pétrolier et gazier Elf Aquitaine. Des discussions sont présentement en cours et pourraient aboutir dès l'automne prochain.

Erratum

Une erreur s'est malencontreusement glissée au sein de la section Économie de notre édition de la semaine dernière. La signature du journaliste Marc-O. Trépanier et le premier paragraphe du texte relatif à l'Assemblée générale annuelle de la SODEQ du Bassin Richelieu ont été omis.

Le texte commençait ainsi: "L'engagement du directeur général de la SODEQ du Bassin Richelieu par le conseil d'administration sortant aura été au centre des préoccupations des actionnaires réunis en assemblée générale annuelle jeudi soir dernier à Saint-Luc".

Veuillez nous excuser.

Woolco

Correction

Dans notre cahier publicitaire Woolco confort à la maison nous annonçons à la page 18, des téléphones décoratifs pour le foyer. Malheureusement à cause d'un délai de livraison indépendant de notre volonté, ces téléphones ne seront pas disponible immédiatement, toute foi nous donnerons des coupons de partie remise à tous les clients.

Veuillez noter que le tourne-disque représenté à la page 19 de notre cahier publicitaire "Confort à la maison" est incorrect. Le tourne-disque BSR ATM 200 est celui compris dans l'ensemble chaîne stéréo "Pro-Sonic".

Nous regrettons vivement ce contretemps.

LES GRANDS MAGASINS Woolco

BOUCHERIE D'AUJOURD'HUI INC.

MAISON DE CONFIANCE

348-3888

(SITUÉE ENTRE DÉPANNEUR RICHELIEU ET LA MACÉDOINE - VOISINE DE SOCIÉTÉ DES ALCOOLS)

BIFTECK BOSTON

3.49 LB

idéal pour charbons de bois

10 lb et plus

3.29 LB

COTELETTES DE PORC

mixtes idéales pour charbons de bois

1.49 LB

LAPIN

produit congelé

1.99 LB

BIFTECK ATTENDRI

(minute steak)

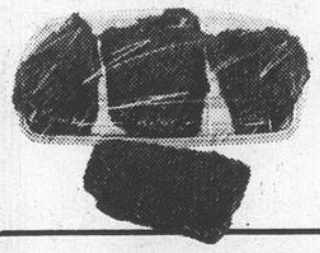

2.89 LB

PETITES CÔTES LEVÉES

de porc
(spare ribs)

1.39 LB

SUPER-SPÉCIAL

Filet d'Aiglefin

frais
(haddock)

1.99 LB

FILET DE SOLE PANÉ

produit congelé

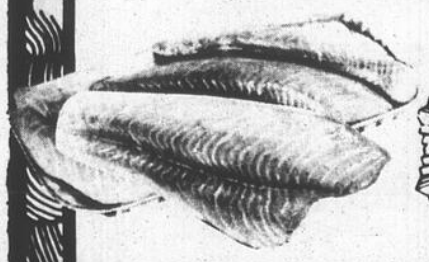

1.29 LB

Éperlans nettoyées

produit congelé

99¢ LB

SUPER-SPÉCIAL

CREVETTES

pelées et déveinées
produit congelé
41/50

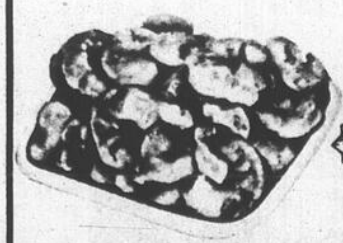

6.99 LB

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI SUIVANT LA PARUTION.
NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES

917 BOULEVARD DU SÉMINAIRE, SAINT-JEAN

348-3888

Par ses propos contre la Loi 105

"Le maire de Saint-Jean ne tient pas compte des besoins réels d'une démocratie en 1980" - Proulx

par Marc O. TRÉPANIER

En déclarant que Québec a effectué un "retour en arrière" par l'adoption de la loi 105 sur la Démocratie municipale, le maire Ronald Beauregard de Saint-Jean épouse une attitude qui ne tient pas compte des besoins réels d'une démocratie des années '80.

C'est l'opinion émise par le député du comté de Saint-Jean à l'Assemblée nationale du Québec, M. Jérôme Proulx, à la suite des critiques formulées par le maire de Saint-Jean à l'endroit d'une législation qui, selon le député, vient bonifier le régime politique municipal en accentuant la démarche entreprise par son gouvernement pour revaloriser le pouvoir en milieu urbain.

Somme toute, pendant que le maire de Saint-Jean accuse Québec d'être rétrograde, le parlementaire péquiste du comté lui rend la monnaie de sa pièce en le rangeant parmi les porte-étendard du conservatisme.

Jérôme Proulx

La semaine dernière, le premier magistrat johannais faisait part au Canada Français de ses griefs à l'endroit de la loi 105.

Foncièrement contre le mode de représentation par quartier qui favoriserait la "petite politique" au détriment de l'intérêt général de la collectivité, le maire considère également que l'augmentation du plancher des conseillers à huit (maximum de douze) engendrera des déboursés "inutiles".

Il établit une distinction entre les concepts d'équipe et de parti politique. Selon lui, l'appartenance à une équipe laisse libre cours à la dissidence des conseillers tandis que les partis politiques lient les conseillers à une ligne de parti empêchant la formulation publique d'une opinion contraire à celle de la formation politique.

Désaccord donc avec la nouvelle législation qui reconnaît officiellement les partis politiques municipaux, institue un contrôle des dépenses électorales et établit un mécanisme de remboursement des dépenses aux candidats ayant obtenu au moins 20% des suffrages exprimés.

Pas de programme

Enfin, dans sa philosophie politique, le maire Beauregard ne voit pas pourquoi l'on devrait présenter un programme électoral sur la scène municipale. Il estime ainsi que les partis d'opposition seraient fort mal placés pour dresser un programme électoral s'ils ne connaissent pas le fonctionnement de l'appareil administratif.

Proulx

"J'ai voté pour la loi 105 parce que je crois qu'elle est de nature à favoriser l'accessibilité de tous les citoyens à la chose municipale en plus de les intéresser davantage aux affaires locales", déclare le député Jérôme Proulx.

Déplorant le faible taux de participation des citoyens aux élections municipales et le peu d'intérêt qu'ils manifestent à l'endroit de ce niveau de gouvernement, dont l'illustration la plus patente est la maigre assistance aux sessions du conseil, il considère que la reconnaissance des partis politiques devrait consacrer le parlementarisme en milieu municipal.

Opposition

"L'opposition est un principe fondamental dans une véritable démocratie. Elle favorise la confrontation des idées et permet à la population de voter pour l'équipe ou le parti politique qui offre le meilleur programme électoral pour résoudre les problèmes locaux", note le parlementaire.

Contrairement au maire Beauregard, il estime essentiel la présentation d'un programme électoral aux citoyens qui permet d'établir un panorama des besoins et des aspirations d'une ville et de ses habitants.

Quartier

Le mode de représentation par quartier lui semble un moyen important pour briser le mur de l'apathie.

Ajouté au financement des dépenses électorales, ce mode de représentation favorise théoriquement l'accessibilité de toutes les couches sociales à la table du conseil.

En ce sens, le député s'inscrit dans les approches écologistes de la sociologie urbaine qui ont démontré que l'espace urbain est fragmenté et réparti au même titre que le sont les richesses dans une collectivité.

Problèmes

Énumérant certains problèmes de Saint-Jean comme le déclin relatif du centre-ville, le transport en commun, le développement économique ou le développement touristique, il analyse que la présentation de programmes électoraux pourra avoir des "effets créateurs et dynamiques" sur le milieu.

"Avec l'arrivée de partis politiques structurés qui se donneront une "plateforme" électorale à remplir au cours de leur mandat, le pouvoir municipal sera revalorisé et le temps de l'administration au jour le jour sera révolu", conclut-il.

MUSICO... eux autres... ils l'ont l'affaire!

TOUTE UNE VENTE!
UNE VRAIE VENTE!
UNE Vente TROTTOIR

Jeudi - vendredi - samedi
10, 11 & 12 juillet

Disques
Cassettes
Instruments
Musique en feuilles

PRIX

Tous nos prix sont RÉDUITS!

Musico st-jean inc.
21 RUE SAINT-JACQUES, SAINT-JEAN
347-6675

présenté par le comité des "Allons-y voir"!

BOUCHERIE *PIERRE*

2 BOUCHERIES POUR MIEUX VOUS SERVIR

612. rue Dorchester, Saint- Jean
348-1136 - 348-1137

242, de l'Église, Napierville
245-7752

Fernand Pascoal, prop.

QUALITÉ - SERVICE

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Boston complet

idéal pour charbons de bois
morceau de 14 à 18 lb
coupé et emballé
boeuf canada cat. "A"

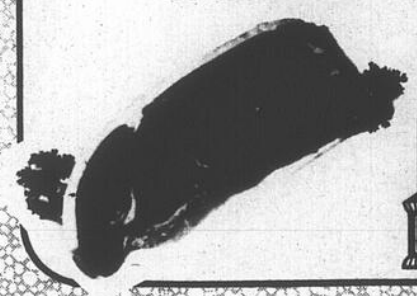

2.49 LB

Boeuf haché

maigre
environ 85%
boeuf Canada cat. "A"

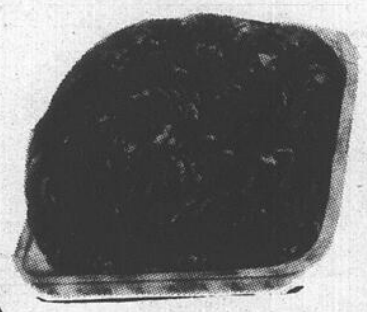

1.98 LB

LONGE DE T-BONE

sans filet
coupée et emballée
boeuf Canada cat. "A"

2.79 LB

LONGE DE PORC COMPLÈTE

coupée et emballée sans frais

1.49 LB

BOEUF POUR BROCHETTES

tendre et savoureux
idéal pour charbons de bois
boeuf Canada cat. "A"

3.89 LB

Tournedos

oeil ou intérieur de ronde
portion 6 à 7 onces
boeuf Canada cat. "A"

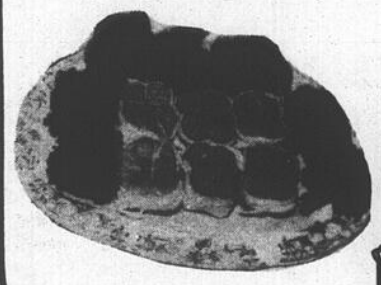

1.69 CH.

POULET PRESSÉ

tranché
Taillefer

1.59 LB

PÉTONCLES

excellents
pour brochettes

paquet 1 lb
SUPER-SPÉCIAL

5.99 LB

Jambon cuit

tranché
Taillefer

2.09 LB

Gros poulet

cat. "A"
C.O.V. - 4 à 5 lb
SPÉCIAL

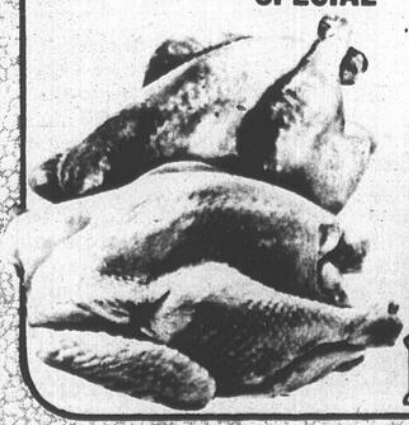

79¢ LB

Festival de Saint-Blaise

"Un succès dépassant toutes les attentes"

- Pierre Demers

Selon son président, M. Pierre Demers, le Festival d'été de Saint-Blaise a remporté un succès au delà de toutes espérances, un peu à la surprise mais surtout à la plus grande joie des organisateurs.

Cet événement, qui en était à sa première édition, se déroulait du 28 juin au 6 juillet derniers. Le programme des activités, lequel était fort diversifié, avait été conçu de façon à ce que tous, sans égard à l'âge ou aux goûts, puissent s'amuser, ni plus, ni moins.

Il y eût ainsi un défilé avec une quinzaine de chars allégoriques, une partie de cartes, une soirée de bingo, un pique-nique en plein air, un concert de musique et, le dernier soir, un grand feu de camp couronné d'un feu d'artifice.

Tournois, concours

Mais là n'étaient pas les seules activités à se dérouler tout au long de cette semaine. Plusieurs tournois, compétitions et concours de toutes sortes y figuraient également.

Parmi ces derniers, mentionnons la traversée du Richelieu en canot, le tournoi de ping-pong, le concours de buveurs de bière, le concours "attrapez le cochon huilé", le concours des plus belles jambes masculines, ainsi que plusieurs parties de balle molle opposant les équipes les plus diverses (équipe de femmes contre jeunes garçons, etc.).

Participation

Comme nous l'indiquait M. Demers, la réponse du public fut plus que remarquable, plusieurs centaines de personnes étant présentes à presque chaque activité.

La participation des gens fut aussi digne de mention. En effet, on dut dans certains cas augmenter le nombre de catégories à un concours devant celui des participants, qui dépassait les prévisions des organisateurs.

Bénévoles

À ce propos, notre interlocuteur n'a pas manqué de souligner l'apport des bénévoles au déroulement et au succès du Festival. "C'est avec empressement que nombre de personnes ont offert leurs services et se sont dévouées sans compter".

L'an prochain

En terminant, M. Demers n'a pas caché sa satisfaction à la suite de cette première expérience et nous a assuré que les chances de refaire un Festival d'été à Saint-Blaise l'an prochain étaient plus que bonnes.

On prévoit d'ailleurs s'y prendre encore plus à l'avance pour l'organiser, afin que le prochain soit encore plus au point que le premier.

Rang Saint-Edouard

Pas d'échangeur cette année!

• Décision retardée

par Gilles BÉRUBÉ

Contrairement à ce qu'on avait laissé entendre au début du mois de mai, l'échangeur à l'intersection du rang Saint-Édouard et de l'autoroute 35 ne sera probablement pas réalisé en 1980.

C'est ce que nous a avoué le responsable de ce dossier au ministère des Transports, M. Jacques Plamondon, en ajoutant que la réalisation de cet équipement routier demeure sujet aux disponibilités budgétaires. Rien n'indique non plus que le projet se concrétiserait en 1981.

Décision

Quant à la décision que M. Plamondon nous avait alors annoncée pour ces jours-ci, elle est retardée aux "calendes grecques" elle aussi. À l'heure actuelle, l'étude dans laquelle le ministère s'est engagée, se poursuit et devrait être terminée dans peu de temps, peut-être dans un mois, selon M. Plamondon. Celui-ci croit d'ailleurs être en mesure de pouvoir donner plus de détails au début du mois d'août.

L'étude actuellement menée par le ministère vise à savoir si le projet sera réalisé tel qu'il a été conçu originellement ou encore si on apportera des modifications mineures, comme l'ont proposés divers intervenants. Dans sa forme originelle, le coût de construction du viaduc serait de l'ordre de deux millions de dollars. Même si aucune décision n'est arrêtée sur ce projet, il reste qu'il demeure inscrit au programme quinquennal du ministère des Transports.

Rencontre

Rappelons qu'une rencontre regroupant les représentants de diverses municipalités de même que ceux d'organismes concernés s'est tenue le vendredi deux mai dernier à Longueuil. Cette réunion avait pour but de recueillir le point de vue de chacun sur ce projet. Dans l'emsemble, la plupart le considère comme nécessaire et urgent.

Seul le préfet du comté d'Iberville, M. Jean-Paul Lasnier, s'oppose à la construction de l'échangeur au profit d'une voie de service et de la fermeture du rang Saint-Édouard à la hauteur de la route 35.

Tapis Métropolitain

Vente de tapis 3 pour 1

Nous sommes fiers de présenter à nouveau notre exclusive vente de tapis 3 pour 1; au fil des années des milliers et des milliers de Canadiens ont été enchantés des super épargnes offertes durant cette fabuleuse vente de tapis et nous sommes heureux de la présenter à nouveau juste pour vous. Achetez avec confiance, nous le garantissons par écrit.

EXTRA SPÉCIAL — Plus de 54,000 pi. ca. en magasins de styles discontinués à écouler. * L'assortiment peut varier d'un magasin à l'autre. Rég. jusqu'à $12.99 v.c. installée avec sous-tapis. 3/1 $6.99 v.c.

PELUCHE — L'allure décorateur pour votre foyer. 100% nylon, tons multicolores. Nouvel endos très résistant. Rég. $11.99 v.c. installée. 3/1 $8.99 v.c.

SCULPTÉ — Luxueuse moquette qui embellira votre maison. Velours bouclé, 100% nylon à relief. Quantité limitée. Rég. $12.99 v.c. installée. 3/1 $9.99 v.c.

BOUCLÉ / COUPÉ — De construction robuste en nylon de Dupont, se prêtant facilement à tout décor. Traité au scotchguard. Rég. $17.49 v.c. installée avec sous-tapis. 3/1 $10.99 v.c.

TWIST — Poils torsadés de nylon Dupont, pour une meilleure performance. Vous rechercherez un tapis robuste pour des endroits achalandés, cette moquette répondra à vos besoins. Rég. $16.99 v.c. installée. 3/1 $11.99 v.c.

SAXONY — Moquette à l'apparence riche et luxueuse de la laine. Trevira, 100% polyester, durable et facile d'entretien. Traité au scotchguard. Rég. $19.49 v.c. installée avec sous-tapis. 3/1 $13.99 v.c.

SAXONY / BOUCLÉ — Idéal pour la décoration intérieure moderne. Grand choix de couleurs ton sur ton. Nylon très soyeux de Dupont. Traité au Teflon. Rég. $20.49 v.c. installée avec sous-tapis. 3/1 $14.99 v.c.

SAXONY / PELUCHE — Offrez-vous de l'élégance à un prix très modeste. Nylon de Dupont très soyeux, traité au Teflon. Nouvelles colorations vivantes ton sur ton. Rég. $23.49 v.c. installée avec sous-tapis. 3/1 $16.99 v.c.

1 TAPIS — Vous obtenez le tapis de qualité de marque réputée

2 SOUS-TAPIS — Vous obtenez le sous-tapis

3 INSTALLATION — Nos poseurs professionnels installeront votre tapis pour vous.

*MIN. 15 V.C.; SURFACES PLANCHER SEULEMENT... MARCHANDISE SÉLECTIONNÉE SEULEMENT.

LES 3 POUR 1 SEUL BAS PRIX*

TAPIS MÉTROPOLITAIN GARANTIE du "MEILLEUR ACHAT"

Vous obtenez avec votre achat un Certificat de Garantie supportant notre
• GARANTIE de MARCHANDISE de PREMIÈRE QUALITÉ
• GARANTIE DE 100 JOURS DU PLUS BAS PRIX
• GARANTIE À VIE SUR L'INSTALLATION

MARCHANDISE DE PREMIÈRE QUALITÉ • GARANTIE DE 100 JOURS SUR LE PLUS BAS PRIX • GARANTIE À VIE SUR L'INSTALLATION

TAPIS Métropolitain

Venez voir nos centaines d'autres spéciaux avec INSTALLATION GRATUITE

GARANTIE DU PLUS BAS PRIX PENDANT 100 JOURS par écrit
GRAND CHOIX DE PRÉLARTS ET DE TAPIS
INSTALLATION GARANTIE À VIE par écrit
SERVICE D'ACHAT À DOMICILE GRATUIT 348-6126
TAPIS GARANTIS 10 ANS ENDOS DE JUTE 5 ANS ENDOS CAOUTCHOUC

CHOIX COMPLET DE PRÉLARTS

10 ANS À VOTRE SERVICE

AUCUN COMPTANT 1er paiement à 45 jours sur plan de paiement différé

À TRAVERS LE CANADA

FINANCEMENT SUR LES LIEUX

Carrefour Johannais

182 BOUL. SAINT-JOSEPH, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

348-6126

20 MAGASINS À TRAVERS LE CANADA

provibec

Votre épicier de toujours.

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités

SEMAINE DU 7 AU 12 JUILLET 1980

ESSUIE-TOUT DE PAPIER SCOTT paq. de 2 roul. — **99¢**

HUILE VÉGÉTALE PURE CRISCO 3 litres — **4.49**

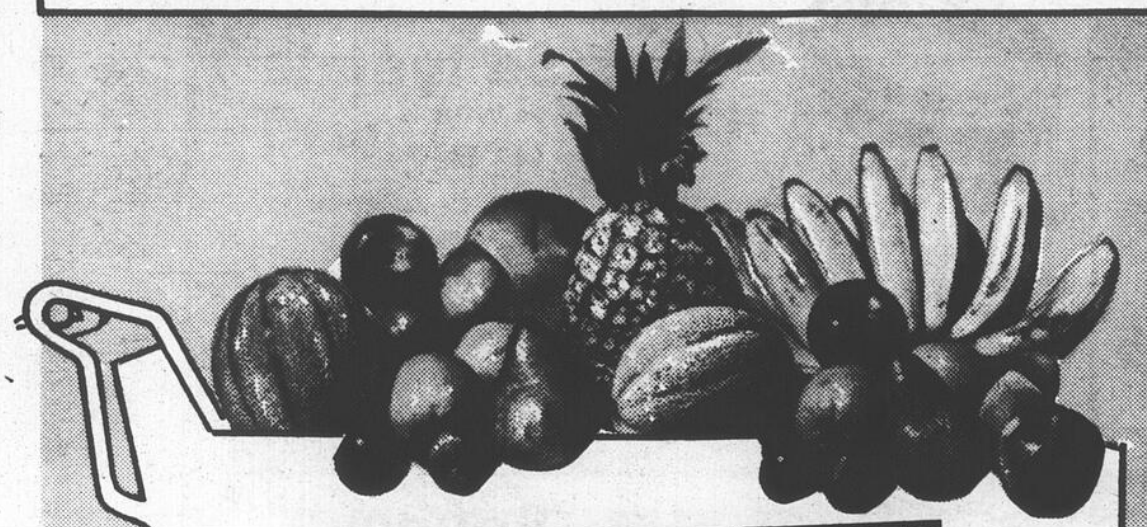

LES FRUITS ET LÉGUMES

PÊCHES MURIES À POINT importées des E.-U. — Canada no 1 **38¢ LB**

CÉLERI FRAIS importé de Californie Canada no 1 — **68¢ CH.**

ÉPINARDS FRAIS culture de Québec paq. de 10 oz — **45¢ CH.**

Échalottes françaises culture du Québec — 2 paq. **33¢**

LAITUE ROMAINE culture du Québec — grosseur 16 **33¢ CH.**

PATES ALIMENTAIRES GATTUSO 2 lb — **89¢**	PATE DE TOMATE GATTUSO 5 1/2 oz — **3/99¢**	MOUTARDE PRÉPARÉE V-H 16 oz — **2/89¢**
PAIN DE VIANDE BOVRIL 12 oz — **99¢**	COUCHES/ NOUVEAU-NÉ PAMPERS paq. de 30 — **2.49**	CONFITURES LAURA SECORD 24 oz — **2.19**
POUDING INSTANTANÉ JELL-O 99 g/113 g — **2/79¢**	SAUCE À LA VIANDE FREDDY 12 oz — **75¢**	THON PÂLE POULET DE MER en morceaux 184 g — **1.09**
FRICOT MINUTE BETTY CROCKER 7.2/8.4 oz — **95¢**	SARDINES BRISLING millionnaire 100 g — **1.06**	GARNITURE À DESSERT LUCKY WHIP 4 oz — **69¢**
INSECTICIDE RAID pour maison & jardin 350 g — **3.49**	RIZ "CONVERTED" UNCLE BEN 454 g — **89¢**	BOISSONS DEL MONTE 48 oz — **75¢**
DÉTERGENT LIQUIDE WISH 2 litres — **3.99**	AGENT DE RINÇAGE ALL 250 ml — **1.99**	POIRES BARTLETT AYLMER 14 oz — **69¢**
BOISSON À SAVEUR DE FRAISES NESTLE QUIK 375 g — **1.09**	SAVONS DE TOILETTE ZEST 3 pains - format bain — **1.59**	BRIQUET AU BUTANE BIC — **99¢**
LAMES DE RASOIR BLEUES GILLETTE paq. de 5 — **99¢**	HEAD & SHOULDERS SHAMPOOING LOTION 350 ml — **2.79**	MARGARINE MOLLE PROVIGO 2 lb — **1.39**
FROMAGE TRANCHÉ RÉGULIER PROVIGO 500 g — **2.16**	FRITURES DE POISSON BLUE WATER 32 oz — **2.99**	ARACHIDES EN ÉCALES KRISPY KERNELS 300 g — **1.09**

VIANDES

Bifteck de ronde boeuf Canada cat. "A" — **1.98 LB**	**Bifteck de rosbif de pointe de surlonge** boeuf Canada cat. "A" — **2.48 LB**	**Rosbif de croupe** coupe extérieure boeuf Canada cat. "A" — **1.98 LB**
Bacon sans couenne PROVIGO paq. de 500 g — **1.28 LB**	**Bologne régulier ou ciré** ROYAL — **88¢ LB**	**Saucisses pur porc** produit décongelé ROYAL — **1.28 LB**
Viandes cuites tranchées TAILLEFER paq. de 175 g — **78¢ CH.**	**Salade de choux** TAILLEFER cont. de 24 oz — **1.28 CH.**	**Saucisses fumées** TAILLEFER paq. de 2 lb — **2.38 CH.**

MARCHE LAPLANTE
service de livraison
TÉL.: 348-3737
371 RUE LAURIER, SAINT-JEAN
BIÈRE - VIN - CIDRE

MARCHÉ SAINT-EDMOND
85 RUE FRONTENAC, SAINT-JEAN
BIÈRE - VIANDE - VIN
Service de livraison

provi

Pour vous chaque semaine...

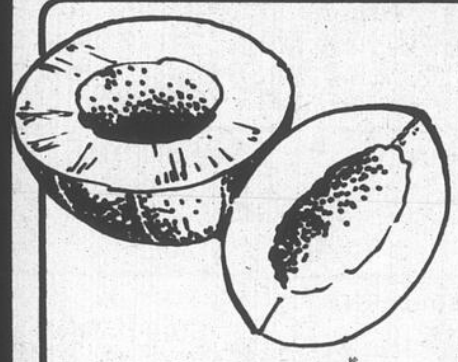

Cantaloups frais
importés de californie
canada no 1, grosseur #45
.67 ch

Jus de tomate
de fantaisie
HEINZ
boite de 19 oz liq.
.25

Choux verts frais, culture du québec, canada no 1 — **.17 lb**

Kiwi produit importé, grosseur #39 à 42 — **.55 ch**

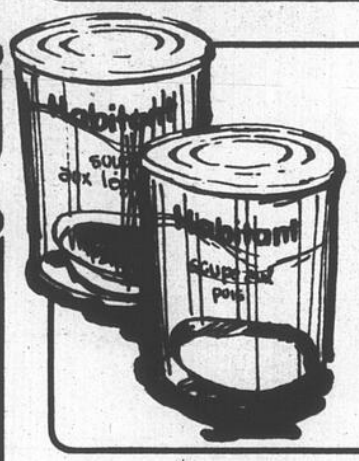

Soupes
variées
HABITANT
boite de 8 oz
5/1.00

Bleuets frais
importés du new-jersey
canada no 1
contenant de 1 chopine
1.19

Maïs sur épis frais
importés des états-unis
canada no 1
5/.99

Spaghettini
CATELLI
boite de 2 lb
.79

Sauce aux tomates
SPLENDOR
boite de 14 oz
3/1.00

Cubes pour allumage, ZIP, boite de 15 oz	.99
Savon liquide ZERO, contenant de 16 oz liq.	1.39
Biscuits digestif, nice, sablés, PEEK FREAN, boite de 400 g	1.19
Grignotines cheddees, chips de maïs, mini chips, flings cheddar, CHRISTIE, sac de 180 g	.69
Biscuits arc en ciel, boule neige, parasol, trinidad, DAVID, paquet de 350 g	.79
Savons de toilette, IRISH SPRING, emballage de4	1.19
Nourriture pour chats saveurs variées, TENDER VITTLES, boite de 340 g	.69

Mayonnaise HELLMANN'S, bocal de 750 ml	1.49
Fèves au lard dans la sauce tomate, LIBBY'S, boite de 28 oz	.79
Café instantané MAXWELL HOUSE, bocal 10 oz	5.59

Crème à barbe foamy, GILLETTE, contenant de 200 ml	1.19
Rince-bouche SCOPE, bouteille de 1 litre	2.89
Pâte dentifrice au fluorure, AIM, tube de 100 ml	.89
Tartes pommes ou raisins, PROVIGO, boite de 20 oz	1.29
Poisson & frites goberge, surgelé, BLUE WATER, boite de 32 oz	1.99
Garniture fouettée pressurisée, RICH, contenant de 250 g	.89

Boeuf salé, HEREFORD, contenant de 3 oz	1.49
Lasagne CATELLI, boite de 500 g	.89
Jus de fruits tamisé pour bébé, GERBER, contenant de 4½ oz	.31
Poubelle d'armoire, GLAD	5.99
Nourriture pour chiens dog chow, PURINA, sac de 10 kg	11.99
Champignons en morceaux, ELBEE, boite de 10 oz	.79
Huile de tournesol, SAFFLO, bouteille de 750 ml	1.39
Beurre d'arachides, PROVIGO, bocal de 500 g	1.15
Garniture à dessert, MONARCH WHIP, contenant de 225 g	.69
Litière pour chats, SAULAR, sac de 4 kg	1.49

Supermarché Laplante
440, 2ième Avenue
Iberville

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

gain

C'est tout choisi!

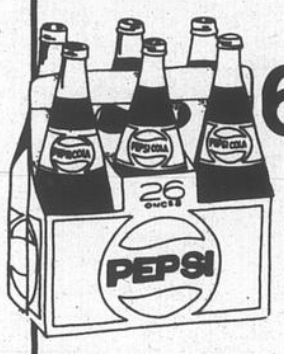

PEPSI COLA
régulier ou diète
bouteille de 750 ml
6/2.29 + dépôt

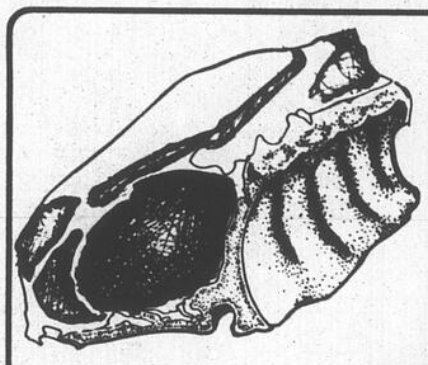

Rôti de porc frais
bout des côtes
environ 3½ lb
.88 lb

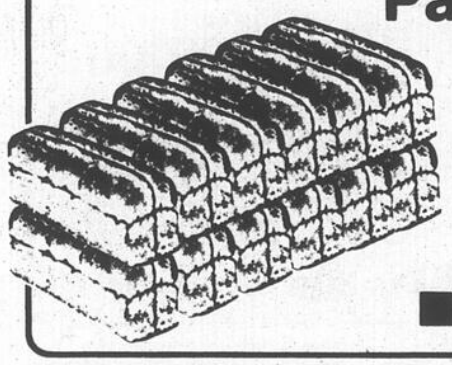

Pains hot dog
PROVIGO
paquet de 12
.79

Jambon genre dîner PROVIGO 2.48 lb

Jambon cuit tranché LA BELLE FERMIERE paquet de 175 g 1.48

Côtelettes de porc frais
partie du centre
1.58 lb

Moutarde
préparée
PROVIGO
bocal de 24 oz
.59

Relish
en cubes
HABITANT
bocal de 24 oz
.89

Rôti de porc frais
bout du filet
environ 3½ lb
1.08 lb

Pain de poulet
ROYAL
1.28 lb

Cristaux à saveur d'orange GAI MEUNIER emb. de 3 x 3¼ oz .79

Pâté jambon ou jambon-fromage CORDON BLEU boîte de 3 oz 2/.89

Poulet désossé NOTRE-DAME cont. de 900 g 4.99

Jus de raisin concorde WELCH contenant de 40 oz liq.	1.39
TOTAL COLA boîte zip top caisse de 24 x 10 oz liq.	5.99
Sacs pour garde-manger GLAD boîte de 50	.89
Ragoût de boulettes PURITAN boîte de 24 oz	1.49
Boissons à saveur de fruits F B I boîte de 10 oz liq.	5/1.00
Epices à bifteck FRENCH bouteille de 92 g	.89
Sauce pour poulet chaud HABITANT boîte de 14 oz	3/.99
Sacs pour poubelle d'armoire GLAD paquet de 30	1.49
Thé en sachets PROVIGO boîte de 60	1.49
Papier aluminium ALCAN boîte de 10m x 45cm	1.99

Bologne régulier ou ciré empaqueté sous vide	1.18 lb
Saucisses fumées tout boeuf COORSH paquet de 16 oz	1.58
Boeuf fumé tranché COORSH paquet de 4 x 57 g	2.18
Salade de chou COORSH contenant de 1 kg	1.68
Pâté au poulet LA BELLE FERMIERE paquet de 250 g	1.08
Saucisses pur porc produit décongelé ROYAL	1.28 lb
Timbales assorties TOUR EIFFEL contenant de 200 g	1.28
Pâté de foie régulier TOUR EIFFEL	1.48 lb

Provigain St-Jean
429, rue St-Jacques
St-Jean

Marché Laplante & Goulet Inc.
755, rue St-Jacques
St-Jean

Prix en vigueur jusqu'au samedi 12 juillet 1980.

FORUM

Producteurs et la Rivière du Sud

N.D.L.R. Pour faire suite à la position prise par un certain nombre de personnes notamment "les écologistes" quant à l'opportunité de draguer ou non la rivière du Sud, le Syndicat de l'Union des producteurs agricoles de Venise nous faisait parvenir sa position. Toutefois compte-tenu de la longueur extrême de l'argumentation avancée nous devons publier le document en deux tranches.

M. le directeur,

Les travaux de redressement et de dragage de la rivière du Sud sont retardés d'un an pour étude écologique.

C'est ce que viennent d'apprendre les cultivateurs propriétaires de terrains inondés par le débordement des eaux de ladite rivière.

Évidemment, ce n'est pas pour ceux là une nouvelle particulièrement réjouissante. Mais comme disait l'un d'eux, c'est comme la romance quand c'est fini, ça recommence. Et il ajoutait pour définir sa pensée, dans le cas de la rivière Richelieu, c'est une histoire de plus de cent ans, de père en fils, toutes les promesses, tous les espoirs, et autant de déceptions se sont succédés au rythme des décennies. Les années '70 ont été on ne peut plus active, avec le résultat que l'on sait. S'il nous a fallu baisser pavillon, nous croyons toutefois qu'il nous sera possible d'y revenir.

Et voilà que pour un de ses affluents qui se nomme la rivière du Sud, le même scénario recommence. Les tenors ont cependant changé d'origine. Ceux-ci sont typiquement canadiens, à l'encontre de ceux-là qui étaient U.S.A.

Sans le cas de la Richelieu, les écologistes américains durant les dix dernières années ont tellement bien orchestré leur savant placottage que nos écologistes canadiens, à part quelques objections pour la forme, sont demeurés cois. Était-ce le fruit de furtives et tacites connivences? depuis le temps que cela dure, on en a vu d'autres.

Pourtant tout au long de la dite Rivière Richelieu sur un parcours de 20 km il est mort tout un complexe forestier, érables, chênes, frênes, ormes et autres, dû à la crue prolongée des eaux. Dommages irréparables puisque les racines mêmes de ces arbres sont définitivement mortes. Il y avait là toute une richesse de verdure nécessaire, sinon indispensable à un bon équilibre écologique capable de fabriquer une grande quantité d'oxygène vital, que la nature avait engendrée.

Durant tout ce remue-ménage des années '70, où étaient nos techniciens experts spécialistes et si compatissants. Pourquoi n'a-t-on pas mis en cause ce fait déplorable? par une mention valable. On peut tout au moins supposer que la commission mixte des eaux limithrophes dirigée en fait par les Américains servait bien leur cause.

Quoiqu'il en soit, le problème de la Richelieu étant momentanément classé, on assiste maintenant à une levée de bouclier à la rescousse des grands marais de la rivière du Sud, principal affluent de la Richelieu.

De jeunes premiers amoureux des fardoches et des hautes herbes apparemment porteurs d'un message tenant lieu d'absolu, se permettant avec une sincérité débordante dont on ne peut douter, d'accuser tout le monde et son père d'à plat ventristes, d'opportunistes, d'obsédés, d'inconscients, d'endormis et pourquoi pas de bornés, de vandales, etc. (mettez-en, y a de la place, l'histoire de l'agriculture déborde de ces contrecoups) sous prétexte que la nature aurait bien fait les choses. Serait-il donc contre nature que les hommes se fassent la barbe?

Une fois de plus la survie de l'agriculture est mise en cause et cette fois au profit de la survie du milieu aquatique, la reléguant (l'agriculture) de ce fait à un sujet de troisième ordre, après l'écologie et l'attrait touristique, tandis que l'on sait pertinemment bien que le plus grand problème dans le monde n'est pas celui des loisirs, de la chasse et de la pêche, mais bien celui de la faim.

En ce qui a trait à l'étendue et la valeur de ces terres, qui fait l'objet d'interrogations, voici le résultat d'un exposé de faits qui met en lumière l'aspect économique de projet.

Dans un rapport publié par le service de l'information et recherche du ministère de l'Agriculture en 1962, M. Paul Boucher D.S.A. dit ceci: "Les travaux de canalisation de la rivière Richelieu permettraient de récupérer et d'améliorer quarante mille acres de terres arables (40,000)".

Prenant fait de ces données, M. Jacques L. Tremblay, agronome du comté d'Iberville dit que les inondations prolongées réduisent ce potentiel à seize mille (16,000) acres.

Dans une lettre adressée à Bernard Prieur, agronome en titre de la région agricole no. 6, en date du 25 mai 1971, ce même Jacques L. Tremblay (regretté de mémoire) écrit qu'Henryville est la municipalité la plus touchée avec 2,772 acres défrichées couvertes par l'eau. Par sa position géographique la Province de Québec pour sa survie doit se prévaloir de son potentiel agricole que se situe le plus au Sud. C'est là que se trouve les meilleures garanties de son mieux être. Il écrit également que ces terres constituées d'argile et de limon sont les plus fertiles de la Province.

Dans le mémoire présenté à la municipalité d'Henryville par le Syndicat de l'U.P.A. de Venise en rapport avec la délimitation de la zone permanente en date du 20 décembre 1979 il est écrit ceci: "Les dix mille cinquante deux (10,052) acres de terre récupérables dans le cas de la Rivière du Sud soient conservées pour l'agriculture, qu'une zone blanche ne soit pas permise dans des endroits où un conflit pourrait survenir entre ladite zone et les exploitations agricoles".

Puisqu'il est acquis que ces terrains récupérables se trouve à Henryville, et que la seule voie possible pour l'écoulement de ses eaux est d'emprunter la Rivière du Sud pour atteindre la Richelieu, il est donc logique de partir d'un seul coup de ce critère de dix mille cinquante deux (10,052) acres pour en faire une saine évaluation en rapport avec les travaux commandés.

Au prix actuel de mille dollars l'acre ($1,000) ce qui est très libéral, ce terrain après son assainissement atteindra comme valeur marchande la somme respectable de dix millions cinquante deux mille dollars ($10,052,000).

Ce capital investi dans l'agriculture après vingt ans d'exploitation au cours actuel des affaires aura rapporté à ses propriétaires un intérêt annuel de 10%, soit la somme de un million cinquante deux mille dollars ($1,052,000) à tous les ans.

Je crois qu'il serait superflu d'ajouter la misère, et les pertes encourues depuis dix ans par les propriétaires des 2,772 acres cultivables décrites ci-haut par l'agronome Jacques L. Trembaly.

À la défense du milieu aquatique, on met en cause la nécessité immédiate de rendre ces lieux aptes à l'agriculture, invoquant l'importance de s'occuper d'abord des champs abandonnés qui se voient un peu partout dans la Province.

Reste-t-il encore des gens qui ne savent pas que la grande majorité de ces champs abandonnés sont sous spéculations. C'est un fait déplorable, dû l'incurie des précédents gouvernements. Mais voici que le ministère de l'Agriculture actuellement bien disposé, envisage la possibilité de joindre à son programme d'autosuffisance alimentaire un projet de récupération de ces terres en friches, pour en disposer à d'éventuels producteurs agricoles sous forme d'achats ou de baux en location à long terme. À ce que je sache, à cause de l'aide gouvernementale qu'il comporte, ce projet suscite beaucoup l'intérêt chez les jeunes qui désirent s'impliquer en agriculture. "Vous êtes dont chanceux vous autres de ne pas être de même". (Suite la semaine prochaine).

Mme Dominique Guay, technicienne en aménagement de la faune, Saint-Luc, vous dites: "L'homme est un obsédé des trajectoires rectilignes, etc..." Et bien oui, c'est vrai pour les cultivateurs résidants qui supportent les méfaits des marais de la Rivière du Sud, et nous devons pour le moins leur faire confiance, puisqu'ils le sont en raison de leur survie, et aussi et surtout en raison de leur droit de propriété. En vertu de ces droits ne pourraient-ils pas pousser leur obsession jusqu'à en interdire l'accès?

Nos spécialistes en écologie pourront faire de belles phrases charmantes et poétiques, s'apitoyer à la Brigitte Bardot, rêver à la circonférence des troncs d'arbres et à leur rugosités, aux méandres paresseux d'une rivière serpentant parmi de cahoteuses collines, se croire porteurs d'un message tenant lieu d'absolu, à l'abri de toutes critiques, il n'en reste pas moins que parfois il faut faire la part des choses.

Ces Messieurs Dames ne sont tout de même pas issus de la cuisse de Jupiter. Ils font en tant que tel un travail de vulgarisation utile reconnu voire indispensable. Cependant, après tant d'autres, je crois qu'il faut s'en défier. Dans l'analyse des faits, ils portent des oeillères qui ont pour effet de leur cacher toutes implications de l'extérieur. Ça leur permet sans doute une meilleure concentration. Mais pour le commun des mortels, à l'écoute de leurs doléances, il leur faudra parfois rester sur leur appétit.

Ce que les biologistes, écologistes ou environnementalistes omettent souvent de dire, nous espérons qu'ils en sont toutefois conscients c'est que la sauvagine, le riz sauvage et plusieurs autres espèces végétales, sans compter les boisés mentionnés plus haut, ont décru en population d'une façon très marquée puisque le niveau des eaux est encore plus haut. Il s'agit de connaître la région pour pouvoir en témoigner.

Maintes espèces de poissons se reproduisent maintenant jusque dans les fossés agricoles, et lorsque l'eau se retire des terres, les cadavres et les oeufs morts se retrouvent par centaines. Cette eau lorsqu'elle envahit les terres agricoles lessive engrais, minéraux, matière organique, produits chimiques qui retournent directement à la Rivière. Il y a tout à parier que cet état de choses, s'il n'est pas connu des écologistes, soit caché à la population délibérément. Il y aurait avantage à ce que les ministères concernés dans la protection de la flore et la faune jouent cartes sur table, et à la lumière de discussions franches un compromis saurait probablement être trouvé au grand avantage des milieux écologique et agricole.

Mais non aujourd'hui nous vivons le début d'une obstruction systématique, telle que vécue pour la Rivière Richelieu avec son trop plein d'imprévisibles complots, classifiquement orchestrés. On commence bien innocemment par une étude d'un an, qui, à cause de toutes espèces de raisons deviendra sans malices apparentes une étude de cinq ans. Il s'agira par exemple, pour en venir aux fins désirées, de la reconstruction de dossiers supposément perdus, d'assemblées remises, faute de quorum, d'entrée en scène de nouveaux experts exigeants une revision complète des dossiers, de divergences politiques favorisant une fructueuse chicane de famille, et de bien d'autres objections fabriquées au besoin. Et si ce plan classique est menacé, il y aura toujours le plan juridique. Ce n'est pas pour rien qu'on est spécialistes.

L'exemple du passé invite à la vigilance, non seulement pour les agriculteurs, mais également pour les résidants en amont des marais de la rivière du Sud, qui eux, n'apprécient pas plus qu'il n'en faut son débordement dans leur sous-sol, par les soupiraux.

Producteurs agricoles, si vous tenez à tourner en rond, écoutez les écologistes, jeunes et moins jeunes.

En attendant la réaction de nos jeunes amants de la nature, et pour leur éviter d'agir sous l'effet d'une trop vive impulsion, qui refléterait plutôt un besoin de défoulement, ils sont invités, pour informations supplémentaires, à communiquer avec l'ingénieur responsable, M. Robert Beaulieu, 870 rue Saint-Georges, Iberville, Tél.: 347-8341.

Les administrateurs du Syndicat de l'U.P.A. de Venise,

par Laurent COMEAU, sec.

Changement d'adresse

Mme Dyane Bonneau, propriétaire du

Salon de coiffure
Dynastie haute coiffure

262 rue Bouthillier, Saint-Jean
annonce à toute sa clientèle qu'à partir du 2 juillet, le salon sera situé au:

141 rue Bernard, Saint-Jean
Le numéro de téléphone reste le même:

346-2454

AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS

Valet Saint-Paul Enr.

Jean L. Choquette, prop.

87 rue Saint-Paul, Saint-Jean
Tél.: 348-5393

Nettoyage - pressage - réparations générales

L'atelier sera fermé du 14 au 28 juillet 1980

pour les vacances

Woolco

SOLDE GIGANTESQUE DE TISSUS

Prix courants Woolco, le mètre: 4.99 et 5.99

Vous découvrirez une vaste sélection de tissus comprenant tissus plaid tissés teints et tissus en lin pour costumes. Venez dès aujourd'hui!

PRIX SPÉCIAL

2.50 LE MÈTRE

Prix courants Woolco, le mètre: 4.99 à 6.99

Choix de bouclés, de tissus éponge, de tissus pour t-shirts et autres tissus en tricot, sans oublier le crêpe de Chine et les satins.

PRIX SPÉCIAL

$3 LE MÈTRE

OCCASIONS SUPER-SPÉCIALES DU WEEK-END

Savon à lessive

De marque Sunlight. Supernettoyant, fraicheur de citron, offert en format de 6 litres.

Prix 2.99

Serviettes de papier

De marque Woolcrest. Offert en paquet de 400 serviettes. 1 épaisseur, grandeur 33 cm x 34 cm.

Prix 1.97

Biscuits

Bisco Mix de Leclerc. Délicieux biscuits offert en format de 800 g.

Prix 1.45

Jambon cuit

Délicieux jambon très maigre, idéal pour sandwichs ou buffet froiid.

Prix la livre 1.69

Chaussette sport

De marque McGregor. Pour hommes, 70% coton, 30% nylon, pointure 10 à 13. Prix régulier 2.50.

Prix Spécial 1.77

Sandale

Pour dames. Couleurs beige ou tan, pointure 6 à 9. Prix rég. 10.96

Prix Spécial $7

Prix en vigueur jusqu'au samedi 12 juillet 1980 et jusqu'à épuisement des stocks en solde.

LES GALERIES RICHELIEU

978 boulevard du Séminaire St-Jean

VENEZ AU CAFÉ ROUGE POUR UN GOÛTER FRUGAL OU UN COPIEUX REPAS !

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI: de 9h à 18h. JEUDI et VENDREDI: de 9h à 21h. SAMEDI: de 9h à 17h.

Convention libérale le 10 août

La convention de parti Libéral du Québec dans le comté de Brôme-Missisquoi se tiendra le dimanche 10 août prochain.

La date a été confirmée au président de l'Association locale du parti, M. Robert Miclette, par un télégramme envoyé le 4 juillet du bureau du chef de la formation politique, M. Claude Ryan.

Quant au lieu, à l'heure et aux autres modalités de la convention, le chef Claude Ryan en a laissé la responsabilité au Comité d'organisation formé par des membres de la direction du parti, de l'Association de comté et d'un représentant de chacun des candidats.

Trois candidats sont en lice dans le comté laissé vacant par le départ du député unioniste Armand Russell lors du dernier scrutin fédéral. Il s'agit de M. Pierre Paradis, avocat de Bedford, M. Rosaire Raymond, maire de Cowansville, et M. Guy Lussier, notaire de Knowlton.

Lacolle

Réparations sur le pont

Le pont de Lacolle, situé près de l'hôtel de ville, fera bientôt l'objet de réparations par le ministère des Transports du Québec.

Le député du comté de Saint-Jean à l'Assemblée nationale du Québec, M. Jérôme Proulx, a annoncé que les Entreprises Larocque Inc, venaient en effet de se voir accorder un contrat de $35,664.

M. Proulx a rappelé que le pont de la rivière Lacolle nécessitait de la réfection et que la réalisation de ces travaux avait été exigée par le conseil de la municipalité.

Chez
JAUNIAUX LUMINAIRE

CHOIX COMPLET POUR UN ÉCLAIRAGE DE 1re QUALITÉ

JAUNIAUX LUMINAIRE
1331, Bernier, Saint-Luc
Tél.: 348-4424

Woolco

SOLDE GIGANTESQUE DE SHORTS ET CHEMISES

Rabais de 37% à 49%!
Chemises à manches courtes pour hommes
Vaste sélection de modèles simples ou de fantaisie dans un choix de couleurs telles que blanc, bleu, écru, rouge, marine ou kaki. P. à TG.

PRIX SPÉCIAUX WOOLCO, CHAC.: $5

Rabais de 36%! Short pour hommes.
Polyester et coton, garni de 2 poches devant, d'une poche derrière avec 1 bouton. Taille avec ou sans passants. Beige, marine ou bleu poudre; 30 à 40.

PRIX SPÉCIAL WOOLCO, CHAC.:

Rabais de 46% à 53%!
Chemises à manches courtes.
Sélection de chemises en tricot pour jeunes hommes et chemises sport à carreaux guingan tissé teint. Choix de couleurs telles que bleu, blanc, marine ou kaki. P.M.G.TG.

PRIX SPÉCIAL WOOLCO, CHAC.: $7

Rabais de 36%! Short pour hommes.
65% polyester et 35% coton, garni de 2 poches cavalières et garniture passepoilée contrastante. Tailles: 30 à 42.

PRIX SPÉCIAL WOOLCO, CHAC.:

Raais de 46% à 57%!
Chemises de tricot à manches courtes.
En polyester ou acétate et polyester. Devant de fantaisie avec motif jacquard assorti. Multiples modèles de cols. Bleu, blanc, beige ou noir. P. à TG.

PRIX SPÉCIAL WOOLCO, CHAC.: $9

Rabais de 30%!
Short de tennis pour hommes
En polyester garni de 2 poches cavalières, 1 poche derrière prise dans une couture, ceinture montée de 1 1/2 po et patte à 2 boutons. Bleu poudre, beige, marine, brun ou blanc; 30 à 44.

PRIX SPÉCIAL WOOLCO, CHAC.:

Woolco
6 1234 5678 901
CLAIRE ROY

Prix en vigueur jusqu'au samedi 12 juillet ou jusqu'à épuisement des stocks en solde.

Woolco
LES GALERIES RICHELIEU
978 boulevard du Séminaire St-Jean
VENEZ AU CAFÉ ROUGE POUR UN GOÛTER FRUGAL OU UN COPIEUX REPAS !
HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI: de 9h à 18h. JEUDI et VENDREDI: de 9h à 21h. SAMEDI: de 9h à 17h.

Régionale Honoré-Mercier

L'intérêt fixé à 1.5% sur arrérages de taxes

- **Par mois**
- **Vote serré**

Passant outre à une décision majoritaire du comité du budget, le conseil des commissaires de la Régionale Honoré-Mercier, à la suite d'un vote de 23 contre 21, a accepté le 30 juin une proposition du commissaire Yvan Paquette de Saint-Jean-sur-Richelieu, fixant à 1 1/2% par mois le taux d'intérêt pour arrérages de taxes scolaires.

Le comité du budget l'avait fixé "au taux préférentiel plus 1% établi en début de mois et calculé mensuellement". C'est son président qui s'en était fait le défenseur auprès de ses collègues du conseil des commissaires. Sa proposition fut défaite au vote par 30 voix contre 14.

Par contre M. Chaput fut plus chanceux quand il proposa que les commissaires ne reçoivent qu'un seul chèque de rémunération pour leurs bons offices, contrairement aux deux qui étaient prévus d'après les nouvelles dispositions du code scolaire, le second chèque était émis par la Régionale.

En réponse à la demande de M. Chaput, le président Jean-Guy Lalanne lui expliqua "qu'en agissant ainsi, on voulait insister auprès des commissaires, sur le fait qu'en plus d'appartenir à la locale, ils faisaient également partie de la Régionale." Rien n'y fit, même la requête de M. Lalanne de porter la question à l'étude de M. Frank Rochette, directeur des services financiers d'Honoré-Mercier. M. Chaput tenait à un seul chèque pour rémunérer les commissaires, quitte à ce que la Régionale fasse le transfert de cet argent à chacune des commissions scolaires pour ce faire.

Finalement on passa au vote et la proposition Chaput l'emporta 25 contre 16. M. Yvan Paquette s'était opposé à la proposition de M. Chaput, la qualifiant "d'irrecevable". Ce devait être la dernière escarmouche de la soirée entre les deux commissaires.

Rue Moreau

Pas d'eau

Les locataires des deuxième et troisième étages de l'immeuble de douze logis situé au 68 de la rue Moreau à Saint-Luc sont privés d'eau par le temps qui court, particulièrement entre 16 heures et 22 heures alors que la demande domestique atteint ses plus hauts niveaux.

Ce problème est attribuable à la basse pression d'eau du réseau municipal d'aqueduc et ne sera définitivement règlé qu'au moment où la municipalité installera un système de surpression afin de relever la pression d'eau à un niveau acceptable. Mais ces travaux ne seront pas effectués avant l'été prochain.

Comme la municipalité a accordé récemment un permis de construction pour cet édifice, il faut présumer logiquement qu'elle ne l'aurait pas fait en sachant qu'elle ne pourrait pas accorder tous les services publics au propriétaire de cet immeuble.

Cette considération semble avoir été retenue par le conseil municipal puisque le maire Édouard Bonaldo nous a laissé entendre que la municipalité pourrait aller installer une pompe de surpression sur cette propriété de façon à assurer la desserte en eau potable. Et cela, "gratuitement", puisque les contribuables payent déjà leur taxe d'eau.

Nettoyeur P.H. Théberge
265, 4e avenue, Iberville
346-9444

désire aviser sa clientèle
qu'il sera fermé du
15 juillet au 26 juillet
pour la période des vacances.
Nous vous remercions de votre coopération.

Woolco **Pour le papier peint**

Notre revêtement mural en stock est toujurs offert à un meilleur prix que celui suggéré par le fabricant: profitez-en dès aujourd'hui!

RABAIS DE 40%!
Revêtement vinyle encollé
Lavable et pelable. Empaqueté en rouleaux doubles, vendu en rouleaux simples (35 pi2). Quelques motifs offerts en rouleaux de 10 m seulement. (55,4 pi2). **Prix courants Woolco, le rouleau simple: 8.99 à 10.99.**
PRIX SPÉCIAUX WOOLCO, LE ROULEAU SIMPLE:
5.39 à 6.59

RABAIS DE 30%!
PEINTURES FIESTA POUR L'INTÉRIEUR
Latex Fiesta satiné et semi-lustré pour l'intérieur, offerts en jolies couleurs sur demande.

Latex satiné pour l'intérieur
Prix courant Woolco, le gallon: 15.99.
PRIX SPÉCIAL WOOLCO, LE GALLON: **11.19**

Latex semi-lustré pour l'intérieur
Prix courant Woolco, le gallon: 18.99.
PRIX SPÉCIAL WOOLCO, LE GALLON: **13.29**

Alkyde semi-lustré pour l'intérieur
Prix courant Woolco, le gallon: 19.99.
PRIX SPÉCIAL WOOLCO, LE GALLON: **13.99**

Prix en vigueur jusqu'au samedi 19 juillet ou jusqu'à épuisement des stocks en solde.

Woolco
LES GALERIES RICHELIEU
978 boulevard du Séminaire St-Jean
VENEZ AU CAFÉ ROUGE POUR UN GOÛTER FRUGAL OU UN COPIEUX REPAS !
HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI: de 9h à 18h. JEUDI et VENDREDI: de 9h à 21h. SAMEDI: de 9h à 17h.

Woolco

Boutique des produits cosmétiques

OFFRES PRIMES

10 JOURS SEULEMENT

Visitez notre Boutique des produits cosmétiques

Shampooing Body on Tap

Tous types; 450 ml plus prime de 22%.
Au choix, chac.:

2.69

Shampooing Breck

Pour cheveux normaux, secs ou gras; 400 ml plus prime de 50%
Au choix, chac.:

2.49

Dentifrice WoolcoMD

100 ml plus une brosse à dent Woolco en prime.
Chac.:

99¢

Eau dentaire Listermint

750 ml plus prime de 33%.
Chac.:

2.49

Cartouches à raser "Trac II" de Gillette

Paquet de 5 plus 1 en prime.
Chac.:

1.29

Fixatif Alberto V05

Tous types; 200 ml plus prime de 50 ml.
Au choix, chac.:

1.59

Shampooing colorant Colorsilk

Shampooing avec protéines Flex Balsam 350 ml en prime.
Au choix, chac.:

4.50

Shampooing WoolcoMD pour bébés

Format 700 ml plus prime de 300 ml.
Chac.: **1.69**

Crème à raser "Foamy" de Gillette

Tous types; 300 ml plus prime de 50 ml.
Au choix, chac.:

1.49

Antisudorifique "Right Guard" ou "Soft & Dri" de Gillette

Tous types; 200 ml plus prime de 50 ml.
Au choix, chac.:

1.79

Savonnette désodorisante Irish Spring

Paquet de 3 savonnettes plus 1 en prime.
Le paquet:

1.29

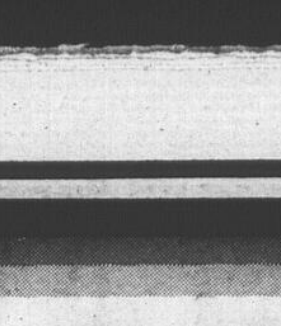

Crème Penaten

Format de 166 g plus shampooing Penaten 450 ml pour bébés.
Chac.: **4.59**

Nettoyeur à dentier Efferdent

Paquet de 66 comprimés plus prime de 27%.
Le paquet:

1.59

Coton-Tiges Q-Tips

Paquet de 400 plus distributeur pour la salle de bains en prime.
Chac.: **1.99**

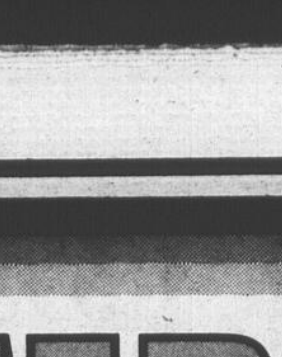

Papiers-mouchoirs Kleenex

Boîte grand format plus 1 paquet de poche en prime.
Chac.:

89¢

Désodorisant en bâton Old Spice

Parfum ordinaire ou à la limette; 75 g plus prime de 33 1/3%.
Au choix, chac.: **1.69**

Maxi-serviettes Playtex

Serviettes non-désodorisantes. Paquet de 30 plus 5 en prime.
Chac.: **2.19**

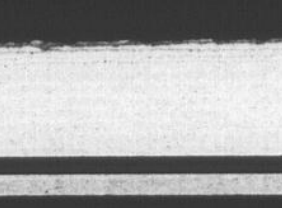

Pansements plastique WoolcoMD

Boîte de 100 plus prime de 20%.
Chac.:

1.69

Antisudorifique à bille "Soft & Dri"

Tous types; 50 ml plus prime de 50%.
Au choix, chac.:

1.29

Séchoir-coiffeur professionnel Olympia

1500 watts, 6 réglages de chaleur, 2 vitesses et accessoire pour coiffer. Shampooing et revitalisant Short & Sassy 300 ml en prime.
Chac.: **17.95**

Fer à friser "Debutante" de Philips

Support et bout ne chauffant pas, barillet ne collant pas. Cordon pivotant et voyant indiquant que le fer est prêt. Brosse pour coiffer en prime. N° HP1601.
Chac.: **9.95**

Traitement à l'huile chaude Alberto V05

4 tubes de 14 ml plus 1 en prime.
Chac.:

2.89

Revitalisant instantané "Light & Fresh" à la balsamine de Alberto

500 ml plus prime de 250 ml.
Chac.: **1.89**

AYEZ L'OEIL SUR NOS BAS PRIX HEBDOMADAIRES

Prix en vigueur jusqu'au 19 juillet 1980 ou jusqu'à épuisement des stocks en solde.

LES GALERIES RICHELIEU

978 boulevard du Séminaire St-Jean

VENEZ AU CAFÉ ROUGE POUR UN GOÛTER FRUGAL OU UN COPIEUX REPAS !

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI: de 9h à 18h. JEUDI et VENDREDI: de 9h à 21h. SAMEDI: de 9h à 17h.

GREENBERG

Occasions spectaculaires, jeudi, vendredi, samedi, les 10, 11 et 12 juillet, en vente jusqu'à épuisement de stocks!

GRAND SOLDE D'ÉTÉ
Rabais 20%-50%

sur des centaines d'articles dans tous les magasins Greenberg!

BEAUX JEANS "LOIS"

En denim épais de 14 oz. Pour jeunes filles et jeunes gens. Tailles: 26 à 36. Quantité limitée. Magasinez tôt!

PREMIÈRE QUALITÉ
RABAIS 7.00

19.99 Ord. 26.99

RABAIS 33⅓%-50%
Tenues et acc. pour dames

T-shirts à 50% de rabais! 3.49 Ord. 6.99
En 100% coton. Manches courtes. Rayures mode. Coloris variés. P.M.G.

Jolie robe à 50% de rabais 6.49 Ord. 12.99
En 100% polyester. Broderie sur corsage. Manches courtes. Ivoire, bleu poudre, menthe. Tailles: P.M.G.

Soldes de maillots de bain Rabais 33⅓%-50%
Une ou deux-pièces. Styles, tissus, coloris et tailles variés.

Rabais 50% sur sacs à main 1.49 Ord. 2.99
En macramé de teinte naturelle. Choix de modèles. Venez tôt!

Rabais 50%! Robes d'hôtesse 4.99 7.49
En polyester/coton imprimé de fleurs. Styles, tailles et coloris variés. Ord. 9.99 et 14.99.

Rabais 34%! Robes de nuit 5.88 Ord. 8.99
Modèles longs ou courts en polyester/coton ou 100% nylon. Coloris unis ou motifs. P.M.G.

RABAIS 28% À 40%
Pour hommes et garçons

Choix de polos pour hommes 7.44 Ord. 12.99 13.99
Styles variés en polyester ou polyester/coton. Tricot uni ou motifs. Manches courtes. Tailles: P.M.G.

Solde! Blouson de cycliste 11.99 Ord. 16.99
En taffetas nylon. Capuchon fixe. Se replie dans une pochette à glissière. Hommes: P.M.G. TG.

Blousons pour hommes 19.99 Ord. 27.99 29.99
Choix de plusieurs styles en nylon satiné et autres tissus mode. Colori variés. P.M.G.TG.

T-shirts sport pour garçons 2.99 Ord. 4.99
Style football en tricot filet 100% nylon avec gros numéros devant. Coloris variés. 8 à 16.

Survêtements pour garçons 6.99 Ord. 11.99
Ensembles blouson et pantalon sport en tricot acrylique. Styles et coloris variés. Tailles: 8 à 16.

RABAIS 24%-33⅓%
Pour la maison

Solde! Tentures et panneaux Rabais 33⅓%
Largeurs variées. Choix de tissus. Motifs et coloris variés.

Solde! Ens. de serviettes Rabais 24%
En éponge coton absorbante. Motifs tissés réversibles.

Débarbouillette	Essuie-mains	Serviette de bain
.52 Ord. .69	1.12 Ord. 1.49	2.25 Ord. 2.99

Grande vente de couvertures 10.99 Ord. 16.99
Couvertures lavables en polyester antimite. Bordure nylon. Coloris variés.

Ensembles de draps Truprest II
Qualité Texmade sans repassage. 50% coton/50% polyester imprimé de fleurs.

Lit jumeau 39	Lit deux places 54	Grand lit 60
15.99 Ord. 21.99	21.99 Ord. 28.99	26.99 Ord. 35.99

Solde! T-shirts pour filles Ord. 2.99 - 5.99
Voyez les plus nouveaux styles! Tissus et coloris variés. 7 à 14. 1.99 4.44

Lot de t-shirts, débardeurs Ord. 1.00 - 4.99
Pimpants modèles coupés dans une variété de tissus. 2-3x. .49 3.99

Profitez des prix incroyables, sur une avalanche d'articles dépareillés, provenant de séries interrompues ou de soldes précédents! Venez en foule!

VILLE DE QUEBEC
- Place Fleur de Lys
- Galeries de la Canardière
- 90 rue St Joseph est
- 663 St-Joseph
- Carrefour Charlesbourg
- Lévis - Galeries Rond-Point

- St-Georges de Beauce — Carrefour St-George
- Trois-Rivières — 420 rue Des Forges
- Drummondville — Les Galeries Drummond
- Chibougamau — 506 - 3e rue
- Dolbeau — 1271 rue Walberg
- Roberval — 769 Boulevard St-Joseph
- Alma — Plaza d'Alma
- La Tuque — 545 rue St-Antoine
- St-Jean — 203 rue Richelieu
- Campbellton — Centre Restigouche
- Joliette — 566 rue St-Charles Borromée
- St-Hyacinthe — 1570 rue Des Cascades

MONTREAL (11) - STE. THERESE - HAWKESBURY - SHERBROOKE (2) - LAVAL - ST-JEROME - GRANBY - THETFORD MINES - COWANSVILLE - REPENTIGNY - POINTE-AUX-TREMBLES - CHATEAUGUAY - CHAMBLY - GREENFIELD PARK - DEUX MONTAGNES

Équipements communautaires

Treize municipalités se partagent $330,834

● Comté d'Iberville

Quelque 13 municipalités du comté d'Iberville se partagent des subventions de l'ordre de $330,834 dans le cadre de la seconde phase du Programme d'amélioration des équipements communautaires (P.A.E.C.) du ministère des Affaires municipales du Québec.

Annonçant ces subventions, le député du comté à l'Assemblée nationale, M. Jacques Beauséjour, a déclaré que cette participation financière du gouvernement du Québec avait un double but, soit l'amélioration de la qualité de vie des communautés locales et la poursuite de l'effort entrepris par son gouvernement pour favoriser les projets créateurs d'emplois.

Iberville

La municipalité d'Iberville a reçu trois subventions totalisant $68,350.

Les projets subventionnés sont la restauration d'un entrepôt pour en faire un centre de loisirs (coût: $45,000; subvention: $33,750), l'aménagement d'un parc sur la 5ième avenue (coût: $16,500; subvention: $12,400) et la construction d'un entrepôt municipal (coût: $29,600; subvention: $22,000).

Farnham

La ville de Farnham a obtenu une subvention de $30,000 pour l'agrandissement et l'aménagement du Parc Paul-Émile-Pollender au coût de $40,00.

Henryville

Une aide financière de $2,750 a été accordée à la municipalité de campagne d'Henryville pour la réparation de la salle municipale au coût de $11,000.

Noyan

La municipalité sans désignation (s.d.) de Noyan rénovera sa salle municipale ($15,000) en profitant d'une subvention de $3,750 alors qu'elle jouit d'une aide de $6,250 pour accomplir des travaux de $25,000 pour la rénovation de son garage municipal.

Sabrevois

La municipalité de paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois reçoit $6,350 pour la rénovation de la salle du conseil municipal au coût de $25,300.

Saint-Georges

L'aménagement du sous-sol de l'hôtel de ville de Saint-Georges de Clarenceville (s.d.) de l'ordre de $11,937 se fera avec une subvention de $2,984.

Saint-Grégoire

Le village de Mont Saint-Grégoire effectuera la réfection de son centre récréatif en bénéficiant d'une aide financière de $3,800 pour des travaux de $15,200.

Saint-Sébastien

Subvention de $50,000 à la municipalité de paroisse de Saint-Sébastien pour la construction d'un centre communautaire de $200,000.

Comté Iberville

Évaluée à $435,000, la construction d'un édifice municipal du conseil de comté d'Iberville jouit d'une subvention de $108,750.

Rougemont

À Rougemont, l'on rénovera l'hôtel de ville au coût de $6,800 avec une subvention de $1,600.

Sainte-Angèle

Construction d'un garage municipal de $100,000 à Sainte-Angèle-de-Monnoir où Québec verse une aide financière de $25,000.

Saint-Césaire

Saint-Césaire s'est vue octroyée une subvention de $15,000 pour des travaux de $60,000 afin de rénover l'hôtel de ville.

Comté Rouville

Enfin, la municipalité du conseil de comté de Rouville rénove au coût de $25,000 son édifice municipal en bénéficiant d'une aide financière de $6,250 du P.A.E.C.

Parc Goyette

Massé entreprend les démarches pour la construction d'un mur

par Gilles BÉRUBÉ

Le député du comté de Saint-Jean à la Chambre des Communes, M. Paul-André Massé, a répondu favorablement aux demandes du conseil municipal d'Iberville pour l'érection d'un mur de soutènement en béton au parc Goyette ainsi que pour la révision du bail du Bureau de poste d'Iberville.

Depuis maintenant deux ans, la ville a effectué de nombreux travaux au parc Goyette grâce à l'aide du gouvernement provincial, notamment dans le cadre du Programme d'amélioration des équipements communautaires. Pour la construction du mur de soutènement, les conseillers ont donc décidé de demander une aide du gouvernement fédéral, d'autant plus que la rivière Richelieu demeure une voie navigable internationale, donc de juridiction fédérale.

Dans sa démarche, le député a écrit au ministre des Travaux publics, l'honorable Paul Cosgrove, pour lui acheminer la demande de la ville. Dans sa lettre, M. Massé allègue que de tels travaux constitueraient un apport pour revaloriser l'environnement d'Iberville.

Bail

Depuis la mi-septembre 1968, la ville d'Iberville est le locateur du Bureau de poste et ce, jusqu'au mois de septembre 1983. Le conseil municipal d'Iberville souhaite rouvrir son bail et réajuster le montant du loyer qui ne correspond plus à la réalité.

C'est d'ailleurs l'argument qu'a invoqué le député Massé dans les lettres qu'il a adressé au ministre Cosgrove ainsi qu'au président du Conseil du Trésor, M. Donald Johnston. M. Massé met en évidence que le bail ne tient pas compte du phénomène inflationiste.

Dans les deux cas, la lettre de réponse des ministres a été la même. Le dossier a été acheminé vers les personnes compétente des ministères qui verront à faire un rapport sur ces deux projets. Lorsque celles-ci auront effectué leur travail, une réponse sera transmise au député. Ces nouvelles ont suscité peu de réactions de la part des membres du conseil si ce n'est qu'ils se sont dits heureux que ce premier pas ait été franchi et que les démarches soient entreprises.

Dans la salle, un commentaire discret mais peut-être pertinent d'un citoyen a passé inaperçu. "Pourquoi est-ce qu'on ne finirait pas le rivage par une pente douce simplement gazonnée?

ÉCONOMISEZ À LA
BOUCHERIE ROYALE ENR.
777, DES CARRIÈRES, SAINT-JEAN
BOEUF DE L'OUEST FRUIT ET LÉGUMES TÉL.: 347-2397
TIMBRES BOUCHERIE ROYALE
LIVRAISON GRATUITE
CHAQUE LIVRET VAUT $3.00

Maman sait où aller pour remplir son congélateur

SPÉCIAL POUR VOTRE CONGÉLATEUR

Avant de boeuf CANADA CAT. D-1 CANADA CAT. C-1	$1.25 LB
1/2 BOEUF CANADA CAT. D-1 CANADA CAT. C-1	$1.45 LB
	$1.55 LB
Arrière de boeuf CANADA CAT. D-1 CANADA CAT. C-1	$1.65 LB
	$1.75 LB

Ces morceaux sont pesés avant le dépeçage.

Coupé et emballé à votre goût sans frais

Maintenant, nous sommes en mesure de geler votre viande pour votre congélateur si vous le désirez.

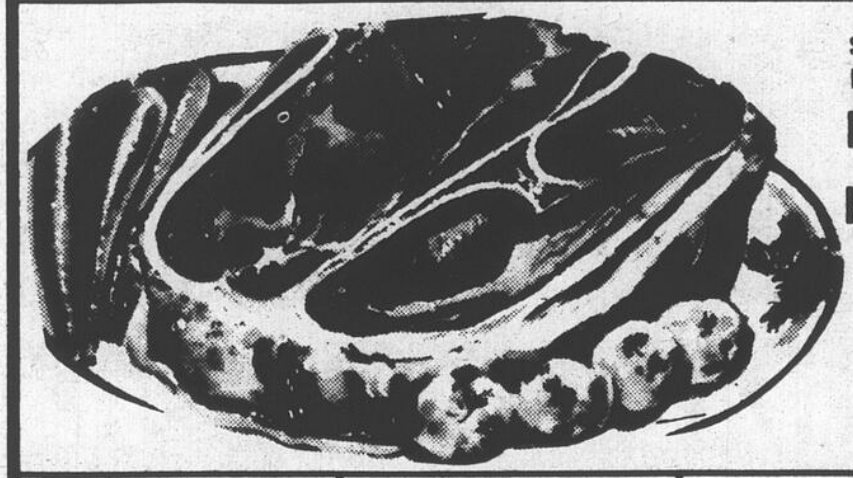

SPÉCIAL DE **Rôti de palette** $1.29 LB

Boeuf haché EXTRA MAIGRE 2.69 LB

SPÉCIAL **BACON** Le Boucan no 1 89¢ LB

Rôti de croupe $1.79 LB

Boeuf en cubes $2.69 LB

Porc frais haché maigre $1.39 LB

MARCHÉ NO 1
3 lb poulet a rôtir
3 lb boeuf de palette
2 lb steak de ronde
2 lb boeuf haché ordinaire
2 pâtés au poulet - 8 oz
1 lb bologne rég.
12 LB $22.99

Poulet tout cuit 3.99 CH.

Rôti de côtes croisées $1.59 LB

Boeuf haché ordinaire $1.99 LB

Boeuf haché mi-maigre $2.49 LB

Saucisse au boeuf $1.49 LB

Bifteck de ronde $2.89 LB

MARCHÉ NO 2
3 lb jambon Picnic
3 lb poulet a rôtir
3 lb porc dans l'épaule
2 lb côtelettes de porc
2 lb boeuf haché ordinaire
1 lb poulet presse
14 LB $24.99

MARCHÉ NO 3
8 lb dinde
4 lb épaule de porc
4 lb boeuf de palette
2 lb saucisse boeuf
2 lb petit bifteck d'aloyau
2 lb boeuf haché
22 lb $36.99

Boeuf fumé (smoke meat) Coorsh - 2 oz 4 / $2.29

Bologne Rég.: - tr. $1.39 LB

TIMBRES EN DOUBLE LE JEUDI

Association de chasse et pêche

L'exposition a pris de l'envergure

par Jean-Guy JETTÉ
collaboration spéciale

Depuis les trois dernières années, de '77 à '79, l'Exposition de l'Association de chasse et pêche, était devenue une routine, qui en décevait plusieurs. L'année 1980 aura fait faire un nouveau pas dans le domaine des Arts et du Commerce.

Tous ceux et celles qui ont visité les kiosques des exposants, furent en mesure de constater, que M. Lucien Leduc avait fait un choix judicieux cette année, en renouvelant à 80 pour cent la liste des artisans et des commerçants désireux de faire connaître le travail exécuté de leurs mains, et les objets et meubles offerts au public consommateur.

Dans le passé on a souvent reproché aux exposants de ne pas y mettre le décorum qui entoure ordinairement une exposition de cette envergure. Cette année les exposants y ont mis toutes les ressources possibles pour faire de leur exposition quelque chose d'agréable à l'oeil.

Arts

Si le domaine Commercial avait la primeur à l'exposition de cette année, le côté Artisanal avait aussi une place de choix. Le kiosque qui a le plus attiré notre attention est celui de ARTEX. La disposition des oeuvres était très homogène et très bien présentée. Pas de surcharge de cadres et de peintures, les distances entre chaque présentation artisanale était remarquable.

Le deuxième kiosque, qui a le plus attiré notre attention est celui de ROY ET FILS, artisanat sur bois. Les oeuvres qui y étaient présentées, avaient un cachet des plus québécois.

Les oeuvres de Mme Eveline Bonneau, de Pike-River, n'étaient pas des moindres, puisqu'on pouvait y admirer de l'artisanat dans toute se splendeur.

Commercial

Comme nous le disions précédemment, les commerces étaient majoritaires á l'Exposition de l'Association de chasse et pêche de Saint-Jean. Le kiosque de JEAN-GUY LAVALLÉE enrg, était des plus spacieux, et la présentation de là marchandise offerte au public était disposée avec un goût remarquable.

Les représentants de RENA-WARE, eux aussi n'avait rien négligé pour que le public consommateur s'intéresse à tout ce qui regarde les assortiments de batteries de cuisines de qualité.

Les nouveautés du Québec enrg, ont su capter notre attention par l'étalage de tous leurs produits.

Alimentation naturelle

Cette année 1980, nous aura amené des exposants dans le domaine de l'alimentation naturelle. Le kiosque qui nous a le plus attiré par la disposition de ses produits fut celui de ROLMEX. Le goût allié à la sociabilité de son hôtesse faisait de cet endroit un coin de l'exposition où il faisait bon parler santé.

Nous nous en voudrions d'omettre le talent culinaire de la propriétaire des produits naturels CLAIR DE LUNE, qui nous offrait de l'alimentation et des patisseries de première qualité.

Pour une seconde année Mme Nicole Berger, présentait aux spectateurs ses produits Shaklee, reconnu pour son bon fonctionnement. Quoique son kiosque était des plus simple, la qualité des produits qui y étaient exposés compensait pour le manque de décorum. Comme dirait l'autre LA SANTÉ D'ABORD!

Chasse et pêche

Le kiosque de l'Association de chasse et pêche de Saint-Jean, présentait deux sujets. Soit celui du chauffage représenté par la bûche ardente, et à l'extrême droite de magnifiques peintures à l'huile signées Germaine Gagnon (Winner) de Montréal. Soulignons aussi le travail des ambulanciers du Haut-Richelieu qui ont fait montre d'une patience à toute épreuve, en renseignant le public sur tout ce qui regarde le bon fonctionnement du corps humain. En terminant nous donnons une mention honorable à tous les exposants, dont les noms ne sont pas mentionnés, qui ont présenté à l'assistance, des produits de qualité.

Un ménage...

C'est simple avec Lussier

- SERVICE D'ENTRETIEN GÉNÉRAL
- le lavage des plafonds
- le lavage des murs
- le lavage des vitres
- le lavage des planchers
- le lavage des tapis
- le lavage des contre-fenêtres (CHASSIS DOUBLES)

347-1834
C.P. 363
Saint-Jean
Thérèse Berry Pilon, *prop.*
Gaétan Choinière, *rep.*

LUSSIER WINDOW CLEANING

place saint-jean
400 boulevard du Séminaire Tél: 348-6935

MUSIQUE MEXICAINE
Fameux Mariachis

TROIS JOURS SEULEMENT
9 GRANDS SPECTACLES

Les jeudi et vendredi, 10 et 11 juillet: 15 h. - 17 h. - 19 h.
Le samedi 12 juillet: 11 h. - 13 h. - 15 h.

Dites-le à vos amis - Ne manquez pas de voir ces vedettes, chanteurs et musiciens "Los Aztecos", interpréter leurs plus grands succès - Un spectacle pour toute la famille que vous vous devez de voir - C'est un rendez-vous pour tous les amateurs de musique mexicaine.

EN PERSONNE SUR SCÈNE AU CENTRE DE LA PROMENADE

place saint-jean

400 boulevard du Séminaire Tél: 348-6935

C'est le temps d'économiser!

PREMIERS ARRIVÉS, PREMIERS SERVIS!

Vente sur le trottoir

TROIS JOURS SEULEMENT!

JEUDI, VENDREDI, SAMEDI
10, 11 & 12 JUILLET

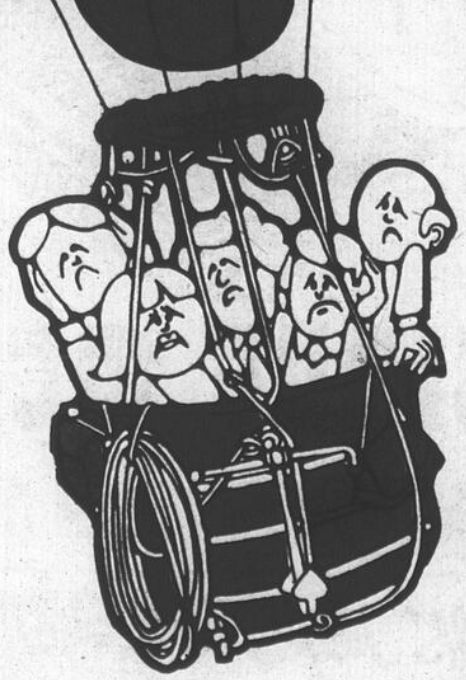

ÉPARGNEZ SUR LES CENTAINES DE VALEURS HORS PAIR ÉTALÉES SUR LES TABLES DANS LE MAIL. ÉCONOMISEZ!

RABAIS JUSQU'À 50% ET PLUS

place saint-jean

400 boulevard du Séminaire Tél: 348-6935

Vente trottoir

LE SPÉCIALISTE DES
VÊTEMENTS POUR ENFANTS
vous offre des rabais de
20% jusqu'à 60%

des spéciaux choisis à temps
pour vous faire économiser!
PROFITEZ-EN!

Boutique
Annie-Claude

Vente trottoir

VENEZ PROFITER DE LA VENTE...
TOUT EST RÉDUIT
DE 30% À 60%
C'est le temps d'économiser
Dites-le à vos amis!

Rabbi Jacob.
348-0164

Vente trottoir

ÉCONOMISEZ
DE 25% À 40%
sur pantalons d'été
chemises à manches
courtes. Profitez-en!

Charles Liguori

Vente trottoir

Lors de votre prochaine
visite à la Place Saint-Jean,
ne manquer pas de visiter
notre kiosque de crème glacée et
délices sûrs de vous plaire.
Variétés choisies

SLUSH prix rég. 35¢ — SPÉCIAL 30¢
JUS DE POMMES prix rég. 85¢ — SPÉCIAL 60¢

LE CORNET ENRG.
348-8579

Vente trottoir

Souliers pour adolescentes et dames - styles et teintes variés SPÉCIAL **$9.99**

Souliers pour hommes et adolescents - plusieurs modèles
SPÉCIAL **$12.99**

Jolis souliers pour enfants
styles, couleurs et pointes variés
SPÉCIAL **$6.99**

Le fromage TRANS-CANADA
348-5068 **A. Bertrand,** *gérant*

Vente trottoir

PERMANENTE
ET MODELING
POUR HOMMES

4 coiffeurs à votre service

Pour une coupe experte
individuelle, sûre de vous
plaire, visitez les...

COIFFEUR POUR HOMME
Charles Liguori
348-5972

Vente trottoir

Dîner d'hommes d'affaires
(Soupe et dessert inclus)

Venez déguster vos plats préférés tels que fruits de mer, steak sur charbon de bois, mets italiens, grecs, etc. à des prix convenant à tous les goûts. Le personnel est courtois et l'atmosphère amicale. Licence complète.

Heure d'affaires: Dimanche à mercredi de 11 heures à 23 heures - Jeudi, vendredi et samedi de 11 heures à 2 heures du matin.

RESTAURANT ROMANTICO LTÉE
348-6442

Vente trottoir

RABAIS DE 50% À 75%
sur lingerie et lot de soutien-gorge

30% DE RABAIS
sur lingerie et uniformes

ÉPARGNEZ 20% SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN MAGASIN

DOMINIQUE
LINGERIE POUR DAMES
SPÉCIALITÉS CORSETS ET SOUTIEN-GORGE

VOYEZ LES MARIACHIS "Los Aztecas"
JEUDI VENDREDI 15 h. - 17 h. - 19 h.
SAMEDI 11 h. - 13 h. - 15 h.

place saint-jean

400 boulevard du Séminaire Tél: 348-6935

Vente trottoir

20% DE RABAIS
sur lot de napperons et
tapis: 2' x 4', 3' x 5', 4' x 6' tissés

20% DE RABAIS
sur les abat-jours en papier
de riz et papier de soie
en magasin seulement

Boutique
CARMEN

Vente trottoir

ÉCONOMISEZ 30%
sur bijoux en céramique

Profitez aussi des **escomptes de 10% sur les bijoux en or.**
Profitez-en pour faire un cadeau à celle ou à celui que vous aimez!

Bijouterie 348-4553
Stéphanie

Vente trottoir

ÉPARGNEZ 15%
sur toute la marchandise
à prix régulier. Profitez-en!

RABAIS DE 40%
sur lot de sacs à main
Voyez les autres spéciaux en magasin.
Une visite vous convaincra!

jerome

Vente trottoir

RABAIS DE 50%
sur lot de jupes et blouses

ÉCONOMISEZ $20
robes tricot de coton
prix rég. $35 **$14.99**

Voyez les spéciaux jusqu'à 50% de rabais

BOUTIQUE boubou 348-3123

Vente trottoir

20% À 50% DE RABAIS
sur une grande sélection
de vêtements mode d'été
Sachez-en profiter!

Reitman's
Visa, Master Charge acceptées

Vente trottoir

SACS À ORDURES
format 26 x 36
prix rég. 79¢
SPÉCIAL **67¢**

Maxi-Pads "Stay Free"
format de 10 rég.
prix rég. $1.17
SPÉCIAL **97¢**

ESCOMPTES
saint-jean
348-0828

Vente trottoir

RABAIS DE 20% À 40%
sur assortiment de jupes
et pantalons pour dames
ainsi que sur lot de gilets d'été
t-shirts - maillots

Bonimart

Vente trottoir

RABAIS DE 10% À 30% SUR TOUT!

40% DE RABAIS sur lot
de cadres (grandeurs irrégulières)
QUANTITÉ LIMITÉE

Galerie d'Art
PLACE ST-JEAN INC.

VOYEZ LES MARIACHIS "Loz Aztecas"
JEUDI
VENDREDI 15 h. - 17 h. - 19 h.
SAMEDI 11 h. - 13 h. - 15 h.

place saint-jean

400 boulevard du Séminaire Tél: 348-6935

Vente trottoir

DES SPÉCIAUX... ENCORE DES SPÉCIAUX!

20% À 50% DE RABAIS

sur toute la marchandise en magasin

ÉCONOMISEZ DAVANTAGE CHEZ...

Boutique Vénus

348-4575

Vente trottoir

FAITES PROVISION DE BOISSONS GAZEUSES

COCA-COLA

carton de 6 - format 750 ml
prix rég. $3.49

GRAND SPÉCIAL **$2.19**

IGA/Boniprix...

Vente trottoir

VOYEZ LES MARIACHIS "Los Aztecas"

JEUDI VENDREDI 15 h. - 17 h. - 19 h.

SAMEDI 11 h. - 13 h. - 15 h.

Vente trottoir

Bière, vin cidre

Voyez notre choix de marques différentes sûres de vous plaire ainsi que vos invités. Journaux, magazines, roman, livre de poche. Ouvert 7 jours par semaine, de 9 h. jusqu'à 23 h.

Bonisoir

Vente trottoir

VOUS NE POUVEZ MANQUER CETTE OCCASION UNIQUE!

Toute la marchandise d'été est réduite à des rabais de

20% À 60%!

Venez tôt pour un meilleur choix!

Boutique Tristan et Iseut
PLACE ST JEAN 348 6212

Vente trottoir

ÇA EN VAUT LA PEINE!

RABAIS DE 20% À 50%

SUR TOUTE LA MARCHANDISE D'ÉTÉ

le boîtier de St-Jean

Vente trottoir

PROFITEZ DES SERVICES SUIVANTS...

Épargne avec privilège de chèque. Épargne véritable. Épargne avec assurance-vie (5 ans à 55 ans). Certificats de dépôts. Certificats de placement (Procan). Prêts de tous genres. Pour plus de renseignements au sujet de ces services bancaires, consultez le directeur Rodrigue Labbé

BANQUE NATIONALE DU CANADA

348-6131 - (514) 658-1121
(ligne directe)

VOYEZ LES MARIACHIS "Los Aztecas"

JEUDI VENDREDI 15 h. - 17 h. - 19 h.

SAMEDI 11 h. - 13 h. - 15 h.

Vente trottoir

RABAIS! RABAIS! RABAIS!

STATIONNEMENT GRATUIT POUR PLUS DE 1,000 VOITURES

ÉPARGNEZ JUSQU'A **50%** ET PLUS

VOYEZ LES VALEURS EXCEPTIONNELLES!

Alimentation Rive-Sud

218, rue Champlain, Saint-Jean

SERVICE DE LIVRAISON - BIÈRES & VINS

J.C. Bouchard *prop.*

IGA Boni

Un été d'aubaines...

Le soleil brille chez IGA/Boniprix.

Tous les rayons de votre magasin resplendissent de quantité d'aubaines que votre marchand IGA/Boniprix vous offre en souriant.

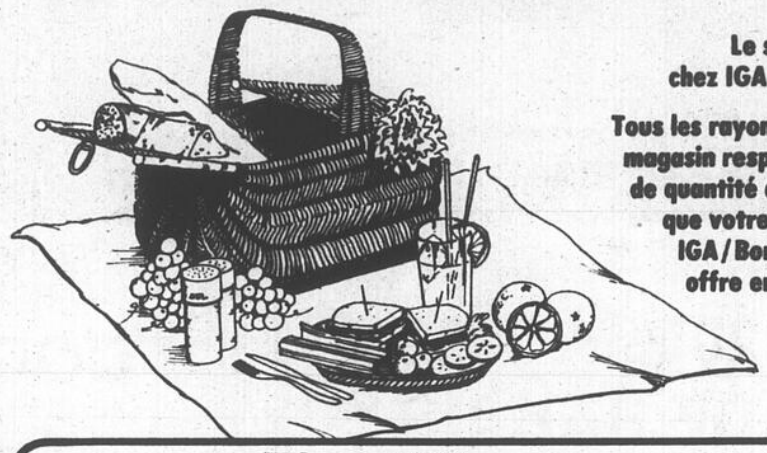

COCA-COLA
BOUTEILLES CONSIGNEES
Bouteille 750 ml
6/2.19
PRIX HABITUEL 6/3.49

BEURRE D'ARACHIDES
KRAFT
Pot 750 g
1.49
PRIX HABITUEL 2.07

TOMATES
CANADA DE CHOIX
TERIO
Boite 28 oz
55¢
PRIX HABITUEL 65¢

POULETS FRAIS
CANADA CATÉGORIE "A"
MOINS DE 4 LB
LB 69¢

Prix en vigueur jusqu'au samedi 12 juillet 1980. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

MACÉDOINE
CANADA DE CHOIX
IDEAL
Boite 19 oz
39¢
PRIX HABITUEL 53¢

CAFÉ MOULU
CHASE & SANBORN
Sac 1 lb
3.08
PRIX HABITUEL 3.99

SOUPE AUX TOMATES
AYLMER
Boite 10 oz
4/89¢
PRIX HABITUEL 4/1.20

JUS DE TOMATES
CANADA DE FANTAISIE
BRIGHT'S
Boite 19 oz
3/1.00
PRIX HABITUEL 3/1.29

CAFÉ INSTANTANÉ
MAXWELL HOUSE
Pot 10 oz
5.79
PRIX HABITUEL 6.85

BETTERAVES EN QUARTIERS
CANADA DE CHOIX AYLMER
Boites 19 oz **4/1.00**

SAUCE À SALADE
MIRACLE WHIP
KRAFT
Pot 1 L **1.59**

BOISSON GAZEUSE
GINGER ALE SCHWEPPES
BOUTEILLES CONSIGNEES
Bouteille 750 ml **45¢**

SERVIETTES DE TABLE
(COULEURS ASSORTIES)
WHITE SWAN
Paquet de 50 **55¢**

SERVIETTES DE TABLE
(BLANCHES)
WHITE SWAN
Paquet de 240 **1.49**

MARGARINE MOLLE
CREMEX
Bol 400 g **65¢**

ALPHA-GETTI
AVEC SAUCE-TOMATE
LIBBY'S
Boites 14 oz **2/1.00**

HUILE DE MAÏS
MAZOLA
Bouteille 750 ml **1.59**

CRISTAUX À SAVEUR DE RAISIN OU DE TANGERINE
GAI MEUNIER
Paquet de 3 env. 3 3/4 oz **89¢**

SAUCE POUR POULET CHAUD
HABITANT
Boites 14 oz **3/1.00**

RELISH SUCRÉE
CORONATION
Pot 24 oz **99¢**

THÉ EN SACHETS
ORANGE PEKOE
RED ROSE
Boite de 80 **1.69**

PÂTES ALIMENTAIRES
LANCIA
MACARONI COUPE
SPAGHETTI
SPAGHETTINI
Boite 500 g **59¢**

TOASTS MELBA
OLD LONDON
Boite 13 oz **1.19**

CRISTAUX À SAVEUR D'ORANGE
TANG
Paquet de 4 env. 92 g **1.49**

BOISSONS À SAVEUR DE FRUITS
ALLEN'S
Boite 48 oz **65¢**

MÉLANGE POUR POUDING INSTANTANÉ
JELL-O
Boites 3 1/4 oz **2/79¢**

JUS D'ORANGE
KRAFT
Pot 64 oz **1.99**

POIRES À DESSERT
CANADA DE CHOIX
GLOBE
Boite 28 oz **79¢**

prix IGA

C'est donc agréable!

Prix en vigueur
jusqu'au samedi 12 juillet 1980.
Nous nous réservons le droit
de limiter les quantités

FROMAGE TRANCHÉ MINCE

ENVELOPPE INDIVIDUELLEMENT
SINGLES
KRAFT
Paquet 500 g

1.99

PRIX HABITUEL 2.35

PAPIER HYGIÉNIQUE

WHITE SWAN
Paquet de 4 roul.

1.19

PRIX HABITUEL 1.53

ESSUIE-TOUT

WHITE SWAN
Paquet de 2 roul.

1.19

PRIX HABITUEL 1.66

SOC DE PORC FUMÉ

DESOSSE
DU-BRISSON

LB 1.78

QUARTS DE POULET FRAIS

PORTION DE LA CUISSE

LB 88¢

QUARTS DE POULET FRAIS

PORTION DE LA POITRINE
AVEC AILES

LB 1.18

QUARTS DE POULET FRAIS

PORTION DE LA POITRINE
SANS AILE

LB 1.28

SAUCISSES PORC ET BOEUF EN VRAC REGAL	LB 98¢	**ROULÉS AUX OEUFS** BUDDHA CANTONNAIS AVEC SAUCE	Paquet de 6 1.88	**CRETONS** EN VRAC BILOPAGE	LB 1.78
SAUCISSES FUMÉES LESTERS	Paquet 1 lb 1.28	**POULETS CUITS** BAR-B-CUE, AVEC SAUCE Environ 3 lb FLAMINGO	LB 1.38	**BÂTONNETS DE GOBERGE** SURGELES	LB 1.68
BOEUF FUMÉ LESTERS	Paquet de 2 x 50 g 98¢	**JAMBON CUIT** EXTRA MAIGRE TAILLEFER TRANCHE SELON VOS BESOINS	LB 2.48	**FILETS DE MORUE** SURGELES	LB 1.78
BACON SANS COUENNE REGULIER MAPLE LEAF	Paquet 500 g 1.68	**SAUCISSON DE BOLOGNE** TAILLEFER TRANCHE SELON VOS BESOINS	LB 1.28	**BACON** SANS COUENNE A L'ERABLE MAPLE LEAF	Paquet 500 g 1.68

Fruits et légumes frais

MELON D'EAU DE FLORIDE — LB 20¢

CHOUX VERTS DU QUEBEC CANADA NO 1 — CH. 29¢

RADIS EN FEUILLES DU QUEBEC — 3/38¢ PAQUETS

LAITUE ICEBERG DU QUEBEC CANADA NO 1 — 2/59¢

PÊCHES
DE GEORGIE
CANADA NO 1

LB 39¢

DÉTERSIF

POUR LA LESSIVE
OXYDOL
Boite 2,4 kg

3.19

PRIX HABITUEL 3.91

ASSOUPLISSEUR DE TISSUS

FLEECY
Contenant 128 oz

2.09

PRIX HABITUEL 2.71

NOURRITURE POUR CHATS

MLLE MEW
Boite 6 oz

3/89¢

PRIX HABITUEL 3/1.05

NOURRITURE POUR CHIENS

REGULIERE
DR BALLARD
Boite 15 oz

4/1.00

PRIX HABITUEL 4/1.56

SERVICE AUX CONSOMMATEURS

Marie-Paule Green

Mme Marie-Paule Green sera heureuse de répondre à toutes demandes de renseignements concernant la nutrition.

Écrivez-lui à: **Service aux consommateurs**
Hudon et Deaudelin Ltée
11,281 Albert Hudon
Montréal-Nord, P.Q. H1G 3J5

Consultez la circulaire hebdomadaire pour plus de spéciaux.

Magasiner chez IGA/Boniprix...

C'est donc agréable!

400, boul. du Séminaire, Saint-Jean
Place Saint-Jean

Un peu par hasard

Parfait Tessier est hôtelier depuis 30 ans

par Daniel SIMARD

M. Parfait Tessier, qui a fêté son 71ième anniversaire de naissance il y a quelques jours, est propriétaire de l'hôtel National depuis 30 ans, alors qu'il s'en était porté acquéreur avec un de ses beaux-frères qui avait déjà le Club V-41.

C'est un peu par hasard que M. Tessier s'est lancé dans l'hôtellerie. Électricien de métier, il habitait alors Ottawa depuis une dizaine d'années, avec sa famille. Il faut l'entendre raconter de quelle façon il a décidé de quitter la capitale fédérale.

"Un bon dimanche matin, je gardais les enfants, Lydia et Pierre, à la maison, pendant que ma femme était allée à la messe. À son retour je lui annonçais que je m'en allais à la messe à Montréal. Je m'ennuyais du Québec et j'en avais assez d'Ottawa, surtout le dimanche où tout était fermé, comme le voulaient les lois de l'Ontario à l'époque".

Son choix

Depuis quelque temps, il songeait à se lancer dans le commerce de l'hôtellerie. "Quand je voyageais entre Ottawa et Montréal, je m'étais rendu compte qu'il n'y avait des antennes de télévision que sur les toits des hôtels et des presbytères. Je me suis dit que seuls les hôteliers et le clergé faisaient de l'argent", glisse-t-il en riant. Sa décision était prise, il se lancerait dans l'hôtellerie, même sans expérience dans cette ligne. M. Tessier avait pensé acheter quelque chose à Montréal, mais on ne vendait que le permis de boisson et l'équipement, tout en accordant un bail de deux ou trois ans au nouveau propriétaire, ce qui ne faisait pas son affaire. Alors qu'à Saint-Jean, il pouvait acquérir la bâtisse en même temps. C'est de cette façon-là qu'il est devenu propriétaire de l'hôtel National avec son beau-frère du V-41. Trois ans plus tard, M. Tessier achetait les parts de ce dernier.

Transformations

L'hôtel National n'avait pas l'apparence qu'elle a aujourd'hui. Quand il l'a acheté, elle avait une grande galerie au premier étage du côté de l'hôtel de ville et de la Place du Marché. M. Tessier l'a fait démolir.

Il a dû obtenir un nouveau permis de vente de boisson, car l'ancien propriétaire "avait perdu sa licence", parce qu'il n'avait pas observé les règlements de la Loi des liqueurs. "Le commerce d'hôtellerie n'était pas ce qu'il est aujourd'hui. Durant les années '50, nous louions beaucoup de chambres, au mois, à la semaine et pour un soir seulement. Il y avait des voyageurs de commerce qui couchaient à Saint-Jean, car les compagnies payaient les chambres. Ce qu'elles ne font plus aujourd'hui. Les routes aujourd'hui sont meilleures que durant ces années-là et les compagnies fournissent des automobiles à leurs employés. C'est pour cette raison que les commis-voyageurs vont coucher pratiquement tous les soirs à la maison, pour revenir le lendemain terminer leur travail".

On servait également beaucoup de repas à l'hôtel National. Il y avait une bonne cuisinière et "une dame Roy qui travaillait à la salle à manger était bien aimée de la clientèle".

Orchestre

Quand M. Parfait Tessier est devenu propriétaire du National, il y avait un orchestre. Il ne lui a pas fallu beaucoup de temps pour s'en défaire, surtout quand il s'est rendu compte que la chanteuse du groupe était "pour devenir une cause de troubles".

"J'ai tout mis ça dehors, poursuit M. Tessier, et il n'y a jamais plus eu d'orchestre à l'hôtel depuis ce temps-là. J'en avais assez".

L'hôtel de M. Parfait Tessier n'a jamais été reconnu comme "une place à chicane". Il arrivait bien à l'occasion qu'un client éméché fasse un peu de bruit, mais pas plus. Comme ce militaire qui brassait un peu fort "la machine à peanuts" dans le grill. Le "waiter" a fait venir le patron qui s'est amené immédiatement sur les lieux de l'incident.

"En me voyant arriver, le militaire en question m'a fait le salut militaire en s'approchant de moi. Je n'ai fait ni un, ni deux, je lui ai répondu par un coup de "bédaine". Il est allé se ramasser sous les tables. Sans demander d'explications, tout en se relevant, il m'a fait un autre salut militaire, pour quitter rapidement la place en compagnie de son ami".

Des gens qui étaient à l'extérieur ont rapporté le lendemain "avoir vu deux militaires sortir bien vite du National hier soir". Ils ne savaient pas pourquoi!

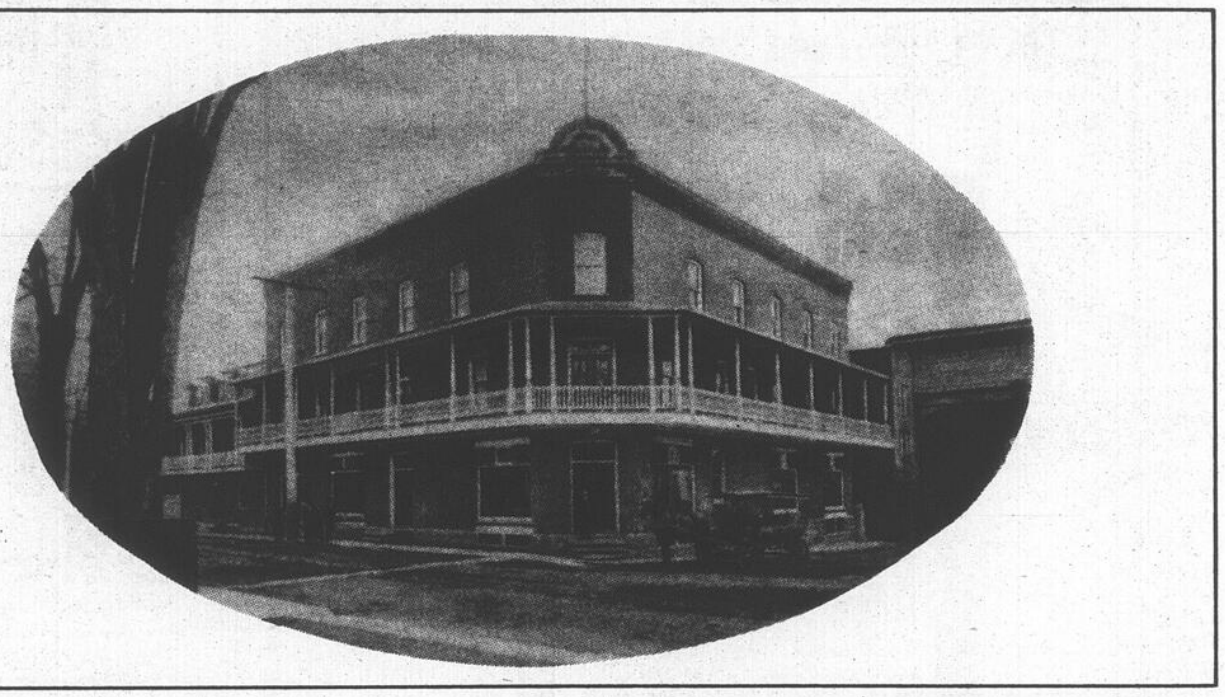

L'hôtel National tel qu'il apparaissait avant que M. Tessier en fasse l'acquisition. Aujourd'hui, la galerie a disparu.

GENS D'ICI

Parfait Tessier

M. Parfait Tessier et son épouse, à bord du "Parfait VI".

Gens d'ici

Son père tailleur

Du métier d'électricien au reprisage invisible

C'est comme électricien que M. Parfait Tessier est entré sur le marché du travail. Il a toujours aimé, et il aime encore "jouer dans l'électricité".

Il se souvient qu'au tout début de la radio, durant les années '20, il se fabriquait lui-même des radios à crystal, à partir de la bobine de fil métallique. "Je me rappelle, fait remarquer M. Tessier, que mon père lançait un fil sur les lignes téléphoniques, au bout duquel il avait attaché une roche. Avec mon petit radio à crystal on pouvait écouter tout ce qui se disait au téléphone". Faut dire que le téléphone des années '20 n'avait pas atteint le perfectionnement de celui de 1980!

Le père de M. Tessier était tailleur de son métier, à Beauharnois. À l'occasion, après l'école, notre interlocuteur allait bien lui donner un petit coup de main à la boutique. "Je faisais de la machine à coudre, mais je n'ai jamais tellement aimé ça", avoue M. Tessier.

À cette époque-là, il y avait un grand choix de tissus à la verge chez les tailleurs. Il arrivait fréquemment que son père manquât de stock. Il envoyait alors le jeune Parfait "faire les commissions à Montréal.

"Je partais de Beauharnois le matin par le train, pour revenir en fin d'après-midi, toujours par le train, raconte-t-il. Je ne connaissais pas tellement Montréal, et mon père ne se souvenait pas des adresses des endroits où il m'envoyait. Quand je lui demandais des précisions, il me répondait inévitablement: "Tu dois t'en rappeler, tu es venu avec moi la semaine passée. Si tu ne trouves pas ce que tu cherches, tu t'informeras à la police".

Le prix des complets était proportionné aux salaires de ces années là. "Un bel habit pouvait coûter entre $15. et $20., se rappellé M. Parfait Tessier. Mon père avait beaucoup d'ouvrage. Il avait des employés, mais c'était toujours lui qui faisait les vestons, laissant la confection des pantalons à ses employés".

Fréquemment il fallait faire vite. "Je me rappelle encore, qu'un de mes oncles était venu le matin faire prendre ses mesures par mon père. Il revint dans l'après-midi. Son habit était prêt à porter".

Cependant, l'électricité intéressait toujours M. Parfait Tessier. Il s'en alla donc à Montréal, apprendre le métier, comme apprenti pour un gros entrepreneur-électricien. Il demeurait chez un oncle et gagnait $8 à $9 par semaine tout le temps qu'a duré son apprentissage. Il a travaillé à la construction de plusieurs gros édifices de Montréal, "car son employeur prenait de gros contrats". Il lui arrivait aussi de travailler à l'atelier. "On rechargeait les batteries de radio. Nous étions bien loin des radios à transistors. Il fallait de grosses batteries pour faire fonctionner les radios. C'est moi qui faisait la livraison, à l'occasion. J'avais un bicycle. Un bon jour, le patron m'envoya porter une batterie sur la rue Fabre. Il me demanda si je savais où était cette rue. Comme je ne connaissais pas beaucoup Montréal, je lui ai répondu oui, mais je ne savais pas où c'était. Je suis parvenu malgré tout à me rendre à l'adresse indiquée, avec l'aide d'un policier qui m'avait répondu "que la rue Fabre, c'était par-là".

Finalement, M. Tessier devint "compagnon", et continua à travailler comme électricien sur des gros chantiers. Les contrats de son employeur l'amenant à travailler régulièrement à Ottawa, il y déménagea avec sa famille.

Sa femme, une demoiselle Vivier, de Saint-Jean, qu'il avait connue à l'occasion des rencontres de clubs de Raquetteurs à Montréal, avait travaillé avant son mariage à la Franco, "où elle faisait des reprises dans les pièces de tissus qui avaient des manques". Ce métier devait servir à Mme Tessier, puisqu'elle ouvrit à Ottawa un atelier de reprisage invisible qui connut un grand succès, car elle eut jusqu'à 15 employés à son service.

Mais les choses ne furent pas faciles au début, comme le raconte M. Tessier. Les autorités municipales d'Ottawa ne voulaient pas émettre de permis pour un tel commerce. Donc, il alla voir un conseiller, tailleur de son métier, pour lui expliquer la nature de sa demande, insistant "qu'il n'y avait personne à Ottawa, pour faire un tel travail".

Entre temps, le conseiller en question fournit de l'ouvrage à Mme Tessier. Il avait fait un erreur en confectionnant un veston: il avait placé les boutonnières du mauvais côté. "Ma femme a tout réparé, et le veston lui fut remis comme neuf. Rien n'y paraissait". Personne n'a jamais su pourquoi, mais Mme Tessier a obtenu son permis d'opération de la ville d'Ottawa, quelques jours plus tard.

Repassage

Tout en continuant à travailler comme électricien, métier qui l'avait empêché d'aller dans l'armée, car il travaillait sur un chantier de la Défense nationale, M. Parfait Tessier donnait un coup de main "au repassage", en revenant de l'ouvrage.

Les affaires allaient rondement. Tellement, que la compagnie de téléphone Bell obligea Mme Tessier à avoir le téléphone, car on avait trop d'appels à l'information pour connaître le numéro de téléphone de son atelier. "Je n'en voulais pas, glisse M. Tessier, parce qu'on ne travaille pas, quand on parle au téléphone".

On ne chargeait pas cher. Une réparation qui pourrait coûter $25. aujourd'hui, en coûtait $2. ou $3. durant les années '40.

Cocasseries

Parlant prix, il arrivait des situations cocasses. Des clients s'informaient du prix pour réparer un trou causé par une cigarette, alors qu'il s'agissait d'un trou de cigare".

C'était $2. Mais quand elles venaient chercher leur linge, elles s'étonnaient de se voir charger $3.

"Au téléphone, en demandant le prix, ces personnes-là avaient parlé d'une trou causé par une cigarette, alors qu'il s'agissait d'un trou de cigare".

C'était tout un art que le reprisage invisible. Si les religieuses le faisaient avec des cheveux, Mme Tessier se servait de fils qu'elle prenait dans les coutures, pour que rien "n'y paraisse". Ce qu'elle réussissait à la perfection.

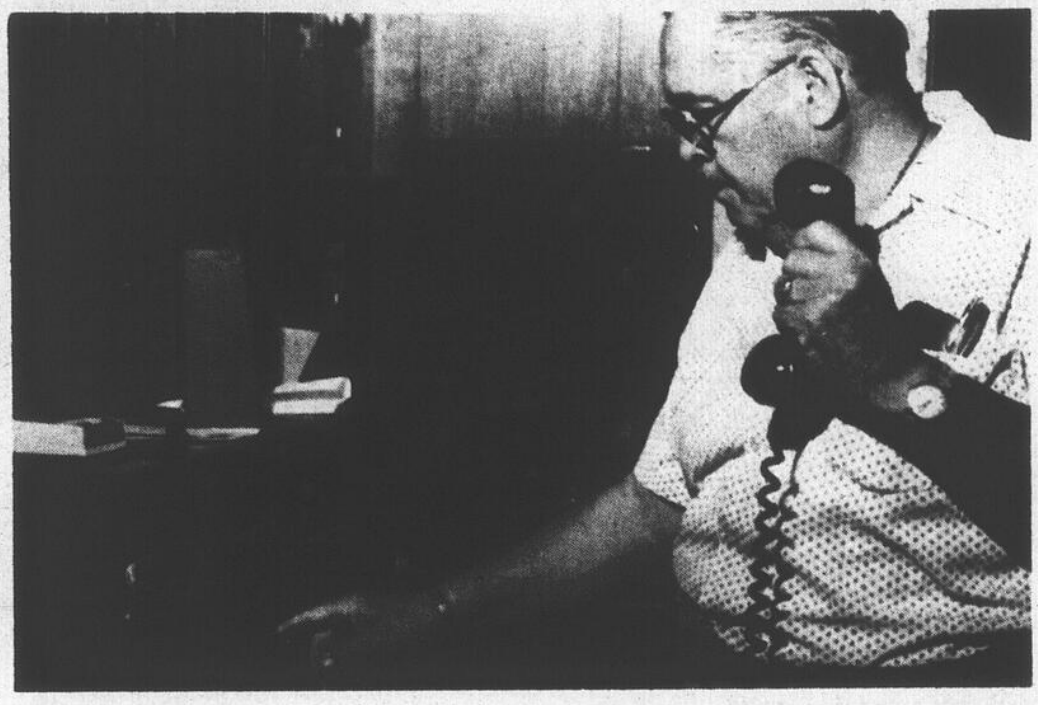

Tous les avant-midi, on peut retrouver M. Tessier à l'hôtel.

Michel Guérin

Spécialiste de la draperie depuis 12 ans

***MICHEL GUÉRIN** reconnu pour son service et la qualité de son travail, vous invite à venir le rencontrer à son nouveau local au*

29 rue Saint-Charles à Saint-Jean

Service et satisfaction sont à la base de mon commerce!

10% à 25% de réduction

SUPER-PRIX DE VENTE-TROTTOIR

3 jours "chocs" seulement

20% D'ESCOMPTE ET CONFECTION GRATUITE

SUR 6 MODÈLES DE VIEILLES DENTELLES EN MAGASIN

CONFECTION GRATUITE

SUR LES LAIZES DROITES, PASSE-PÔLE OU PLIS FRANÇAIS, QU'IMPORTE LA GRANDEUR

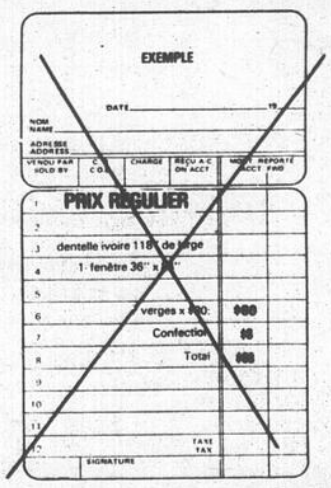

SERVICE À DOMICILE GRATUIT: **346-4741**

NOMBREUX AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN - **10% DE RABAIS** SUR PAPIERS PEINTS

DÉCORATION

MICHEL GUÉRIN

29 rue Saint-Charles, Saint-Jean, 346-4741

De retour d'une expédition de pêche près de Miami Beach (Floride) en février 1960, avec un "sailfish" de 65 livres d'une longueur de 7 pieds et 5 pouces. Sur la photo, MM. et Mmes D. Delorme, Léo Marleau, Georges Vachon, Armand Barrière et Parfait Tessier, de même que le capitaine Chakarian et le skipper Mike.

Gens d'ici

"J'ai toujours eu la passion des bateaux"

Notre interlocuteur devient intarissable quand il parle de bateaux. M. Tessier en est rendu à son sixième, le Parfait VI. Les autres portaient tous le nom de Parfait Bonheur I, II, III, IV, et V, mais M. Pierre Tessier qui a fait le lettrage du dernier n'avait pas de place pour écrire au complet "Parfait Bonheur VI".

"J'ai été élevé à travers les bateaux sur le lac Saint-Louis à Beauharnois. Mon père en a toujours eu, des gros, des petits, des hors-bords. Nous avions un chalet à l'île Perrot, où nous nous rendions par bateau toute la famille depuis Beauharnois.

Ce qui explique pourquoi, poursuit M. Parfait Tessier, j'ai toujours aimé les bateaux".

Son dernier bateau

Le bateau que possède actuellement M. Tessier, Le Parfait VI, un 32 pieds, est à vendre. "Il est de plus en plus difficile de se trouver un couple de notre âge et qui a les mêmes goûts que nous, pour voyager avec ma femme et moi. Car il est préférable d'être deux couples pour effectuer un voyage sur l'eau de plusieurs jours".

Et il en a fait des voyages avec ses bateaux, M. Tessier. Sur la Richelieu bien entendu, le Saint-Laurent et le lac Champlain. Il se rappelle d'un voyage à New-York avec M. Roger Gosselin et sa femme Flore, de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix. "Nous n'avions pas de carte. On s'en est acheté une seulement quand nous sommes arrivés à New-York, pour savoir par où nous avions passé. Pour tout instrument nous avions une boussole et un compas. On s'est rendu quand même à bon port sans problème".

Mais il n'en fut pas toujours ainsi. M. Tessier se souvient de la fois "où son bateau s'est échoué sur des roches à fleurs d'eau, dans le Saint-Laurent, tout près d'Upper Canada Village à proximité de Morrisburgh". Voici comment c'est arrivé.

"Ce n'est pas moi qui était au gouvernail, explique M. Tessier. Par contre, même si j'avais conduit, l'accident serait arrivé. Nous suivions un autre bateau dont le capitaine était supposé connaître le chemin. Il n'en était rien. Tout comme nous, il s'échoua sur des roches. Mon bateau a subi des dommages assez considérables, dont la perte de deux hélices".

Pourquoi changer?

Tous ceux qui commencent à "faire du bateau", changent fréquemment d'embarcation. M. Parfait Tessier ne fait pas exception. Voici l'explication qu'il fournit. "Chaque fois, affirme-t-il, nous voulons en avoir un plus gros, pour avoir plus de confort et plus d'espace. Ce qui ne fut pas mon cas quand j'ai acheté le Parfait VI. D'un 36 pieds, je suis passé à un 32 pieds. Mais quatre pieds de moins, ça ne fait pas une grande différence. On est seulement un peu plus à l'étroit".

Parlant échange de bateaux, M. Tessier souligne qu'il est préférable d'avoir un seconde main tout équipé. "Quant on achète un bateau neuf, d'expliquer celui-ci, il faut l'équiper au complet; boussole, compas et mesureur de profondeur d'eau, même si cet instrument n'est pas tellement utile. Il n'indique la profondeur de l'eau qu'à l'endroit où nous sommes".

Poursuivant sur le même sujet, il donne un conseil à ceux qui veulent se procurer un bateau: il est préférable d'acheter une embarcation de marque connue.

Spécialistes

"Pensez-vous que n'importe qui peut fabriquer un piano ou un violon? Non, répond M. Tessier, seuls des spécialistes peuvent le faire. C'est la même chose pour les bateaux. Ce n'est pas n'importe qui qui peut se lancer dans cette ligne.

Méticuleux comme son père

"Tout ce qui est fait, doit être bien fait"

"Je tiens de mon propre père. Comme lui, je suis méticuleux. Tout ce qui mérite d'être fait, doit être bien fait. C'est un mot d'ordre que j'ai appris jeune, et que je continue d'appliquer". Abordant ce sujet, il explique que son père était tellement méticuleux et particulier dans tout ce qu'il entreprenait, "qu'il allait même jusqu'à redresser les vieux clous rouillés qui avaient déjà servi".

"Je suis parvenu à lui faire comprendre, d'enchaîner M. Parfait Tessier, que c'était là de l'économie de bouts de chandelles. Que ça ne servait à rien d'essayer d'employer ces clous, qu'ils crochissaient dès qu'on essayait de s'en servir".

Quant à lui, il n'aime pas que les choses traînent en longueur. Il en donne un exemple, en montrant du doigt le plafond du grill. "Les ouvriers venaient de le terminer. Le soir même, les lumières que vous voyez là, étaient déjà installées. C'est moi qui l'avais fait".

Bricolage

D'ailleurs, même rendu à 71 ans, il aime encore bricoler. Il vient de terminer l'installation d'une douche dans son bateau, le "Parfait VI".

Il fait tout lui-même, l'électricité, la plomberie, la peinture, la menuiserie et ne laisse rien au hasard.

À ce qu'il dit, il a toujours été comme ça. M. Tessier se rappelle qu'à la petite école, "il avait une belle main d'écriture". Voilà pourquoi, rien ne l'insultait plus, que de voir le menu du jour "écrit tout croche sur le tableau de l'hôtel". Il a demandé à celui qui en était responsable, d'essayer d'écrire droit. Celui-ci y est parvenu, à la satisfaction évidente de M. Tessier.

Ses deux enfants, Pierre, qui est avec lui à l'hôtel, et sa fille Lydia, "réussissent bien dans les arts". Il est visiblement fier de leurs succès dans ce domaine.

Très actif

M. Tessier est encore très actif. "Je travaille peut-être trop fort pour mon âge", se demande-t-il tout haut. Il aime encore jouer dans l'électricité. À l'occasion, il lui arrive "de se mettre le doigt dans le "socket", pour voir s'il y a du courant.

Les chocs électriques ne l'ont jamais effrayé. Quand on lui demande "s'il a déjà pris l'électricité", il répond par une boutade.

"Oui, répond-il, ça m'est arrivé une fois. J'étais grimpé dans une échelle quand j'ai pris un gros choc. Je chantais. Quand j'ai senti le courant aux bouts des doigts, j'ai changé de ton, j'ai chanté plus haut".

Il n'aime pas davantage les traîneries qu'autrefois. Rien ne le "choque" plus que de voir les déchets du marché qui restent là jusqu'au lundi. Il en a même parlé au Canada Français!

GRANDE VENTE

COMMENÇANT LE 10 JUILLET 1980

CHEZ

Réal Marion Chaussures

235 rue de l'Église, Napierville

20% **DE RÉDUCTION** SUR SACS À MAIN

SANDALES POUR HOMMES, FEMMES ET ENFANTS
SOULIERS BLANCS DE TOILETTE
POUR HOMMES, FEMMES ET ENFANTS

Nous offrons 10% de rabais sur toute la marchandise en magasin qui n'est pas en vente...

3 JOURS SEULEMENT 10, 11 & 12 JUILLET

La vente se poursuivra jusqu'à épuisement des stocks d'été.

BIENVENUE À TOUS

De 1968 à 1970, l'hôtel National avait sa "ballade" que conduisait le patron lui-même à l'occasion.

Gens d'ici

L'Oeuvre de la Soupe au sous-sol de l'hôtel

"La clientèle ne manquait pas!"

- Mme Tessier

Son mari ne lui en avait jamais soufflé mot. Un bon jour, Mme Tessier découvrit une lettre adressée à Parfait. C'était la Supérieure d'une communauté religieuse qui le remerciait de sa générosité. C'est là qu'elle s'aperçut que celui-ci faisait fréquemment des dons de charité, sans jamais en parler à qui que ce soit. C'est là une facette de M. Tessier. Il aime peu parler de "ses bons coups".

Tout cela pour dire qu'il n'a pas hésité quand on lui a demandé de loger au sous-sol de l'hôtel National, l'Oeuvre de la Soupe, un mouvement qui tenait à coeur à l'évêque de Saint-Jean de l'époque,. Mgr Gérard-Marie Coderre. Celui-ci avait décelé ce besoin auprès de la population de chambreurs et de personnes seules du centre-ville. Laissés à eux-mêmes, avec une maigre pension, ils souffraient de sous-alimentation, se contentant plus souvent qu'autrement de grignoter ce qu'ils pouvaient attraper à gauche et à droite.

C'est l'abbé Foisy qui fut chargé de la réalisation du projet. Il en parla aux Équipières de la Charité dont faisait partie Mme Tessier. On visita le local dont pouvait disposer l'hôtel National pour recevoir éventuellement l'Oeuvre de la Soupe.

Réparations

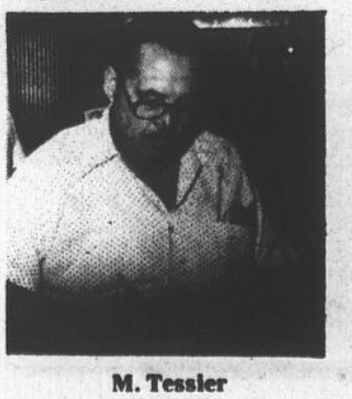

M. Tessier

Avant de l'utiliser, il fallait procéder à certains changements, en plus d'installer l'équipement de cuisine nécessaire à son bon fonctionnement. M. Parfait Tessier s'en chargea lui-même de A à Z. Il fit tout de ses mains, fournissant en plus, matériaux et équipements complets.

Si bien, que la journée de l'inauguration officielle des locaux par Mgr Gérard-Marie Coderre, quelques minutes avant l'arrivée de l'évêque, il était encore à l'oeuvre, marteau à la main, en train de faire les dernières retouches. Car avec lui, rien n'est fait à moitié. Il est méticuleux et "particulier" dans tout ce qu'il entreprend. Finalement, les travaux furent complétés à temps et les locaux bénis comme il se devait.

L'Oeuvre de la Soupe était née. C'était en 1962, et elle devait fonctionner durant près de 15 ans.

Bénévolat

Tout était basé sur le bénévolat des Équipières de la Charité qui ne comptaient pas leurs heures, alors que M. Parfait Tessier, en plus du local au sous-sol de l'hôtel fournissait tout: poêle, réfrigérateurs, sans parler de la facture d'électricité qu'il défrayait lui-même. Une seule personne était payée, c'était la cuisinière, une dame Dion.

Au début, M. Tessier voulait tout payer de sa poche, mais on le convainquit "que c'était un peu exagéré", puisque le fonctionnement d'un tel service à l'année longue pourrait devenir passablement dispendieux. Tout ce qu'on y servait était fourni gratuitement, car on ne servait pas seulement de la soupe. De bons sandwiches, du café, étaient également au menu quotidien. S'ajoutaient durant l'année les grands festins du temps des Fêtes et de Pâques.

"Nous devions seulement demander le café que nous fournissaient volontiers les épiciers, souligne Mme Tessier. Tout le reste on nous l'apportait sans avoir la peine de le demander. Ainsi pour le pain, dont nous faisions une grande consommation, car nos hommes avaient bon appétit, deux boulangeries se relayaient pour nous le fournir. C'était la même chose pour le lait et le beurre que les laitiers de Saint-Jean nous donnaient gratuitement".

Clientèle

La clientèle ne manquait pas. Mme Dion arrivait tôt dans l'avant-midi pour tout préparer. Un peu avant l'heure du dîner, les membres des Équipières de la Charité venaient la rejoindre. Et Mme Tessier de citer quelques noms au hasard, parmi les plus assidues Mmes L'Écuyer, Morin, Jolin et Nolin, pour ne nommer que celles-là.

À midi tapant, c'était l'invasion. Surtout des hommes seuls qui vivaient en chambre dans la paroisse Cathédrale. À l'occasion, il se glissait bien "des personnes qui auraient eu les moyens de payer leur repas". Mine de rien, les Équipières qui connaissaient bien leur monde, les avertissaient discrètement de ne plus revenir.

Les mêmes clients revenaient régulièrement, amenant souvent avec eux des compagnons d'infortune qu'ils avaient rencontrés par hasard. "Quelquefois, glisse Mme Tessier, des femmes venaient à l'Oeuvre de la Soupe. Nous les faisions manger dans la cuisine. Si leurs besoins devenaient permanents, nous les référions alors au bien-être social, car avant tout, l'Oeuvre de la Soupe était destinée aux hommes".

Fermeture

Les affaires étaient bonnes, ce qui n'empêcha pas cependant l'Oeuvre de la Soupe de fermer ses portes, après avoir fonctionné près d'une quinzaine d'années. Le coût de la vie augmentait de plus en plus, et il devenait difficile de compter sur la générosité des gens pour fournir ce dont avait besoin cette oeuvre pour continuer à fonctionner.

"Ainsi, de souligner M. Tessier, le prix de la nourriture avait tellement augmenté que les familles gardaient pour elles ce qu'elles achetaient, plutôt que de le donner à l'Oeuvre de la Soupe".

Ce fut une belle époque pour les Équipières de la Charité qui avaient réussi à créer une atmosphère familiale à l'Oeuvre de la Soupe. Les usagers s'y sentaient à l'aise. Ils appelaient même Mme Tessier, madame Parfaite

PLACE NOTRE-DAME
Boucherie
Le Palais des Viandes Inc.
Spécialité coupe française
boeuf pour congélateur, veau, porc,
poulet, jambon, poisson, fromage.
Tél.: 349-1121 - 145 Boul. Saint-Joseph,

LIVRAISON GRATUITE
avec tout achat de $15 et plus
grand choix de poissons congelés.

ÉPARGNEZ $1.50 LB
Jambon cuit
tranché
Extra
-maigre
1.87 LB

DINDE
16 à 20 livres
97¢ LB

BIFTECK
Pointe de
surlonge
2.97 LB

Boeuf haché
mi-maigre
1.87 LB

Vente 2e anniversaire
JEANS EN DENIM
un lot à
$15 CH.
JEANS EN TOILE
couleurs assorties
$10/$15/$18
20% sur presque toute la marchandise en magasin
Cette offre se termine le 11 juillet 1980
TOUTE VENTE FINALE
Nous serons fermés le samedi pendant les mois de juillet et août.
La boutique d'aubaines JEAN JEANS
773, rue Pilon, Saint-Jean, 346-9813

METRO

présent aux

Floralies internationales de Montréal

Plus pour vous!

ÉCONOMISEZ ENCORE DAVANTAGE
SURVEILLEZ LES CASES VALEUR Plus

*** ROSBIF DE CÔTES CROISÉES**
lb 1.48

*** ROSBIF DE PALETTE DÉSOSSÉ**
lb 1.68

VALEUR Plus
CERISES "BING"
de Washington
produit des États-Unis
Cat. Canada No 1
lb 97¢

*** BIFTECK DE CÔTES**
lb 3.48

*** ROSBIF DE CÔTES**
avec os de dos
lb 2.98

VALEUR Plus
*** ROSBIF DE PALETTE**
coupe régulière
lb 88¢
PRIX HABITUEL lb 1.58 — ÉCONOMIE lb 70¢

POMMES VERTES "GRANNY SMITH"
gr. 125 produit de l'Afrique du Sud
Cat. Canada de fantaisie
lb 78¢

PÊCHES FRAÎCHES
produit des États-Unis
Cat. Canada No 1 — lb 39¢

MELON D'EAU
produit des États-Unis — lb 19¢

CÉLERI "PASCAL"
produit des États-Unis
Cat. Canada No 1
gr 24 — ch. 69¢

ORANGES "OUTSPAN"
produit de l'Afrique du Sud
gr. 112 — douz. 1.39

RAISINS ROUGES "CARDINAL"
produit du Mexique
Cat. Canada No 1 — lb 1.09

BLEUETS FRAIS
produit des États-Unis
Cat. Canada No. 1
cont. 1 chopine — 1.09

KIWI
gr. 42
produit de la Nouvelle-Zélande — 2/89¢

LES PRIX ANNONCÉS DANS CES PAGES SONT EN VIGUEUR JUSQU'À LA FERMETURE DES MAGASINS DE VOS MAÎTRES ÉPICIERS MÉTRO SAMEDI PROCHAIN LE 12 JUILLET 1980, À 17 H. NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS. PAS DE VENTE AUX MARCHANDS.

*COUPE PROVENANT DE BOEUF CANADA, CATÉGORIE "A"

*BIFTECK DE PALETTE
coupe ordinaire — lb 1.08

*BOEUF À RAGOÛT DÉSOSSÉ — lb 2.28

BOEUF HACHÉ MI-MAIGRE — lb 1.98

JAMBON DÉSOSSÉ
prêt-à-manger, Style Québécois demi
METRO RICHELIEU — lb 1.98

BACON SANS COUENNE
tranché
METRO RICHELIEU — 500 g 1.19

SAUCISSES PORC/BOEUF
surgelées
BOEUF MÉRITE — lb 98¢

SAUMON ARGENTÉ DU PACIFIQUE
morceau complet ou demi, surgelé 4-6 lb — lb 1.99

ROULÉS AUX OEUFS
à la viande avec sauce
WONG WING — 24 oz 1.99

RIZ FRIT À LA CHINOISE
WONG WING — 16 oz 99¢

SAUCISSES FUMÉES
HYGRADE — 1 livre 1.48

POULET FRIT PANÉ
9 morceaux cuits
FLAMINGO — 2 lb 3.89

BOEUF FUMÉ
tranché
HYGRADE
4 enveloppes de 57 g 2.38

JAMBON MIGNON DÉSOSSÉ
prêt-à-manger
HYGRADE — lb 2.28

JAMBON CUIT
tranché
HYGRADE — 175 g 1.38

VIANDES CUITES
(Simili poulet, viande-olive, bologne)
tranchées au choix
HYGRADE — 175 g 78¢

Faites confiance à

HUILE DE SOYA
METRO RICHELIEU
Bout. 1 lt. **1.48**

BOISSON GAZEUSE
KIK COLA
bouteilles consignées (sauf régions de Granby et Sherbrooke)
Bout. 750 ml. **3/1.00**

BOISSON GAZEUSE SAVEURS ASSORTIES
DENIS
bouteilles consignées (sauf régions de Granby et Sherbrooke)
Bout. 750 ml. **3/1.00**

CAFÉ INSTANTANÉ DÉCAFÉINÉ
SANKA Pot 8 oz **5.99**

MÉLANGE À THÉ GLACÉ INSTANTANÉ
NEILSON Cont. 24 oz. **2.09**

TABLETTES DE CÉRÉALES CROQUADE
NEILSON'S Boite 9 oz. **1.25**

CAFÉ INSTANTANÉ
CHASE N' SANBORN
Pot 10 oz **4.98**

SAUCE À LA VIANDE POUR SPAGHETTI
CATELLI
Boite 14 oz **75¢**

MAYONNAISE
HELLMANN
Pot 750 ml. **1.49**

OLIVES MANZANILLA FARCIES
GATTUSO
Pot 15 oz **1.58**

CAFÉ MOULU
Mouture à toutes fins
MAXWELL HOUSE Sac 16 oz **3.75**

MÉLANGE POUR BREUVAGE AU CHOCOLAT INSTANTANÉ
NESTLÉ QUIK Cont. 1 kg. **2.79**

COCKTAIL AUX FRUITS OU POIRES EN MOITIÉS BARTLETT
Canada choix
AYLMER
Boite 14 oz. **65¢**

JUS DE RAISINS CONCORD
WELCH'S
Boite 40 oz. **1.38**

BOISSON À SAVEUR DE FRUIT OU THÉ GLAÇÉ
FBI
Canette 10 oz. **4/1.00**

LANGUES DE PORC MARINÉES
COQ D'OR Pot 10 oz **3.39**

GARNITURES À SUNDAE
SHIRRIFF
Salade de fruits
Fraises **85¢**
Caramel Ananas
Chocolat Butterscotch
Pot 8 oz **75¢**

OLIVES NATURE
GATTUSO Pot 15 oz **1.39**

PAIN DE VIANDE
PREM
Boite 340 g. **1.18**

PÂTE DE TOMATES
GATTUSO
Boite 5.5 oz **3/1.00**

POIS VERTS No. 3
Canada de choix
CARRIÈRE
Boite 19 oz. **2/89¢**

FROMAGE COTTAGE
DELISLE
Cont. 500 g. **1.18**

CRISTAUX À SAVEUR DE FRUITS
QUENCH Paq. 4 env. x 99 g. **1.39**

PAPIER-MOUCHOIRS COULEURS ASSORTIES
FACELLE ROYALE
Boite 100's **68¢**

NOURRITURE SPÉCIALITÉ POUR CHIENS
DR. BALLARD
Boite 14 oz. **2/79¢**

ASSOUPLISSEUR DE TISSUS
DOWNY
Cont. 1 lt. **1.18**

RASOIRS JETABLES
BIC Paq. 5's **89¢**

PELLICULE PLASTIQUE POUR ALIMENTS
HANDI-WRAP Roul. 30 m. **69¢**

ESSUIE-TOUT DE PAPIER
motifs blancs ou assortis
FACELLE ROYALE Paq. 2 roul. **1.39**

DENTIFRICE
AQUA FRESH Tube 50 ml. **75¢**

SAVON DE TOILETTE
format régulier
blanc ou rose
CAMAY Paq. 4's **1.59**

DÉTERSIF À LESSIVE
BOLD ou OXYDOL
Boite 6 lt.
2.98

PAPIER HYGIÉNIQUE
2 épaisseurs.
FACELLE ROYALE
Paq. 8 roul.
2.29

VALEUR Plus
MARGARINE MOLLE D'HUILE DE MAÏS
FLEISCHMANN'S
(Disponible au Québec seulement)
Paq. 2 x 8 oz.
89¢
PRIX HABITUEL 1.39 — ÉCONOMIE 50¢

RELISH SUCRÉE, HOT DOG OU HAMBURGER
CORONATION
Pot 12 oz
2/1.00

VALEUR Plus
PÂTES ALIMENTAIRES
CATELLI
spaghetti, spaghettini, macaroni long ou coupé
Boite 500 g
2/1.00
PRIX HABITUEL 1.46 — ÉCONOMIE 66¢

POUDING PRÊT-À-SERVIR
LAURA SECORD
Boite 15 oz **69¢**

BRUMISATEUR POUR POTAGERS
RAID
Cont. 450 g. **3.31**

GROS BISCUITS POUR CHIENS
MILK BONE Boite 32 oz. **1.38**

THON BLANC ENTIER
HIGH LINER
Boite 6 oz. **1.69**

BISCUITS
Brisures de chocolat
Crème assortie
Biscuits Assortis
McCORMICK'S
Sac 700 g. **1.79**

BISCUITS
Sensation
Fudge
LIDO Sac 400 g. **99¢**

CROUSTILLES ASSORTIES
HUMPTY DUMPTY
Sac 250 g. **1.29**

PRÉPARATION DE FROMAGE AU LAIT ÉCRÉMÉE
KRAFT LIGHT N' LIVELY
Paq. 500 g. **1.89**

BEURRE D'ARACHIDES CRÉMEUX
KRAFT Bocal 2 kg. **4.59**

MARGARINE DURE D'HUILE DE MAÏS
Disponible au Québec seulement
FLEISCHMANN'S
Paq. 2 lb. **2.39**

BOEUF SALÉ
HEREFORD
Boite 7 oz. **1.69**

BREUVAGE À L'ANANAS ET À L'ORANGE OU ANANAS ET PAMPLEMOUSSE
DEL MONTE
Boite 48 oz. **75¢**

PAIN AUX RAISINS
METRO RICHELIEU
Cello 12 oz. **69¢**

DÉSODORISANT EN AÉROSOL
RIGHT GUARD
Cont. 150 ml. **1.58**

RINCE BOUCHE
LISTERMINT
Bout. 500 ml. **1.89**

ALIMENTS SURGELÉS

GÂTEAU ÉTAGE
Chocolat Vanille
Fraise Citron
SARA LEE
Boite de 13 oz **1.19**

LASAGNE
PIAZZA TOMASSO
Boite de 12 oz. **1.59**

FRITES
Supercrisp Superpatties
McCAIN Sac de 24 oz. **73¢**

JUS DE RAISIN CONCENTRÉ
WELCH'S
Cont 12 oz. **99¢**

GOBERGE & FRITES
BLUE WATER
Boite de 32 oz. **2.19**

PIZZA SUB
champignons 11 oz
garnie 12 oz
McCAIN Ste **1.69**

METRO

Patinage artistique

Plus de 135 jeunes inscrits aux écoles estivales

● Cours intensifs
● Trois écoles

par Gilles LÉVESQUE

Plus de 135 jeunes patineurs se sont inscrits à l'une ou l'autre des trois écoles estivales de patinage artistique offertes au Colisée Saint-Jean-sur-Richelieu. Cette forte participation laisse dire à M. Jean-Guy Boulais, président du Club de patinage artistique de Saint-Jean, que de telles écoles se veulent un besoin dans la région.

La première des trois écoles estivales est maintenant terminée. À ce sujet, plus de cinquante patineurs se sont rendus au Colisée Saint-Jean-sur-Richelieu entre le 2 et le 30 juin. Cette première école était dispensée de façon intensive, puisque tous les patineurs étaient en action à raison de sept jours par semaine et de trois heures de cours par séance.

Autres

Pour ce qui est de la seconde école, elle est en marche depuis le 2 juillet dernier. Quelque 35 patineurs y sont inscrits à raison de cinq séances par semaine. Ils seront en action jusqu'au 30 juillet, du lundi au jeudi, ainsi que le samedi en matinée.

Enfin, la troisième et dernière école de patinage artistique débutera le 30 juillet pour se terminer le 28 août. Plus de cinquante patineurs y sont attendus.

Épreuves

Dans le cadre de ces écoles estivales, les jeunes patineurs seront conviés à prendre part à des épreuves leur permettant d'obtenir de nouveaux grades. Une première série d'épreuves du genre s'est tenue au Colisée lundi soir dernier, entre 18 h 45 et 23 heures. Les patineurs ayant participé à la première école y étaient admissibles.

Une autre série d'épreuves est prévue vers le 18 août prochain. Les élèves inscrits aux deux dernières écoles estivales pourront y prendre part. Des représentants de l'Associatioin canadienne de patinage artistique seront sur place afin de juger les élèves.

Instructeurs

En ce qui a trait aux instructeurs retenus par le Club de patinage artistique de Saint-Jean, M. Jean-Guy Boulais souligne que tous les patineurs sont entre bonnes mains. "Les élèves inscrits dans la catégorie sénior, précise le président, bénéficient des conseils de Mmes Raymonde Corbeau, Josée Normand et Liz Ritchinsky. Elles ont toutes les trois fait leur preuve sur la scène canadienne en plus d'être détentrices de nombreux diplômes".

"Pour ce qui est des patineurs de calibre junior, poursuit M. Boulais, ils sont sous la responsabilité des instructeurs du Club de patinage artistique de Saint-Jean. Il s'agit de Mmes Louise Roussel, Lyne Milot, May Carbray et Audette Desmarais".

Des 135 patineurs inscrits aux écoles estivales, une centaine provient de Club de patinage artistique de Saint-Jean, lequel compte habituellement 150 membres actifs lors de saisons régulières. La balance des patineurs vient des municipalités environnantes.

"Nous sommes plus que satisfaits du succès que remporte cette première dans la région. Nous sommes maintenant persuadés qu'il s'agissait d'un besoin et que le nombre de participants ne cessera de croître au fil des années", conclut M. Boulais en nous précisant qu'environ vingt-cinq écoles estivales de patinage artistique sont données au Québec cette année.

COLISEE

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

Le groupe de patineurs pose fièrement en compagnie du maire de Saint-Jean, M. Ronald Beauregard.

LE SPORT

Balle molle

Les meilleures formations du Québec seront à Saint-Jean du 22 au 24 août

● Dix équipes attendues
● Bourse de $4,000

par Gilles LÉVESQUE

Le promoteur Serge Desnoyers présentera un important tournoi de balle molle au stade municipal de Saint-Jean les 22, 23 et 24 août prochains. Les dix meilleures formations de la province, calibre "A", participeront à cet événement doté d'une bourse de $4,000.

C'est maintenant officiel, les meilleures équipes de balle molle du Québec seront à Saint-Jean au mois d'août prochain. Après de nombreuses démarches, le promoteur Serge Desnoyers a réussi à convaincre la majorité des formations de calibre "A" de la province à s'inscrire à son tournoi, lequel, pour les circonstances, sera présenté au stade municipal de Saint-Jean.

Équipes en lice

Jusqu'à présent, huit formations ont fait parvenir leur formulaire d'inscription à M. Desnoyers. Il s'agit des équipes de Joliette, Saint-Jérôme, Lévis, Montréal, Thedford-Mines, Rivière-du-Loup, Québec et Saint-Jean-Iberville. D'autre part, il est fort possible que les formations de Victoriaville et de Warmick s'exécutent d'ici les prochains jours.

Selon les informations obtenues auprès du promoteur, les équipes seront réparties à l'intérieur de deux divisions, lesquelles porteront le nom de André Petit et Claude Monpetit.

Bourses

Pour ce qui est des bourses, l'équipe gagnante se méritera la somme de $2,000 tandis que la formation perdante empochera le montant de $1,000. Par ailleurs, les semi-finalistes se verront remettre un chèque de l'ordre de $500.

Pour ceux que cela pourrait intéresser, notons que Réal Cloutier, des Nordiques de Québec, évoluera avec l'équipe de Lévis, laquelle s'est dernièrement méritée les honneurs d'un important tournoi disputé à Lévis. On se souviendra que les Patriotes de Saint-Jean-Iberville s'y étaient inclinés en finale au compte de 3 à 1. Dans le même ordre d'idée, il est à noter que Gilbert Perreault, des Sabres de Buffalo, évoluera pour Victoriaville si jamais cette équipe décide de s'inscrire au tournoi de Saint-Jean.

Billets

Les billets donnant droit d'accès à cet événement sont maintenant en vente. Il est possible de s'en procurer au coût de $5, ce qui donne droit à un siège réservé durant les trois jours du tournoi. Pour ce qui est des billets non-réservés, ils sont vendus au coût de $1 par jour et $2 pour la journée du dimanche.

Il est possible de se procurer des billets en communiquant avec l'un ou l'autre des joueurs évoluant avec les Patriotes de Saint-Jean-Iberville.

Nous devrions être en mesure d'obtenir de plus amples informations sur cet événement d'ici les prochains jours, puisque le promoteur du tournoi compte tenir une conférence de presse d'ici la fin de la semaine.

Désabusé du football

Normand rejette une offre des Argonauts de Toronto

par Gilles LÉVESQUE

Les Argonauts de Toronto, de la Ligue Canadienne de Football, ont vainement tenté, lundi dernier, d'obtenir les services de Jean-Pierre Normand, de Saint-Jean, a titre d'ailier inséré. En fait, ils ont essuyé un refus catégorique de la part du jeune athlète de vingt-deux ans qui, il y a de cela quelques semaines, apprenait de la bouche de Joe Scannella qu'il n'y avait pas de place pour lui au sein des Alouettes de Montréal.

Posté temporairement au Collège Militaire Royal de Saint-Jean, Jean-Pierre Normand était loin de s'attendre, lundi dernier, qu'une autre formation de la Ligue Canadienne de Football lui donnerait signe de vie à deux jours de l'ouverture de la saison régulière.

En fait, les Argonauts de Toronto, par l'entremise d'un dénommé McMillan, lui ont offert de se rapporter au C.N.E. Stadium afin de tenter sa chance au poste d'ailier inséré.

Refus

"Je n'ai pas besoin de vous dire que j'ai refusé leur proposition en leur mentionnant que j'en avais assez du football. En fait, j'ai appris beaucoup de choses depuis mon camp d'entraînement avec les Alouettes de Montréal. J'ai entre autres choses appris qu'il était pratiquement impossible pour un joueur de pouvoir vivre de ce sport durant plusieurs années. J'ai été tout simplement estomaqué, la semaine dernière, d'apprendre que l'ailier Bob Gaddis avait été retranché des Tiger-Cats de Hamilton. Sa carrière n'aura duré que quatre ou cinq ans, ce qui est très court à mon avis", explique Jean-Pierre Normand.

Colombie-Britannique

Une chose est certaine, le football c'est bien fini pour Jean-Pierre Normand. Il entend maintenant poursuivre ses études en génie civil en Colombie-Britannique dès septembre prochain. Il pourra par la suite entreprendre une carrière qui lui rapportera, sans aucun doute, plus que les quelque $20,000 que lui ont offerts les Alouettes de Montréal. Qui plus est, ses chances de prendre une retraite non anticipée à l'âge de 25 ans, comme ce fut le cas la semaine dernière pour le demi John O'Leary, sont maintenant presque nulles.

Après avoir bien pesé le pour et le contre, Jean-Pierre Normand juge qu'il est préférable pour lui de compléter ses études en génie civil plutôt que de jouer au football durant quatre ou cinq ans. (Photo Archives)

En 1980-'81

La Ligue de hockey Richelieu sera formée de sept équipes

• 48 joutes régulières

par Gilles LÉVESQUE

La Ligue de hockey Richelieu ne sera constituée que de sept formations la saison prochaine et chaque équipe disputera un calendrier régulier de 48 rencontres comparativement à 40 parties l'an dernier. C'est ce qui ressort de l'assemblée qu'ont tenue les gouverneurs de la ligue à Drummondville, samedi dernier.

Seulement sept formations seront à l'oeuvre, le 21 septembre prochain, lorsque débutera la saison 1980-'81 de la Ligue de hockey Richelieu. Il s'agit des équipes de Longueuil, Saint-Lambert, Chambly, Saint-Hyacinthe, Drummondville, Delson et Saint-Jean.

Pour ce qui est des formations de Valleyfield et de Châteauguay, elles évolueront dorénavant au sein du circuit junior "B" du Lac Saint-Louis. Par ailleurs, les Tigres de Beloeil tenteront leur chance au sein du circuit de hockey Junior "A" du Québec, tandis que les Vicks de Granby seront de nouveau inactifs après avoir enregistré d'énormes déficits aux guichets l'an dernier.

Calendrier

Selon les informations obtenues auprès de M. Louis McNulty, directeur gérant des Aigles de Saint-Jean, le calendrier régulier de chacune des équipes sera de 48 parties. À ce sujet, toutes les formations se sont dites en accord avec l'addition de huit rencontres, à l'exception de celle de Saint-Jean qui aurait préféré disputer un calendrier de 42 parties.

La première joute de la saison sera jouée le 21 septembre prochain à Saint-Hyacinthe. Par ailleurs, les Aigles disputeront leur première joute au Colisée Saint-Jean-sur-Richelieu le 26 septembre. Il est fort probable que les Aigles disputeront 22 joutes le vendredi et deux le dimanche lorsqu'ils seront à domicile.

Séries

En ce qui a trait aux séries éliminatoires, six des sept formations du circuit Richelieu pourront y participer. L'équipe de première position fera face à celle du dernier rang, tandis que la deuxième meilleure équipe rencontrera celle de la cinquième place et que l'équipe de troisième position rivalisera avec celle occupant le quatrième rang.

La série "A" en sera une de cinq de neuf tandis que les deux autres seront de quatre de sept. Le vainqueur de la série A se méritera automatiquement un laissez-passer pour la grande finale.

Territoire

Enfin, les Aigles pourront repêcher des joueurs provenant des municipalités de Marieville et de Richelieu, lesquelles étaient antérieurement comprises dans le territoire alloué aux Forts de Chambly.

Les Aigles de Saint-Jean disputeront leur première joute régulière au Colisée Saint-Jean-sur-Richelieu le 26 septembre prochain. (Photo Archives)

Gilles LÉVESQUE

Respect du lecteur

Après avoir pris connaissance de la lettre ouverte de M. Delbert Deschambault, lequel soutient avoir "savouré" mon commentaire sportif de la semaine dernière, je me suis dit qu'il serait bon de lui préciser qu'il n'est pas toujours possible de mettre en pratique sa perception du sport: "Soyons sportifs-Soyons positifs".

En fait, un journaliste sportif qui a le respect de ses lecteurs se doit de rapporter à chaque semaine les évènements ayant marqué la scène sportive régionale, même si ces dits évènements sont suspectibles de déplaire à quelqu'organisation que ce soit. Il est de son devoir, lorsqu'il s'agit d'un commentaire, d'étaler à la vue des lecteurs toute anomalie ou décision douteuse dont peu avoir fait preuve une organisation surtout quand l'argent des contribuables est en cause. Il va de soi qu'il se doit également de souligner les initiatives heureuses ou efforts louables de cette même organisation.

À titre d'exemple, un journaliste sportif qui a le respect de ses lecteurs se doit de souligner les efforts déployés par le promoteur Serge Desnoyers dans l'organisation d'un important tournoi de balle molle devant se tenir au stade municipal les 22, 23 et 24 août prochains. Grâce à son initiative, des centaines d'adeptes de ce sport estivale pourront voir à l'oeuvre les meilleures formations du Québec. Malheureusement, il est de notre devoir de mettre en garde les amateurs de balle molle face à la mauvaise organisation de travail dont fait preuve M. Desnoyers. En fait, il nous a été possible d'apprendre que plus de deux mille billets réservés étaient déjà imprimés et que huit formations étaient inscrites au tournoi même si M. Desnoyers n'a pas encore obtenu d'autorisation de la part du Service des loisirs et parcs de Saint-Jean en ce qui a trait à l'utilisation du stade municipal. Faut le faire...

Un journaliste sportif qui a le respect de ses lecteurs se doit de souligner le travail accompli dernièrement par les dirigeants de la Ligue de hockey Richelieu, lesquels n'ont pas hésité à mettre de l'avant une série de nouvelles mesures susceptibles de plaire à la fois aux joueurs et aux amateurs de hockey. Malheureusement, il est de notre devoir d'informer les supporteurs de ce circuit du fait que ces mêmes dirigeants ne se sont montrés guère "brillants", en fin de semaine dernière, en prenant la décision d'allonger le calendrier régulier de huit parties et en acceptant que six des sept équipes de la ligue aient accès aux séries de fin de saison. Il faut se demander si ces dirigeants sont conscients des études académiques des joueurs en leur imposant un calendrier de 48 rencontres.

Un journaliste sportif qui a le respect de ses lecteurs se doit de souligner le travail effectué depuis le début de la saison par le nouveau bureau de direction des Pirates de Saint-Jean, lequel tente par tous les moyens de remplir un stade trop souvent désert en offrant à leurs partisans un produit de qualité "acceptable". Malheureusement, il faut s'interroger sur les démissions de MM. Denis Gosselin et Pierre Beauvolks, deux individus reconnus pour leur effort au travail. Il faut également se demander si l'organisation des Pirates fait preuve d'honnêteté envers ses ex-joueurs en retenant à nouveau les services d'une personne de l'extérieur pour diriger leur équipe. À compétence égale, pourquoi ne pas privilégier des gens d'ici?

En espérant que vous savourerez à nouveau ce commentaire M. Deschambault...

À l'approche des séries

Les trois formations d'Iberville occupent toujours le premier rang

● Aucune défaite la semaine dernière

par Gilles LÉVESQUE

Avec un maximum de sept joutes à disputer d'ici le début des séries éliminatoires de la Ligue de baseball La Magdeleine, les trois équipes inter-cités d'Iberville occupent le premier rang de leur division. Elles se sont de nouveau amusées la semaine dernière en remportant cinq victoires et en faisant match nul à une reprise au cours de leurs six rencontres.

Les Chevaliers moustique ont commencé la semaine en beauté en écrasant, vendredi dernier, les représentants de Delson par le pointage de 11 à 3. Sébastien Trudeau s'est avéré le meilleur des siens à l'attaque en faisant produire six points tandis que le jeune Éric Audette obtenait le crédit d'une autre victoire au monticule.

Le lendemain, samedi, les Chevaliers n'ont pas eu la vie facile contre les Mets de Saint-Constant. Ils ont dû se contenter d'un match nul de 2 à 2. Enfin, les Chevaliers se sont repris dimanche dernier en blanchissant le Sainte-Catherine par le pointage de 12 à 0. Éric Audette s'est de nouveau illustré au monticule en retirant 17 des 18 frappeurs à lui faire face.

Les Chevaliers moustique possèdent maintenant un dossier de dix victoires, deux défaites et une nulle.

Pee-wee _____

Pour ce qui est des Chevaliers pee-wee, ils ont défait l'équipe de Sainte-Catherine à deux reprises soit par des comptes de 9 à 1 et de 13 à 2. Selon les informations obtenues auprès de M. Paul Audette, l'un des instructeurs des Chevaliers, il semble que Robert Martel ait lancé un match de toute beauté, mardi dernier, à Sainte-Catherine, en retirant les treize premiers frappeurs à lui faire face. Pour leur part, Patrick Audette et Gaétan Vaillancourt se sont illustrés à l'attaque en faisant produire de nombreux points.

Il est à noter que la rencontre de vendredi dernier devant être disputée à Iberville n'a pas eu lieu, puisque l'équipe de Saint-Constant ne s'est pas présentée à la Palestre.

Bantam _____

Du côté des Chevaliers bantam, ils ont remporté leur seule joute de la semaine dernière en disposant de Saint-Constant par le compte de 3 à 0. Michel Goyette fut crédité d'une autre victoire au monticule.

À venir _____

Les Chevaliers atome participeront, en fin de semaine prochaine, à un important tournoi provincial disputé à Marieville. Pour ce qui est des Chevaliers pee-wee, ils se rendront à Saint-Constant ce soir, mercredi, puis à Delson, vendredi prochain. Ils seront de retour à la Palestre samedi, alors qu'ils recevront la visite de Saint-Constant, à compter de 14 h. 30. Pour leur part, les Chevaliers bantam recevront Saint-Constant vendredi soir prochain à la Palestre, à compter de 20 h. 30. Deux jours plus tard, dimanche, ils se rendront à Laprairie afin d'y rencontrer l'équipe de l'endroit.

Éric Audette continue de s'illustrer au monticule pour les Chevaliers atome d'Iberville. (Photo Jacques Paul)

Victoire de 9 à 2 à Saint-Bruno

Les Bayerns renouent avec la victoire

● Deuxième victoire en dix rencontres

par Gilles LÉVESQUE

Les Bayerns de Saint-Jean ont renoué avec la victoire, samedi dernier, en premant la mesure des représentants de Saint-Bruno par le compte de 9 à 2. Il ne s'agissait que de la deuxième victoire remportée depuis le début de la saison par l'unique équipe de soccer inter-cités de Saint-Jean.

Conscients du fait qu'ils devront se réveiller le plus tôt possible s'ils veulent participer aux séries de fin de saison de l'Association de soccer de la Rive-sud, les protégés de l'instructeur Paul Régnier ont, semble-t-il, disputé leur meilleure joute de la saison à Saint-Bruno.

Les compteurs de l'équipe de calibre bantam ont été Yves Samson, Patrick Barbeau et Vincent Mouchet, avec chacun une paire de buts, ainsi que Kin Ma, John Koszegi et Gaétan Robert, avec chacun un filet. Pour leur part, Stéphane Hamelin et François Tarsi se sont respectivement illustrés à la défensive et devant la cage des Bayerns.

Dossier _____

Les Bayerns possèdent présentement un dossier peu reluisant de deux victoires, six défaites et deux nulles. Malgré tout, ils ne sont qu'à deux points de l'équipe de "Une chose est certaine, cinquième position et à trois points de celle occupant le quatrième rang de la division Saint-Laurent. précise l'instructeur de l'équipe, nous devrons nous surpasser d'ici la fin de la saison. Nous avons encore cinq rencontres à disputer et nous devons toutes les remporter. À la suite des exploits que nous avons connus à Saint-Bruno samedi dernier, je demeure très optimiste quant à nos chances de participer aux séries éliminatoires".

Les Bayerns n'auront pas la tâche facile au cours de leurs deux prochaines rencontres, puisqu'ils devront les disputer à l'extérieur. Ils seront tout d'abord en action jeudi prochain à Granby, pour ensuite, le 29 juillet, se rendre à Saint-Lambert. C'est donc dire que les Bayerns ne se produiront pas au Parc-école Saint-Gérard avant le mois d'août.

En 80! avec KID HORIZON on combat l'inflation

Profitez d'une occasion sans pareil!

HORIZON

paiera la taxe de vente provinciale de 8%
sur toute piscine hors terre achetée les

10, 11 & 12 JUILLET 1980

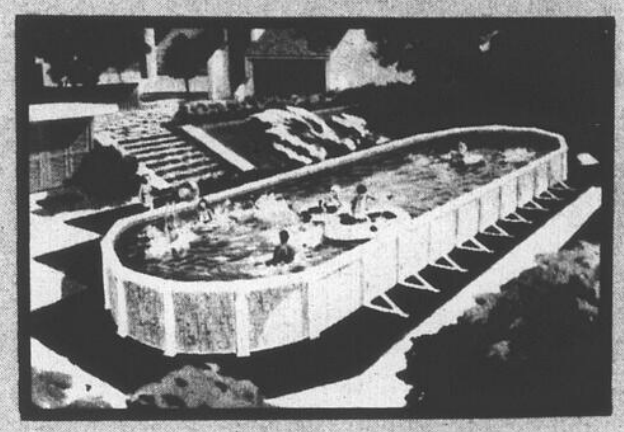

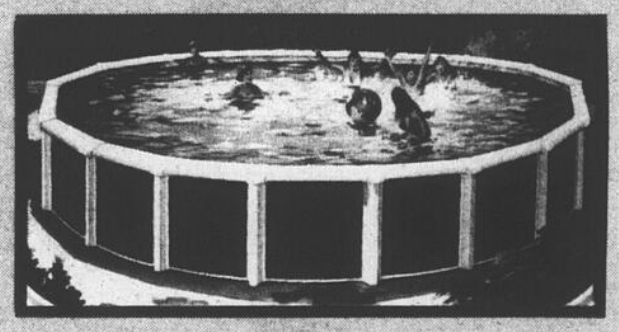

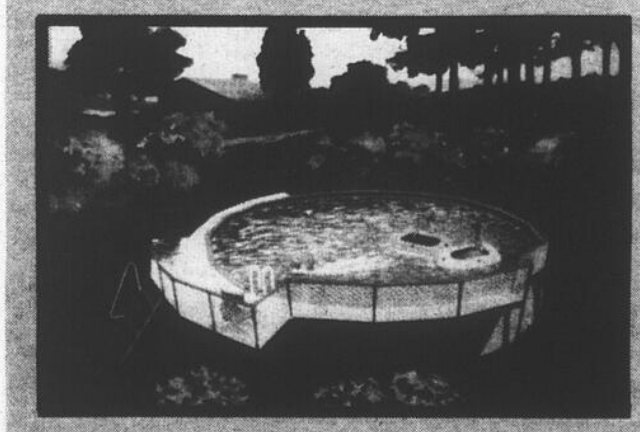

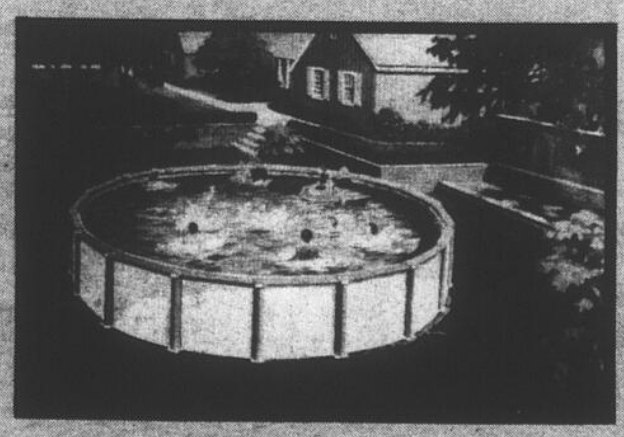

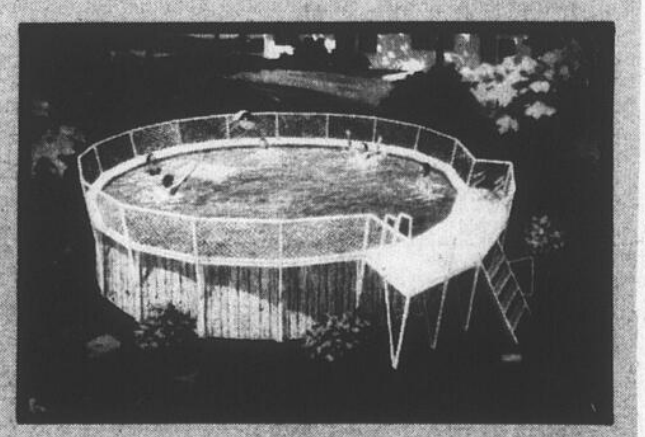

CENTRE Piscines Horizon

CENTRE DE PISCINES HORIZON

555 Boul. du Séminaire, Saint-Jean 348-6851

Marieville

Tournoi de baseball du 11 au 13 juillet

● Moustique "A"

par Gilles LÉVESQUE

Le Service des loisirs de la municipalité de Marieville présentera, les 11, 12 et 13 juillet prochains, un tournoi provincial de baseball de calibre moustique "A". Cet événement devant regrouper les meilleurès formations du Québec se tiendra sur le terrain des loisirs de Marieville.

Ce tournoi provincial de baseball sera sous la présidence d'honneur de M. Paul-Yvon Hamel, maire de Marieville.

Inscriptions

Il est à noter que les équipes intéressées à participer à ce tournoi avaient jusqu'au 30 juin dernier pour s'enregistrer auprès de M. Julien Beauregard, président du championnat de baseball.

Les retardataires peuvent obtenir de plus amples informations sur cet évènement en communiquant le plus tôt possible avec M. Beauregard. Le numéro de téléphone à composer est 460-4331 (bureau) et 460-7928 (résidence). Le code régional est 514.

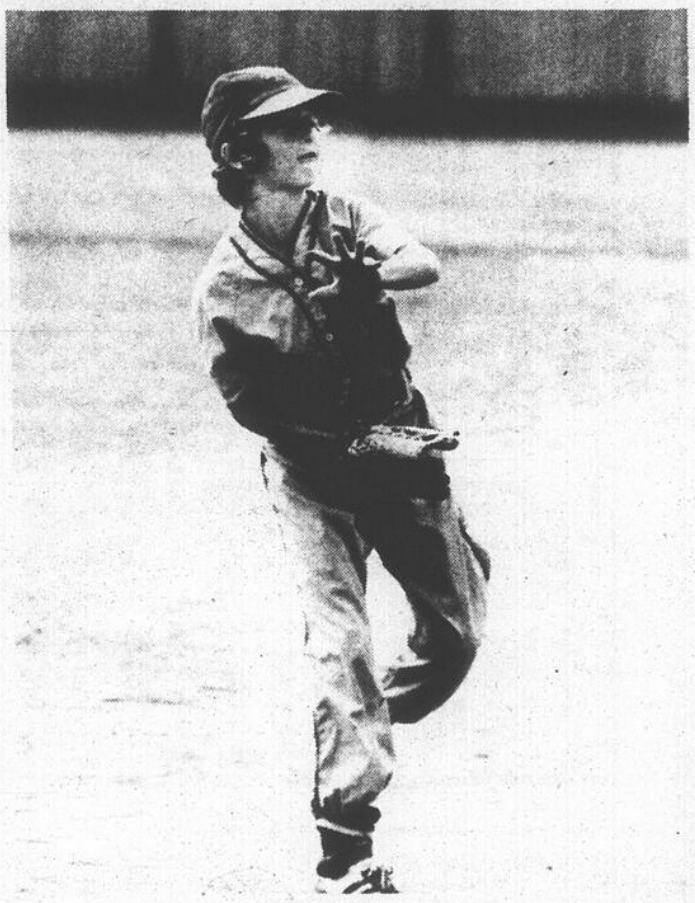

Les meilleures formations de baseball du Québec, calibre moustique "A", sont attendues à Marieville en fin de semaine. (Photo Archives).

Corolla Sedan 4 portes

- 1.8 litre, 4 cylindres, soupapes en tête
- boîte manuelle à 4 vitesses
- dégivreur électrique de la lunette arrière
- pneus à carcasse radiale ceinturée d'acier
- moulure latérale de la carrosserie
- rétroviseur jour/nuit
- glaces teintées
- bouchon du réservoir d'essence vérouillable
- démarreur, alternateur, batterie et chaufferette surpuissante
- désembueurs de glaces latérales
- conduits de chauffage à la banquette arrière
- horloge au quartz
- allumage transistorisé
- freins assistés, à disque à l'avant et à tambour à l'arrière

Déry automobile LTÉE.
114 rue Richelieu, Saint-Jean
347-7551 (coin Saint-Georges)

LOCATION À COURT ET LONG TERME

LOCATION COURT TERME:
TOYOTA TERCEL AUTOMATIQUE

RO-NA sports
CCM adidas
167, Champlain, Saint-Jean Tél.: 346-6865

SUPER-SPÉCIAUX
LIQUIDATION DU STOCKS DE CHASSE
RÉDUCTIONS DE 10% à 50%

SPÉCIAUX SUR BICYCLETTES

CORSA XL rég.: $180 SPÉCIAL $155
TURBO rég.: $175 SPÉCIAL $160
CAPRICE 5 rég.: $164 SPÉCIAL $150

réparations et ajustements

Spécialiste en: Baseball • Golf • Tennis • Badminton
• Vêtements et chaussures de sport • Camping • Pêche

calendrier sportif

Juillet

10 juillet

Dans le cadre des joutes régulières de l'Association de soccer de la rive-sud, les Bayerns de Saint-Jean rendent visite aux représentants de Granby.

11 juillet

Dans le cadre des joutes régulières de la Ligue de baseball La Magdeleine, zone trois, les Chevaliers bantam d'Iberville reçoivent la visite de Saint-Constant à la Palestre d'Iberville. La rencontre débute à 20 h. 30.

11 au 13 juillet

Quelque trente équipes participent à un important tournoi provincial de baseball, calibre moustique "A", présenté à Marieville.

12 juillet

Dans le cadre des joutes régulières de la Ligue de baseball La Magdeleine, zone trois, les Chevaliers pee-wee reçoivent la visite du Saint-Constant à la Palestre d'Iberville. La rencontre débute à 14 h. 30.

12 et 13 juillet

Marie-Claude Audet et Suzanne Tamas, du Club Saint-Jean Olympique, participent au Championnat canadien Junior disputé à Sudburry, en Ontario.

13 juillet

Début du camp-d'entraînement des Espoirs du Québec et de l'équipe élite féminin de la province au Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu. Ces équipes s'entraîneront jusqu'au 1er août prochain.

Tennis intérieur

Brunet quitte le Carrefour

Le club de tennis intérieur "Le Carrefour" se retrouve encore une fois sans professionnel quoique la situation devrait rentrer dans l'ordre sous peu, puisque les responsables du club sont présentement en pourparlers avec certains professionnels du tennis.

Il semblerait qu'au Carrefour c'est l'heure des changements puisque les responsables viennent de mettre sous contrat un nouveau directeur général en la personne de M. Chuck Christie en remplacement de M. Armand Granger qui demeure toutefois actionnaire de l'établissement.

Racketball

De plus, les travaux d'agrandissement des surfaces de jeu afin de permettre la pratique du "racketball" devraient être terminés au tout début du mois d'octobre.

On ne connaît toutefois pas les motifs qui ont incité M. Michel Brunet à quitter ses fonctions, fonctions qu'il occupa que très peu de temps.

Faut le faire...

La semaine de sécurité nautique, laquelle s'est tenue du 1er au 7 juillet, n'a pas empêché ces quatre jeunes individus de poser un geste que plusieurs qualifieraient d'imbécile. Embarquer quatre dans un canot à deux places, faut le faire...

JOHN DEERE

Économisez

John Deere en a de toutes les tailles, pour tous les goûts et à tous les prix.

Une plus grande **souplesse**

"Petit géant" diesel John Deere

Grâce à leur conception simple, les tracteurs Petits géants John Deere sont faciles à entretenir et à utiliser. Ils peuvent tondre, charger, traquer, labourer et sarcler et recommencer de nouveau. Choisissez le modèle 850 de 23 ch à la PDF, 950 de 27 ch à la PDF ou 1050 de 33 ch à la PDF*. Tous sont équipés d'un moteur diesel à 3 cylindres, d'une boîte de vitesses à 8 rapports et d'un blocage du différentiel. Ils ont en plus un attelage 3 points, catégorie 1 disposant de contrôle de charge et de profondeur sur le 1050). PDF à 540 t/mn (PDF continue sur le 1050). Le 1050 est également équipé d'un moteur à turbocompresseur. Les modèles 1050 et 950 sont offerts également avec roues avant motrices mécaniques. Venez nous voir dès aujourd'hui pour une démonstration et renseignez-vous sur notre gamme d'accessoires assortis.

*Puissance maximum mesurée à la PDF, au régime du moteur de 2600 tr/mn sur le 850 et de 2400 tr/mn sur les 950 et 1050 lors d'essais officiels.

Nouveaux tracteurs de pelouse avec récupérateur d'herbe arrière

Le récupérateur d'herbe arrière, en option, a une contenance de 4 boisseaux. Il s'adapte aux deux tracteurs - le 108 de 8 ch avec tondeuse de 30 po et le 111 de 11 ch avec tondeuse de 38 po. Les deux tracteurs ont une boîte de vitesses à 5 rapports.

Tondeuses à siège de 8 ch

La tondeuse 68 a un moteur enfermé pour réduire le bruit, des commandes de couleurs et une boîte de vitesses à 5 rapports engageables en marche. Démarreur à rappel de corde ou électrique, largeur de coupe de 30 ou 34 po.

Nouvelle tondeuse John Deere

Nous avons trois nouvelles tondeuses de 20" dont le prix et les caractéristiques techniques vous conviendront certainement. Tous les modèles sont équipés de moteurs Briggs & Stratton de 3-1/2 ch et de démarreur vertical à corde facile à utiliser. Les autres caractéristiques comportent des déflecteurs de boîtier et une lame trempée assurant un long service et prévue pour créer une forte aspiration et une bonne éjection de l'herbe coupée. Les poignées se règlent en fonction de la taille de l'utilisateur. Les modèles 20CS et 20CA ont une éjection latérale avec sac récupérateur d'herbe en option. Le modèle 20CB a une éjection arrière avec sac récupérateur inclus.

JOHN DEERE

Le choix du chef

Les grils John Deere existent en modèles à gaz, à charbon de bois et électriques. Construction de qualité, durable et esthétique.

À PARTIR DE: $99

Tondeuse à fouet de nylon 527, électrique

La tondeuse portative électrique John Deere 527 facilite tous les travaux de finition des pelouses. Moteur de 480 watts. Poignée réglable, coupe-fil dans le déflecteur arrière. Moteur homologué par l'ACNOR.

Gants

Pour vous mesdames nous avons des gants de jardinage de différents styles et couleurs. Pour vous, messieurs, nous avons des gants de travail en coton, en jersey et en cuir. Léger mais résistants.

À PARTIR DE: 99¢

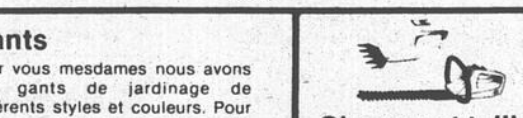

Ciseaux et taille-haies à piles

Pour l'entretien facile de vos pelouses et de vos haies, trois modèles de taille-haies et deux ciseaux à gazon de 3 et 4 pouces, fonctionnement sur piles rechargeables. Lames en alliage d'acier. Chargeur inclus.

Tondeuse à fouet de nylon 85G à essence

La tondeuse portative 85G John Deere est prévue pour les gros travaux. Moteur 2 temps de 85 cc et quatre robustes filaments de nylon.

Piscine creusée 16' x 32'

- toile 30 gauge, 7 1/2' de profondeur
- rebord de 6 1/2", fond de béton, équipement complet incluant un filtre Jacuzzi

$4,999

(INSTALLATION INCLUSE)

Piscine hors-terre 27'

- **Toile 20 gauge**
- **Rebord de 6 pouces**
- **Équipement complet incluant**

entre autre un filtre Jacuzzi et 150 livres de sable ainsi que le nécessaire de produits chimiques.

$1,475

PLAN DE FINANCEMENT SUR PLACE

PIÈCES POUR FILTRE JACUZZI

Les spécialistes de la piscine Jardin et pelouse

PISCINES Jacques Cartier inc

Clovis Oligny pres

22 rue Jacques-Cartier sud Saint-Jean 347-9833

CHARGEX

VOGUE Hercules ACPQ

Sauna Royal

Mermaid

SUN

Saint-Jean olympique

Huit médailles récoltées au Parc olympique

• 21 participants

par Gilles BÉRUBÉ

Bonne compétition pour le club d'athlétisme Saint-Jean Olympique en fin de semaine dernière à Montréal. Une vingtaine d'athlètes ont participé à une invitation du club Corsaire qui se déroulait au Parc olympique. Huit médaillés, des performances encourageantes pour d'autres mais aussi quelques blessés. Vingt-et-un membres du club ont participé à la compétition.

Or

Au saut en longueur, à sa deuxième particiaption depuis son retour à la compétition, Claude Couture a remporté la médaille d'or de la catégorie ouverte avec une marque de 6,83 mètres. Cette performance lui a permis de battre Denis Trottier du club d'élites Montréal International et de se rapprocher sérieusement de la marque de sept mètres.

Une autre médaille d'or est revenue à André Couture au lancer du poids dans la catégorie cadet. André a décroché la première place avec un lancer de 12,32 mètres ce qui est encore loin de son record personnel.

Comme le souligne son entraîneur, Hélène Larose, André se retrouve techniquement après avoir connu certains problèmes. Ailleurs dans le saut en hauteur, celui-ci a réussi un bond de 1,45 mètre.

Suzanne Tamas a enlevé une troisième médaille d'or pour le club, en remportant le saut en longueur de la catégorie cadet avec une marque de 5,34 mètres. Par ailleurs, elle s'est méritée deux quatrièmes places dans le 60 et le 100 mètres avec des temps respectifs de 7,8 et 13,1 secondes.

Argent

La seule médaille d'argent récoltée par un membre du Saint-Jean Olympique revient à Éric Beaudry qui a pris la deuxième position du saut en hauteur dans la catégorie cadet. Éric a amélioré son record personnel en atteignant la marque de 1,69 mètre continuant ainsi la progession qu'il connaît actuellement à chacune des compétitions.

Christine Clément s'est méritée une médaille de bronze dans le saut en hauteur de la catégorie ouverte. Celle-ci, qui se spécialise de plus en plus dans les épreuves combinées, a réussi un saut de 1,55 mètres. Dans le saut en longueur, elle a terminé sixième avec un bond de 4,60 mètres. En raison d'un conflit d'horaire, Christine a laissé tomber les épreuves de javelots et la course de 800 mètres.

Blessé

Dans la catégorie junior, Philippe Bélanger a remporté la médaille de bronze du lancer du javelot. Il a réussi une marque de 49,80 mètres malgré une blessure au dos. Dans la même catégorie, un nouveau venu au sein du club, Jean Pépin, s'est mérité une médaille de bronze avec un saut en longueur de 6,32 mètres. Dans le sprint de 100 mètres, il a réussi un temps de 12,8 secondes. Une autre recrue du Saint-Jean Olympique, Lynne Bermel a enlevé la troisième place du 800 mètres en catégorie ouverte avec un temps de 2 minutes 17 secondes.

Nouveaux

En plus de Jean Pépin et Lynne Bermel, deux autres nouveaux ont joint les rangs du club d'athlétisme local. C'est le cas de Charles Pépin en catégorie juvénile qui est un sauteur de triple et de Hugo Scott, un sprinter.

Par ailleurs, au niveau de l'entraînement, les deux responsables du club, Hélène Larose et André Vigneault, souligne les efforts de Michel Gomolka dans le 1,500 mètres. Celui-ci travaille à améliorer sa vitesse puisque sur le plan de l'endurance, il semble offrir une bonne performance. De son côté, Patrick Dextraze continue son entraînement dans le saut à la perche, une discipline dans laquelle ses entraîneurs ont bon espoir de le voir percer.

À venir

La prochaine activité se tiendra en fin de semaine prochaine alors que Marie-Claude Audet et Suzanne Tamas se rendront au Championnat junior canadien qui se tiendra à Sudbury en Ontario. La semaine suivante, Christine Clément se rendra à Québec pour le championnat provincial des épreuves combinées. Pendant ce temps, le reste des membres du club seront à Sherbrooke pour une rencontre régulière prévue au calendrier. Il s'agira cependant de la dernière compétition pour inscrire les standards en vue des championnats provinciaux qui se tiendront au Parc olympique les 1er, 2 et 3 août.

Jambe, dos, hanche...

Le club compte 4 blessés

Les athlètes du club Saint-Jean olympique jouent de malchance. En effet, quatre d'entre eux souffraient de blessures diverses en fin de semaine dernière lors de la rencontre qui se déroulait au Parc olympique.

Ainsi, Marie Turgeon sera écartée de la compétition et de l'entraînement pour quelques semaines. Lors d'une séance d'entraînement la semaine dernière, elle s'est fracturée une jambe. Son entraîneur, Hélène Larose a qualifié l'accident de plutôt bête d'autant plus que Marie avait amorcé une saison qui s'annonçait bonne.

Marie-Claude Audet a dû, elle aussi, s'absenter de la rencontre de la fin de semaine dernière en raison d'une blessure à la cuisse. Actuellement, elle suit des traitements de physiothérapie pour ce malaise qui l'importune depuis déjà quelque temps en compétition. Elle ne devrait participer à aucune épreuve d'ici quelques semaines, exception faite des Championnats juniors canadiens.

Autres

Le troisième blessé est Jean l'Écuyer qui a participé à deux épreuves samedi dernier, avant de se retirer à cause d'une blessure à une hanche. À la finale du 100 mètres, il a réussi un temps de 11,9 secondes; dans les préliminaires du 200 mètres, il a bouclé le parcours en 25,4 secondes. Il a dû s'abstenir du saut en longueur et il semble qu'il ne pourra pas compétitionner avant quelques semaines.

Le dernier blessé est Philippe Bélanger. Celui-ci semble moins incommodé par un mal de dos puisqu'il a réussi à décrocher une médaille de bronze au lancer du javelot lors des compétitions de la fin de semaine dernière. Il a pris cette troisième place en atteignant la marque de 49,80 mètres. Il reste que son record personnel dans cette discipline est de 54,54 mètres.

Jean l'Écuyer a dû se retirer du saut en longueur en raison d'une blessure à une jambe.

CHEZ FIRESTONE, L'ENTRETIEN AUTO, C'EST BIEN PLUS QUE LE REMPLACEMENT DES VIEILLES PIÈCES.

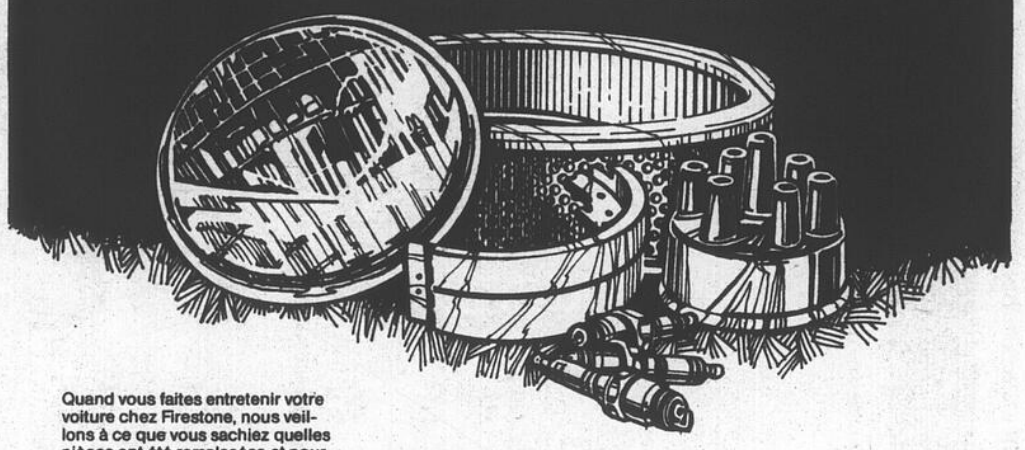

Quand vous faites entretenir votre voiture chez Firestone, nous veillons à ce que vous sachiez quelles pièces ont été remplacées et pourquoi elles avaient besoin de l'être.
Mais, chez Firestone, l'entretien auto c'est bien plus que cela. C'est aussi du travail soigneux fait par des mécaniciens qualifiés. Et des pièces de marques renommées comme Champion et Moog. C'est aussi des conseils éclairés sur la façon d'éviter des frais coûteux de réparation en suivant un plan d'entretien préventif régulier.

SILENCIEUX
Le bruit, l'économie de carburant et la sécurité, voilà trois bonnes raisons de remplacer votre silencieux usé par un silencieux Firestone "MUFFLOW".
Garantie aussi longtemps que vous posséderez votre voiture. Renseignez-vous.
MONTAGE COMPRIS – POUR TOUTES LES VOITURES NORD-AMÉRICAINES
$29.95

ENTRETIEN DU SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT
Rinçage du système de refroidissement (comprend raccord de remplissage et huit litres d'antigel). Essai sous pression de tout le système. Vérifications: tuyaux souples, courroies, bouchon de radiateur et système de récupération du refroidissant.
NOUS UTILISONS DES PRODUITS Prestone DAYCO BELTS
$34.95 LA PLUPART DES VOITURES

REGARNISSAGE DES FREINS À TAMBOUR 2 ROUES
Garantie proportionnelle de 48 000 km
Pose de garnitures neuves. Rectification des tambours. Rectification des garnitures selon les tambours. Regarnissage des roulements externes des roues avant. Inspection: cylindres de roues, maître-cylindre, pièces et canalisations de freins.
NOUS POSONS DES PIÈCES
$39.95 LA PLUPART DES VOITURES

FREINS AVANT À DISQUE 2 ROUES
Garantie proportionnelle de 48 000 km
Pose de plaquettes de garnitures neuves. Rectification des disques. Regarnissage des roulements externes des roues avant. Inspection: étriers avant, joints d'étanchéité avant, maître-cylindre, pièces et canalisations de freins.
NOUS POSONS DES PIÈCES
$63.95 LA PLUPART DES VOITURES

HUILE, GRAISSAGE ET FILTRE
Favorisez la longue durée du moteur de votre voiture par des changements d'huile et de filtre, et des graissages réguliers.
Chez Firestone, nous n'utilisons que des pièces et lubrifiants de marque (jusqu'à 5 litres d'huile). Main-d'oeuvre comprise.
LA PLUPART DES VOITURES ET CAMIONNETTES
$9.95
NOUS UTILISONS DES PRODUITS TEXACO
OU D'AUTRES PRODUITS DE QUALITÉ

MISE AU POINT
Installation des pièces neuves suivantes: contacts d'allumage*, condensateur* et rotor. Réglage du calage de l'allumage et du carburateur. Graissage de la soupape de réchauffage du moteur. Vérifications: chapeau d'allumeur, tuyaux souples du système de refroidissement, câbles de bougies, bobine, soupape de recyclage des gaz du carter, filtre à air, filtre à essence. Et nous posons des bougies Champion.
*Non nécessaires avec l'allumage électronique.
4 CYL. $38.95
6 CYL. $43.95
8 CYL. $48.95
LA PLUPART DES VOITURES ET CAMIONNETTES
NOUS POSONS DES PIÈCES CHAMPION

RÉGLAGE DU TRAIN AVANT
Pour prolonger la durée des pneus et rendre le roulement plus doux, demandez un réglage du train avant aux spécialistes de Firestone.
Réglage des angles de chasse, de carrossage, de convergence et de divergence. Réglage du boîtier de direction et "centrage" du volant.
Pas de supplément pour les voitures avec climatiseur, ni pour réglage des barres de torsion.
NOUS POSONS DES PIÈCES MOOG
$12.95 LA PLUPART DES VOITURES

AMORTISSEURS MONRO-MATIC®
Amortisseurs renforcés faits pour fournir stabilité et confort. Réglage automatique selon l'état de la route et la charge, grâce à six étages de soupapes.

$19.95 CHACUN
MONTAGE SANS FRAIS

REGARNISSAGE DES FREINS DES CAMIONNETTES DISQUES/TAMBOURS
Pose de plaquettes neuves à l'avant et de garnitures neuves à l'arrière. Regarnissage des roulements externes des roues avant. Inspection: tambours et disques, étriers avant, cylindres arrière, maître-cylindre, joints d'étanchéité avant, pièces et canalisations de freins.
NOUS POSONS DES PIÈCES
$73.95 LA PLUPART DES CAMIONNETTES DE ½ TONNE

PROFITEZ DU CRÉDIT Firestone OU... master charge VISA
*Marque de commerce déposée, Firestone Canada Inc. usager inscrit.

Magasins Firestone®
470, boul. du Séminaire, Saint-Jean,
347-2395
*Marque de commerce déposée – Firestone Canada Inc., usager inscrit.
C021-5

HEURES D'OUVERTURE:
RENSEIGNEZ-VOUS SUR NOTRE MODE DE PAIEMENT À 90 JOURS.
APPELEZ POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS.

NOUVEAU À SAINT-JEAN

BUMPER TO BUMPER T.M.

"les experts en pieces d'auto"

DÉPOSITAIRE AUTORISÉ:

DAYCO V-BELT
Computer engineered for all fan, alternator, waterpump, power steering and air conditioning installations.
LAMINATED, RAW EDGE, AUTOMOTIVE V-BELT

MONROE

FRAM

KLEEN-FLO

FEL-PRO

CHAMPION

AUSSI HUILES

ECHLIN
The Performance Line

MOOG

QUAKER STATE

Valvoline

Kendall

Castrol GTX

Luc Picard et Gilles Charbonneau
propriétaires

P.S. Nous vendons que des produits de marques connues

PIÈCES ET ACCESSOIRES G.L. enr.

427, rue Saint-Jacques (Carrefour Saint-Jacques), Saint-Jean 347-0396

Offerts par la Fédération

Trois camps de basketball tenus au Cégep en août

• 200 jeunes attendus

par Gilles LÉVESQUE

Le Cégep de Saint-Jean sera de nouveau le site, à compter du 13 juillet prochain, du camp d'entraînement de basketball des équipes élites et des Espoirs du Québec. Par ailleurs, près de deux cents jeunes stagiaires provenant de tous les coins de la province y sont attendus au mois d'août dans le cadre des camps Médaille d'Or offerts par la Fédération de basketball du Québec.

L'équipe élite féminine du Québec sera au Cégep de Saint-Jean, du 13 juillet au 1er août, afin d'y parfaire son entraînement. Cette formation regroupant des jeunes filles âgées entre 15 et 17 ans se rendra par la suite disputer une série de rencontres à Philadelphie et à Wildwood.

Pour ce qui est des Espoirs du Québec, l'équipe masculine et celle féminine s'entraîneront au Cégep durant la même période de temps. Ils se rendront par la suite, du 3 au 8 août, disputer une série de rencontres à l'Université du Vermont. Il est à noter que ces formations sont constituées de joueurs âgés entre 13 et 14 ans.

Jeux du Canada

En ce qui a trait au camp d'entraînement de l'équipe élite masculine du Québec, il se tiendra au Cégep du 3 au 22 août. Cette formation en sera à sa dernière phase d'entraînement en vue des prochains jeux du Canada qui se tiendront l'an prochain à Thunder Bay, en Ontario.

Médaille d'Or

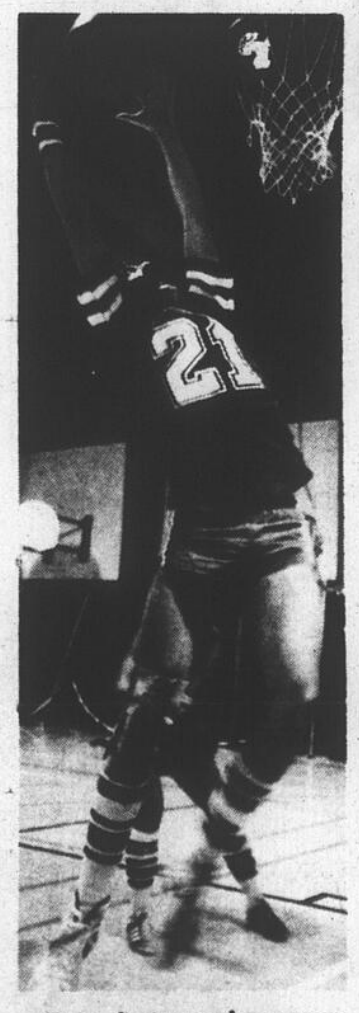

Outre la tenue des camps Médaille d'Or offerts par la Fédération de basketball du Québec, les formations élites et les Espoirs du Québec s'entraîneront au Cégep de Saint-Jean cet été. (Photo Archives)

Dans un autre ordre d'idée, les camps Médaille d'Or offerts par la Fédération de basketball du Québec se tiendront au Cégep de Saint-Jean à partir du 3 août. "Ces camps s'adressent à tous les jeunes joueurs de basketball désireux de s'améliorer. D'une durée de cinq jours, chaque camp est sous la responsabilité d'entraîneurs compétents. Plusieurs joueurs de la région de Saint-Jean participent chaque année à ces camps, " explique M. Louis McNulty, porte-parole de la Fédération de basketball du Québec.

Pour ce qui est des camps offerts aux jeunes filles, ils se tiendront du 3 au 8 août et du 17 au 22 août. Celui réservé aux garçons se mettra en branle le 10 septembre et se terminera cinq jours plus tard.

Inscriptions

Le coût de l'inscription pour chaque camp est de $140, ce qui comprend le logement et la nourriture. Les personnes ne désirant pas loger au Cégep la nuit doivent défrayer une somme de $90 au moment de l'enregistrement.

Les joueurs de basketball intéressés à prendre part aux camps Médaille d'Or sont priés de s'enregistrer le plus tôt possible en communiquant avec la Fédération de basketball du Québec. Le numéro de téléphone à composer est 374-4541 à Montréal. Un maximum de soixante personnes seront acceptées à chacun des trois camps. Il est à noter que celui devant se tenir du 17 au 22 août est déjà complété.

• "J'ai savouré votre éditorial"

M. Lévesque

C'est avec plaisir que j'ai savouré votre éditorial sportif dans l'édition du 2 juillet 1980, du journal "LE CANADA FRANÇAIS". Je dis bien "savouré", car enfin un rédacteur journalistique a su explorer le côté positif d'un organisme tel le baseball mineur dans Saint-Jean-sur-Richelieu.

Si l'on considère le baseball mineur avec ses quelque 700 jeunes, 100 instructeurs, l'exécutif de la ligue, les arbitres et tous les commanditaires, on dépasse facilement les 900 personnes qui sont reliées directement ou indirectement par le baseball durant la saison estivale.

Il est vrai que le baseball mineur dans Saint-Jean a connu plusieurs problèmes dans le passé, mais considérant le nombre de personnes impliquées, car on parle ici de 2,000 personnes si l'on considère les parents de ces jeunes joueurs de balle, le baseball s'est très bien tiré d'affaires. Il faut être réaliste. Il existera toujours certains problèmes de discipline car avec certains caractères bouillants, le couvert du chaudron devra sauter de temps à autre. Mais entre-temps, des bénévoles s'occupent de nos jeunes, leur développent l'esprit de camaraderie, de compétition honnête qu'est le sport et se solde par une satisfaction du devoir accomplit de la part de nos jeunes.

Quoi de plus plaisant que de se rendre dans nos nombreux parcs de la ville pour voir à l'oeuvre et encourager nos jeunes "baseballers" à l'oeuvre.

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le coût d'inscription est très modeste en comparaison à de nombreuses autres villes. Nous sommes choyés à Saint-Jean. Lors de rencontres avec des dirigeants d'autres villes, on nous dit être chanceux à Saint-Jean - côté baseball - et c'est bien la réalité.

Reconnaissons que grâce au travail de l'exécutif, des instructeurs, de la Ville de Saint-Jean et des commanditaires, nos jeunes sont bien habillés, possèdent de bons équipements, sont bien dirigés et même si l'on a souvent tendance à porter des jugements parfois téméraires envers les arbitres, ces derniers dirigent les parties de mains de maîtres.

Donc, reconnaissons que nous sommes choyés côté baseball et s'il y a des problèmes mineurs de temps en temps, réglons nos différents de façon diplomatique, de façon positive.

Je suis un parent d'un jeune joueur, je suis l'instructeur de jeunes joueurs, je suis le trésorier de la ligue tout en faisant partie de l'exécutif du baseball mineur des jeunes joueurs, mais je vous écris ces lignes en tant qu'un citoyen satisfait de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Soyons sportifs - soyons positifs.

Delbert
DESCHAMBAULT

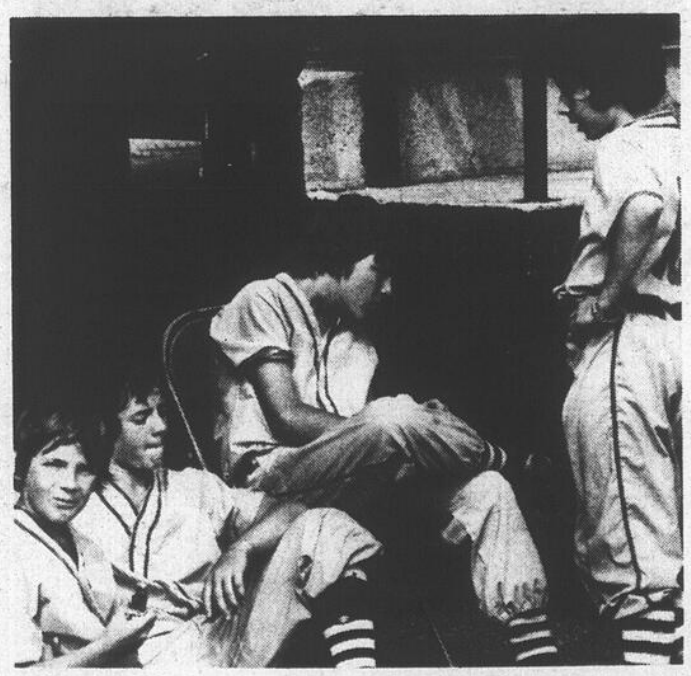

On s'amusait au parc...

Les résidants du camping municipal de Saint-Jean-sur-Richelieu prenaient part, samedi dernier, à une journée d'activités pour le moins chargée. Les festivités devaient débuter tôt en matinée pour prendre fin par un souper aux fèves au lard et la remise des prix de la journée. (Photo Jacques Paul).

MICHELIN
je te confie ma voiture
...sur des Michelin, mon dollar fait du chemin!

Grâce à leur très grande durabilité et leurs qualités techniques extraordinaires, les Michelin font faire du chemin à votre dollar! Ils vous offrent en plus quelque chose qui n'a pas de prix: une grande *sécurité!*

Roulez
MICHELIN

Nouveau!
Nous sommes maintenant dépositaires des roues "rallye" (mags wheels) de marques réputées.

Les Pneus Gaumond Ltée
GROS ET DÉTAIL service de route - balancement de roues
445 rue Jacques-Cartier sud, Saint-Jean
347-4057 - 658-5272 (Montréal)

Trop occupé par le baseball mineur

Beauvolks remet sa démission aux Pirates

Normand Kinal lui succède

par Bobby ASPELL

Après Denis Gosselin, c'est maintenant au tour de l'assistant-instructeur Pierre Beauvolks d'aviser l'organisation des Pirates de Saint-Jean qu'il désire prendre sa retraite afin de vaguer à d'autres occupations. En fait, Beauvolks veut se consacrer davantage à la cause de la Ligue de baseball mineur de Saint-Jean.

Rejoint chez lui en fin de semaine, Beauvolsk a avoué qu'il analysait la situation depuis déjà trois semaines et a nié le fait qu'il soit parti à cause d'un mal-entendu avec un membre de l'équipe. C'est plutôt son travail qui l'a poussé à prendre une telle décision. Ce dernier travaille comme animateur de baseball à temps plein dans un projet du gouvernement fédéral en plus d'être le coordinateur et régistraire du circuit de baseball de Saint-Jean, ce qui veut dire qu'il consacre la majeure partie de son temps au baseball.

"Je commençais à être tanné de passer des journées complètes sur un terrain de baseball. Je me levais tôt le matin pour enseigner aux jeunes du projet pendant toute la journée, ensuite je devais manger à la course pour me rendre à une partie avec les Pirates", explique-t-il.

Beauvolsk poursuit en disant que ces heures consacrées au baseball à tous les jours ont donné comme résultat qu'il ne se sentait plus motivé à diriger la barque johannaise. Cependant, il continuera à travailler avec les jeunes joueurs de Saint-Jean dans le but d'en former des joueurs complets.

Selon l'avis de plusieurs, Beauvolsk a agi sagement en choisissant de travailler avec les jeunes plutôt que de continuer avec le junior. On sait que la relève pour les Pirates dans les années à venir ne semble guère riche car les jeunes n'ont pu bénéficier d'instructeurs compétents depuis quelques années.

Aimé de tous

Aurel Lavoie l'assistant gérant-général des Pirates, déclare être désolé de voir Beauvolks partir, mais il a ajouté en disant comprendre les raisons qui ont forcé ce départ. "Pierre est un chic type, un gars sincère et je tiens à le remercier pour les services qu'il nous a rendu", a poursuivit M. Lavoie.

La perte de Beauvolsk a créé un vide chez l'équipe johannaise, mais la direction s'est exécutée rapidement pour le combler en engageant M. Normand Kinal, un Montréal qui connaît bien l'instructeur Jean-Luc Perreault. Kinal était venu aider Beauvolks et Perreault durant le camp d'entraînement et il assistait régulièrement aux parties des Pirates.

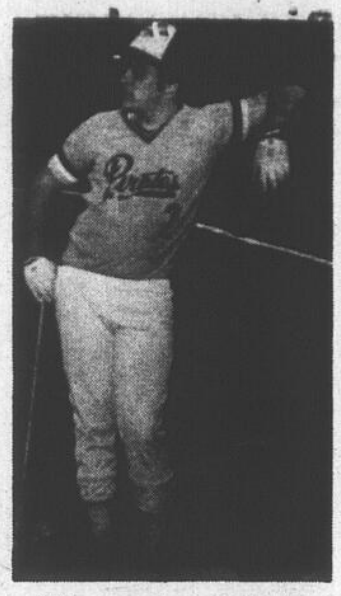

"Je commençais à être tanné de passer des journées complètes sur un terrain de baseball". (Pierre Beauvolks).

Défensive poreuse

Les Pirates perdent contre Drummondville

par Bobby ASPELL

Les Pirates ont connu la semaine la moins occupé de la saison alors qu'ils n'avaient qu'un seul match à disputer, soit jeudi à Drummondville. Les Royaux, qui occupent le dernier rang de la division Martimbeault, sont venus à bout des Pirates par la marque de 5-4.

Erratiques

Les Johannais ont été erratiques à la défensive en commettant trois erreurs qui ont résulté en des points pour l'adversaire.

Mario Ruel a lancé tout le match pour les Pirates et il a été superbe en ne permettant que deux coups dûrs à Drummondville. La défensive ne l'ayant pas appuyé, il a donc été débité de sa troisième défaite de la campagne.

Défensive

Les Pirates ne sont quand même qu'à trois matches et demi des Athlètiques de Sherbrooke mais pour reprendre du terrain ils devront solidifier cette défensive. Les lanceurs vont assez bien depuis le début de la campagne et les frappeurs sont assez réguliers mais au baseball on remporte des parties que si la défensive fait sa part et cela, les Pirates l'apprennent à leurs dépends depuis quelques semaines.

Cette semaine, les Pirates ne seront pas très occupés alors qu'ils ne disputeront que deux parties. Ils seront à Lachine vendredi soir et à Granby samedi.

SUBARU®

Un prix sensé

Subaru DL traction avant Hatchback

Ce modèle Hatchback est fait pour l'économie sans pour autant y sacrifier votre confort. De la traction avant au dégivreur arrière, voici la voiture que vous attendiez. Choix d'options: 5 vitesses, automatique ou 4 roues motrices.

LA VOITURE JAPONAISE DE QUALITÉ!

Garantie 12 mois à kilométrage illimité.
Garantie anti-rouille 3 ans.

LEHOUX ET SIMARD ENRG.

450, Jacques-Cartier Sud,
Saint-Jean, P.Q. 347-6555

PISCINES VAL-MAR LTÉE

SPÉCIAL D'ÉTÉ

$7350.00 FINANCEMENT DISPONIBLE

LE PRIX COMPREND:

- PISCINE EN «GUNITÉ» (BÉTON SOUFFLÉ) DE 14' X 28' (EN FORME DE REIN)
- PROFONDEUR DE 3' À 6'
- REBORD ANTIÉCLABOUSSANT
- MARCHE DE BÉTON
- TROUSSE POUR TEST D'EAU
- INSTALLATION
- FILTRE À SABLE
- POMPE DE ½ H.P.
- BALAYEUSE AVEC BOYAU DE 30'
- RAMASSE-FEUILLES
- ÉCUMOIRE AUTOMATIQUE
- GARANTIE DE 10 ANS

Ce prix est valable dans un rayon de 25 milles de Montréal
Petit supplément pour toute piscine installée au-delà d'un rayon de 25 milles.

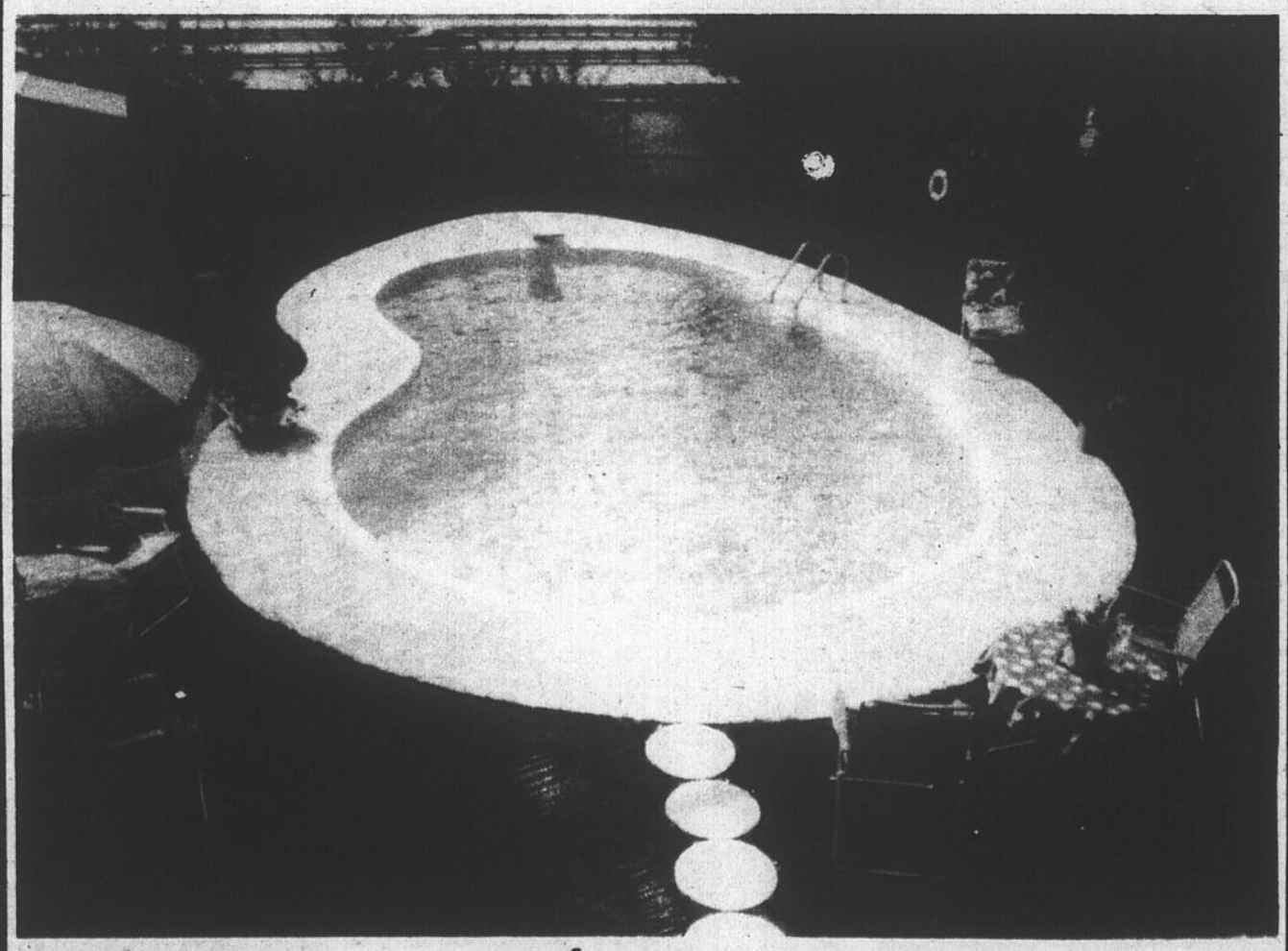

600, BOUL. CURÉ-BOIVIN, BOISBRIAND

(SORTIE 19, AUTOROUTE DES LAURENTIDES) 430-3220

Jeux régionaux en août

● Pas de compétitions tenues à Saint-Jean

Pour la première fois de l'histoire des Jeux régionaux de la Rive-sud, les athlètes handicapés pourront rivaliser entre eux au même moment et sur le même site que tous les autres athlètes.

Les Jeux qui se tiendront la seconde et troisième fin de semaine du mois d'août ne déboucheront pas cette année vers une finale provinçiale comme c'était la coutume et comme c'est d'ailleurs pratique courante pour les jeux d'hiver.

Disciplines

Pour le moment on ne connaît officiellement que les disciplines et les sites des compétitions. Quant au calendrier définitif, il sera arrêté au cours de la semaine.

Toujours est-il que treize disciplines seront au programme de ces jeux soit l'athlétisme, l'aviron, la balle molle, la crosse, le hockey sur gazon, la natation, le plongeon, le ski nautique, le tennis; le tir à l'arc, le tir sportif, la voile et finalment le water-polo.

Site

Le moins que l'on puisse dire en ce qui a trait aux sites des compétitions, c'est que la région n'est pas la plus choyée cette année. En effet, aucune compétition n'aura lieu dans la région immédiate de Saint-Jean.

Inscriptions

Puisque la programmation officielle n'est pas encore connue du public, les personnes ou groupes désireux de s'inscrire en vue des compétitions doivent passer par l'intermédiaire du Conseil régional des loisirs Rive-sud (C.R.L.R.S.) qui se chargera de diriger les intéressés vers les personnes compétentes. Ainsi le numéro de téléphone à composer au C.R.L. est le suivant 677-5244.

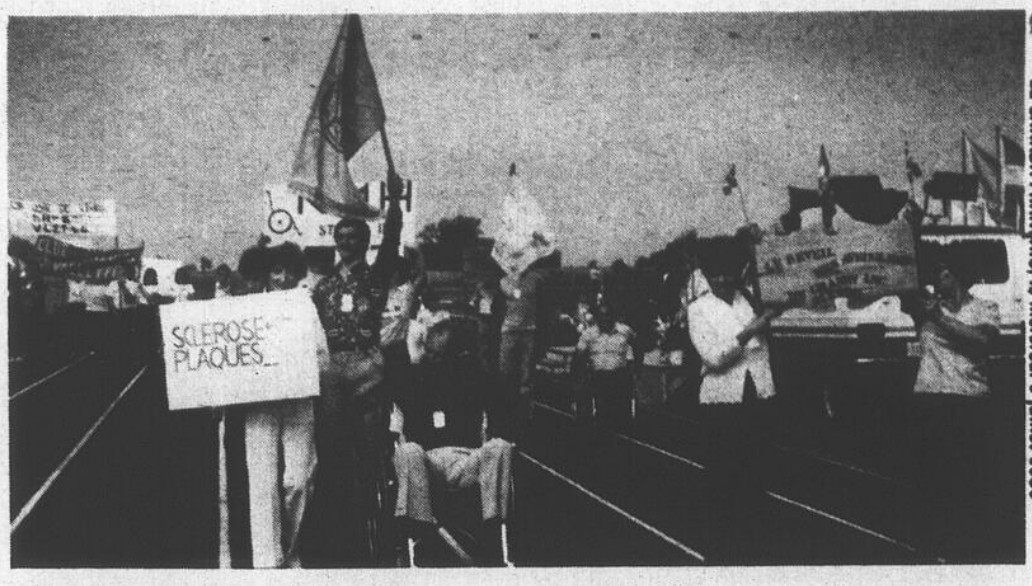

Les athlètes handicapés prendront part aux jeux régionaux de la Rive-sud en même temps que les autres participants. (Photo Archives)

Plongée sous-marine

Plusieurs décès

La plongée sous-marine et la plongée en scaphandre autonome sont des activités passionnantes. Qu'on les pratique pour l'observation de la vie sous-marine, la photographie ou la biologie sous-marine on éprouve le même plaisir de la découverte.

Toutefois, la plongée comporte des risques qui peuvent être mortels. La plongée sous-marine et la plongée en scaphandre autonome entraînent de 10 à 12 décès chaque année au Canada.

Conseils

Le Conseil canadien de la sécurité rappelle que la plupart de ces décès peuvent être évités et recommande aux plongeurs de devenir de bons nageurs, s'assurer qu'ils sont en bonne santé, suivre des cours d'instructeurs compétents, s'assurer qu'ils ont de bon équipement, toujours plonger à deux, s'informer sur les lieux de plongée, se servir d'une embarcation d'une bouée ancrée, ou des deux, ainsi que d'un pavillon de plongeurs pour mettre en garde les pilotes d'embarcations, planifier chaque plongée et prendre en considération certains facteurs comme la température, les vagues, les courants, la visibilité et autres, apprendre à donner les premiers soins et à exécuter certaines techniques de sauvetage, connaître leurs limites et ne pas les excéder.

Woolco MD
CENTRE DU PNEU ET DE L'AUTO

RABAIS DE 15% PNEUS PREMIUM

CETTE OFFRE PREND FIN LE 12 JUILLET 1980 OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS EN SOLDE (SAUF POUR LES PNEUS). L'OFFRE POUR LES PNEUS PREND FIN LE 15 JUILLET 1980.

PNEUS PREMIUM V, 4 PLIS, Hallmark
À CORDE DE POLYESTER, À FLANC BLANC

PRIX COURANT WOOLCO:
2 POUR 69.54
* A78-13
2 POUR $59

- INSTALLATION COMPRISE
- ROTATION TOUS LES 5 000 MILLES (8 000 KM)
- CORDE POLYESTER 4 PLIS POUR UN ROULEMENT PLUS DOUX
- SEMELLE A 7 RAINURES PROFONDES POUR UN MILLAGE ACCRU.

PNEUS COTÉS: 30 MOIS OU 30 000 MILLES (50 000 KM)

DIMENSIONS	PRIX COURANT, 2 PNEUS:	PRIX SPÉCIAL, 2 PNEUS:	PRIX SPÉCIAL, CHAC.
*A78-13	69.54	$59	29.50
*C78-13	75.54	$64	$32
*C78-14	75.54	$64	$32
*D78-14	79.54	67.60	33.80
E78-14	83.54	$71	35.50
F78-14	87.54	74.40	37.20
G78-14	93.54	79.50	39.75
H78-14	99.54	84.60	42.30
G78-15	95.54	81.20	40.60
H78-15	101.54	86.30	43.15

Semelle légèrement différente de celle représentée.

SOLDE DE 6 JOURS
ÉCONOMISEZ $20 À $30 SUR L'ENSEMBLE DE 4

FAITES-LE VOUS MÊME AVEC LES PRODUITS HOLT!

SPEED FLUSH

Nettoie-radiateur enlevant la rouille, le tartre et autres dépôts nuisibles et mettant fin à la corrosion pendant une période allant jusqu'à 12 mois. Prévient la surchauffe.

AU CHOIX 1.87 Chac.

RADWELD

Répare les fuites mineures du radiateur rapidement et efficacement. Compatible avec tous les antigels.

VIDANGE DU SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT POUR EMPÊCHER LA SURCHAUFFE

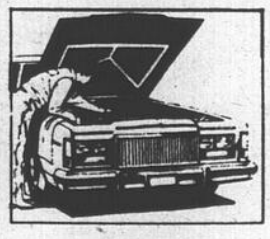

27.97

POUR LA PLUPART DES VOITURES NORD-AMÉRICAINES ET CAMIONNETTES

À l'aide de l'appareil "Flush and Fill" de Union Carbide, nous vidangerons votre système de refroidissement et nous mettrons 8 litres de liquide refroidisseur Prestone II pour protéger contre la surchauffe et la congélation. Notre vérification du système de refroidissement comprend:

- Installation d'un moustiquaire "Bug Screen" (moustiquaire compris).
- Vérification de tous les tuyaux contre le gonflement, le craquement et le durcissement.
- Vérification de tous les colliers de serrage et raccordements.
- Vérification de la pression du système et du bouchon du radiateur afin d'empêcher les fuites.
- Vérification des courroies afin de prévenir les craquements et les éraillements.
- Vérification du carter du thermostat afin d'éviter les fuites.
- Liquide refroidisseur supplémentaire en sus.

HUILE À MOTEUR VALVOLINE 10W40

1.09 le litre

Huile à moteur Valvoline multigrade pour toutes les conditions de température; 5W30 et 10W40. Limite de 12 par client.

FRAIS L'ÉTÉ ET CHAUD L'HIVER

HOUSSES EN PELUCHE ACRYLIQUE POUR SIÈGES D'AUTO

8.99 Chac.

Des housses toutes saisons en 100% peluche acrylique qui protégeront l'intérieur de votre voiture. Offertes dans un choix de couleurs. Pour la plupart des voitures.

Superstar

LIQUIDATION DE ROUES CUSTOM D'ÉTÉ

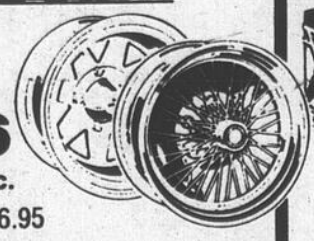

Exemple: Roue Custom 15 x 6 po.

69.56 Chac.

Prix courant Woolco: 86.95

Toutes les roues "Superstar" Superior et les roues Custom à rayons que nous avons en stock sont offertes à 20% de rabais. Les dimensions et quantités sont limitées.

Roues Superior à écrous 7.65 chac. Prix courant Woolco: 9.57 chac.
Roues Superior à écrous se verouillant: 15.97 chac. Prix courant Woolco: 19.97 chac.
Verrous pour panier fil de fer, ens. de 4: 15.97 l'ens. Prix courant Woolco: 19.97 l'ens.

BATTERIE POWER 60 SANS ENTRETIEN

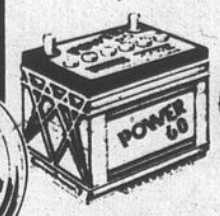

64.88 Chac.

Série 22F.

66.88 chac.Série 72
74.88 chac.Séries 24 et 24F
76.88 chac.Série 74
83.88 chac.Séries 27 et 27F

INSTALLATION COMPRISE.
GARANTIE DE 60 MOIS

Woolco

LES GALERIES RICHELIEU 978 boulevard du Séminaire St-Jean

VENEZ AU CAFÉ ROUGE POUR UN GOÛTER FRUGAL OU UN COPIEUX REPAS !

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI: de 9h à 18h. JEUDI et VENDREDI: de 9h à 21h. SAMEDI: de 9h à 17h.

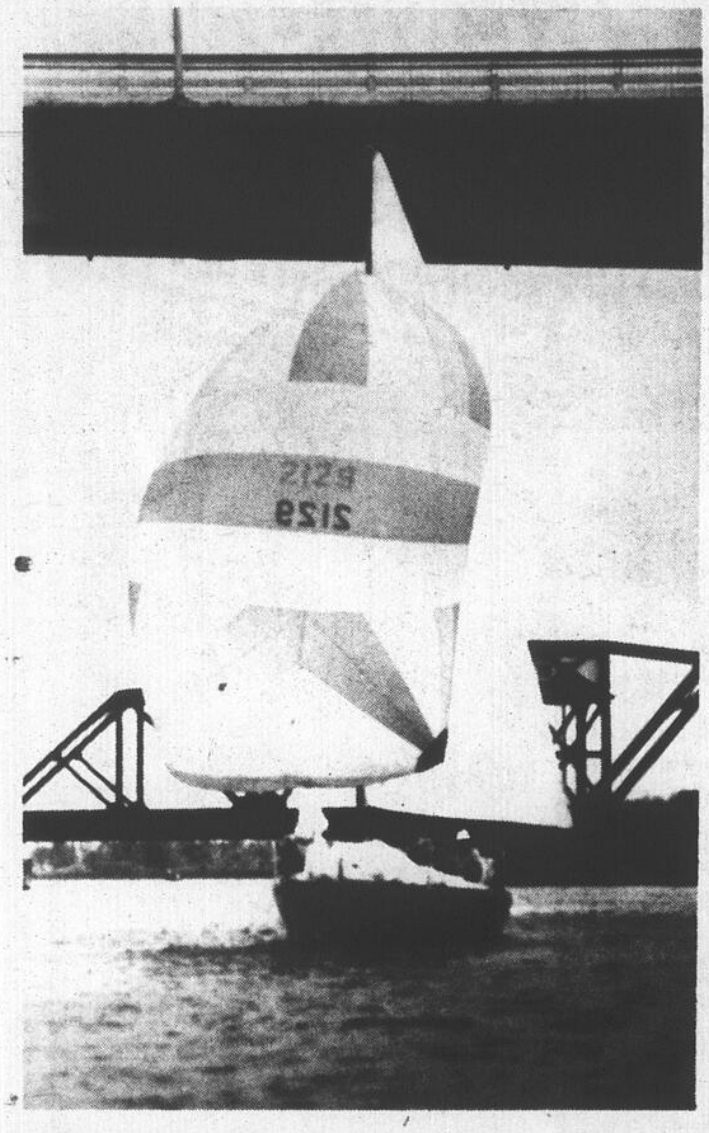

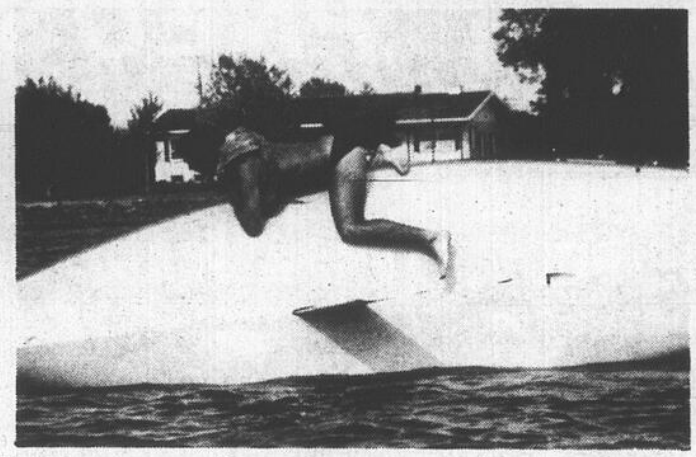

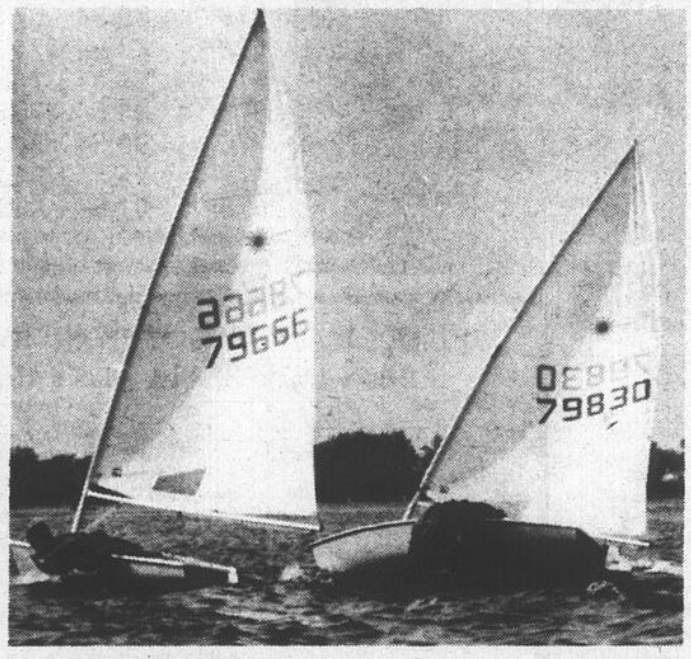

Les plaisirs de la voile au Collège militaire

Photos Jacques Paul

chasse et pêche

par François BOUCHARD

Pourvoirie au Québec

Nouvelle politique en vigueur le 1er avril '81

• Limites réévaluées

• Termes redéfinis

Le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, M. Lucien Lessard, annonçait lors du congrès annuel de l'Association des pourvoyeurs les éléments fondamentaux d'une politique québécoise de la pourvoirie dont la mise en vigueur est prévue pour le 1er avril 1981.

Dans le but de finaliser cette nouvelle politique et d'élaborer des propositions concernant les modalités opérationnelles, le M.L.C.P. a proposé la formation d'un groupe de travail réunissant deux représentants du ministère et les représentants désignés de l'Association des pourvoyeurs. Le comité est déjà en opération et il doit soumettre incessamment ses propositions au ministre.

Éléments _____

Voici les principaux éléments qui constitueront cette nouvelle politique: - le maintien des droits exclusifs de chasse et de pêche à des fins commerciales et touristiques sur des territoires (concessions) nécessitant un contingentement de l'exploitation de la faune. Le principe de l'égalité des chances à l'accès aux ressources fauniques fait partie de cette orientation.

- un système de franchises commerciales de services (sans concession de droits de chasse et de pêche) sera mis en place dans le but de rationaliser l'allocation des permis de pourvoirie dans le domaine public en fonction du potentiel du territoire et de la viabilité de l'entreprise.
- les ententes seront d'une durée de neuf (9) ans aussi bien pour les concessions que pour les franchises.
- les limites de certaines pourvoiries seront réévaluées afin d'assurer le plein développement de cette industrie et la coexistence harmonieuse avec les territoires assujettis à d'autres formes de gestion.
- les termes "pourvoirie et pourvoyeurs" seront redéfinis clairement. Les pourvoyeurs seront donc invités à soumettre leurs projets de développement afin que ceux-ci s'intègrent avec la nouvelle politique.

Enfin, les baux venus à échéance seront reconduits automatiquement pour une période d'un (1) an.

Le ministère entreprend un sondage auprès des pêcheurs et chasseurs du Québec qui ont eu l'occasion, au cours de la saison 1979, de pratiquer leur activité préférée dans les ZEC de la région de l'Outaouais.

Les renseignements recueillis dans le questionnaire permettront au ministère de parfaire sa connaissance de l'ampleur de la participation à la pêche et à la chasse sportive dans les ZEC de l'Outaouais en 1979 et l'aideront à mieux évaluer les répercussions économiques engendrées par les dépenses réalisées à l'occasion de la pratique de ces activités.

Les renseignements demandés concernent les activités des pêcheurs et des chasseurs pour la saison 1979; il est donc très important que les réponses soient en rapport avec cette dernière saison. Je demande à tous ceux qui ont reçu ce questionnaire de répondre de la façon la plus précise possible; le succès de l'étude en dépend.

Excuse _____

Je demande à mes lecteurs de m'excuser, je n'ai pu écrire ma chronique de façon régulière depuis quelques semaines étant pris par un travail de traduction.

Ne jamais sous-estimer un moteur
EVINRUDE

L'IMPORTANT... C'EST LE SERVICE!

Vente et réparation

marine dual

TÉL.: (514) 347-6686

845, BELLERIVE, IBERVILLE, P.Q. J2X 2X3

Denault & Lorrain Ltée

361 rue Saint-Jacques,
Saint-Jean 348-4984 - 5 - 6

fait une vente de

Célébration

pour célébrer la nouvelle société Chrysler

Plymouth Horizon
prix aubaine de célébration
Venez et comparez

Plymouth TC3
prix aubaine de célébration
Venez et comparez

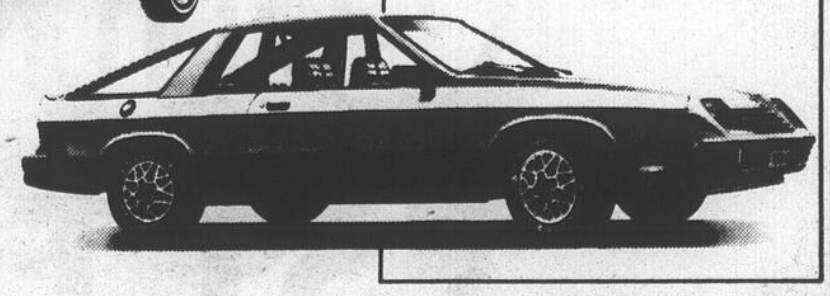

C'est de la vraie folie, les aubaines que vous offre...

• financement de 5 ans si désiré; très peu de comptant nécessaire.

VOITURES USAGÉES
Venez voir notre inventaire de voitures usagées... vous serez agréablement surpris!

Dodge CHRYSLER VENTE-SERVICE

Hockey sur gazon

Formation de quatre clubs à Sabrevois et Iberville

● Catégorie minime

par Gilles BÉRUBÉ

C'est avec un effectif beaucoup plus réduit que celui de l'an dernier mais qui fonctionne très bien, que l'Association de Hockey sur gazon du Haut-Richelieu a entrepris sa saison 1980.

Le responsable de cette activité, M. Denis Tessier, explique que le recrutement de cette année n'a permis de former que deux équipes de catégorie minime. Cette catégorie regroupe les jeunes de 7 à 11 ans. La saison pouvant s'annoncer longue avec seulement deux formations à Sabrevois, mais un résidant d'Iberville, M. Joseph Lanoue, a de son côté, mis sur pied deux clubs identiques.

À l'heure actuelle, les joueurs de Sabrevois s'entraînent depuis déjà un bon bout de temps. En plus de la formation technique, les séances de pratique donnent lieu à des parties entre les deux équipes.

Iberville _____

À Iberville, l'entraînement a débuté samedi dernier. M. Tessier de même que les entraîneurs de Sabrevois apportent leur concours à la formation des joueurs d'Iberville en plus de fournir l'équipement.

Pendant la période des vacances de la construction, soit du 12 au 27 juillet, toutes les activités de loisirs vont cesser à Sabrevois. L'entraînement de hockey sur gazon aussi. Durant cette période, les joueurs d'Iberville vont continuer de pratiquer, leur permettant ainsi de récupérer le retard sur les clubs de Sabrevois. Par la suite, sans doute au début d'août, des parties seront organisées entre les formations des deux municipalités.

M. Denis Tessier, commente que ces rencontres suscitent l'intérêt des joueurs en plus de favoriser l'esprit de compétition. Pour sa part, il se dit satisfait de la bonne participation à Sabrevois. Les joueurs sont moins nombreux que l'an dernier, mais ils sont assidus aux activités. Les entraîneurs sont intéressés et fournissent un bon travail.

Mc Gill _____

Par ailleurs, le dimanche 13 juillet prochain, un autobus est organisé pour se rendre au Championnat junior canadien féminin de hockey sur gazon qui se tiendra au stade Molson de l'Université Mc Gill.

La catégorie minime regroupe des jeunes de 7 à 11 ans.

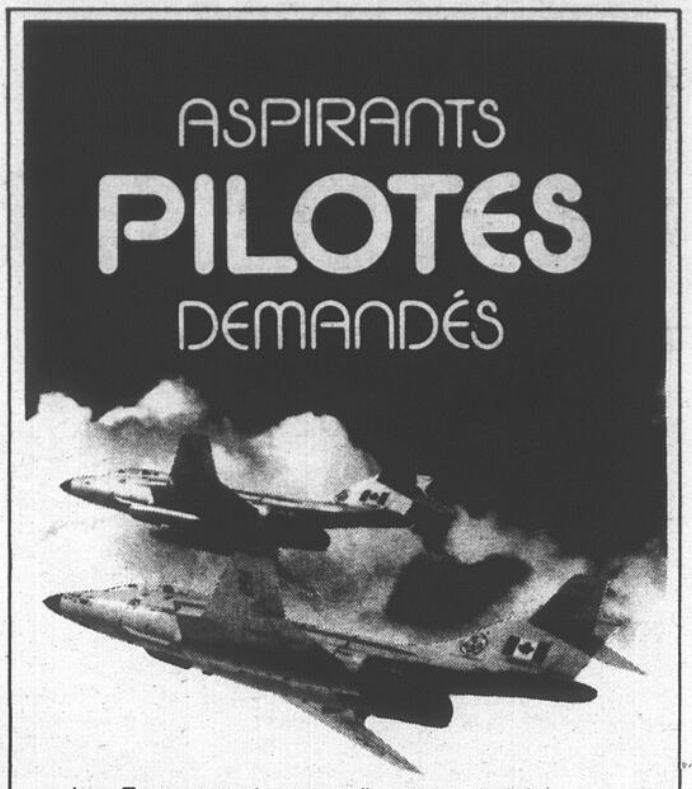

Les Forces armées canadiennes sont à la recherche «d'aspirants-officiers» pour leur programme de formation de pilotes.

Voici l'occasion de mettre vos aptitudes et vos connaissances à profit et d'entreprendre une carrière de pilote ou de navigateur dans les Forces armées canadiennes.

Un diplôme de secondaire vous rend admissible.

Informez-vous sur tous les aspects de cette proposition en communiquant avec le centre de recrutement le plus rapproché.

Consultez les pages jaunes à la rubrique «Recrutement».

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

PROFITEZ-EN!

SIROIS

EST EN VENTE...

SIROIS

233 rue Richelieu, Saint-Jean

Sécurité dans les sports

La Régie voit enfin le jour

• Nombreux pouvoirs

• Diverses amendes

À la suite de l'adoption par l'Assemblée nationale du Québec du projet de loi numéro 78, en décembre dernier, la Régie de la sécurité dans les sports voyait officiellement le jour la semaine dernière avec comme mandat de veiller à la sécurité des Québécois dans les sports.

Composé de cinq régisseurs nommés par le gouvernement soit M. Gilles Néron, président, M. Arthur Lessard, vice-président, Mme Renée Joyal-Poupart et de deux autres personnes qui seront choisies plus tard, la Régie assumera la recherche, l'information et l'éducation populaire en ce domaine et favorisera l'élaboration des méthodes de formation sur la sécurité pour ceux qui oeuvrent dans le domaine sportif, prêtant ainsi son concours aux fédérations sportives en vue de leur règlementation.

Pouvoir

La Régie a le pouvoir d'approuver les règlements de sécurité des fédérations, d'émettre un permis à l'exploitant d'un centre sportif et aux personnes impliquées dans une des quatre manifestations suivantes: les sports de combat, les courses de véhicules motorisés, la natation et autres sports nautiques ainsi que le ski.

Elle peut également faire enquête sur toute situation qui risque de mettre en danger la sécurité d'une personne dans la pratique d'un sport.

De plus, elle entend les appels de personnes non satisfaites des décisions rendues par une fédération sportive en matière de sécurité. Elle peut confirmer, modifier, infirmer une décision ou rendre elle-même celle qui aurait dû être rendue.

Amendes

Des amendes et pénalités donnent du mordant à ses décisions: amendes pouvant aller de $50 à $10,000, annulation de permis, confiscation du cautionnement, requête d'un bref d'injonction interlocutoire dans le cas d'infractions répétées.

Ces pénalités s'appliquent aussi bien aux personnes qu'aux administrateurs ou représentants fautifs d'une personne morale. Elles visent également ceux qui aident une autre personne à commettre une infraction, lui conseillent de le faire, l'y encouragent ou l'y incitent.

Éducation

Dans le domaine de l'éducation à la sécurité, la Régie organisera certains programmes éducatifs et incitera les organismes à mettre sur pied des programmes de formation et de perfectionnement pour leurs membres ou employés; les incitera à préparer et faire respecter un code d'éthique. Elle concevra des cours de sécurité pour participants et exploitants et invitera les organismes à insérer la sécurité dans leurs programmes éducatifs. Dans le cas de la boxe et la lutte professionnelles, la Régie aidera à la formation, au perfectionnement, au développement physique et au contrôle médical des aspirants et des participants.

La Régie fera enquête sur toute situation risquant de mettre en danger la sécurité d'une personne dans la pratique d'un sport. (Photo Archives)

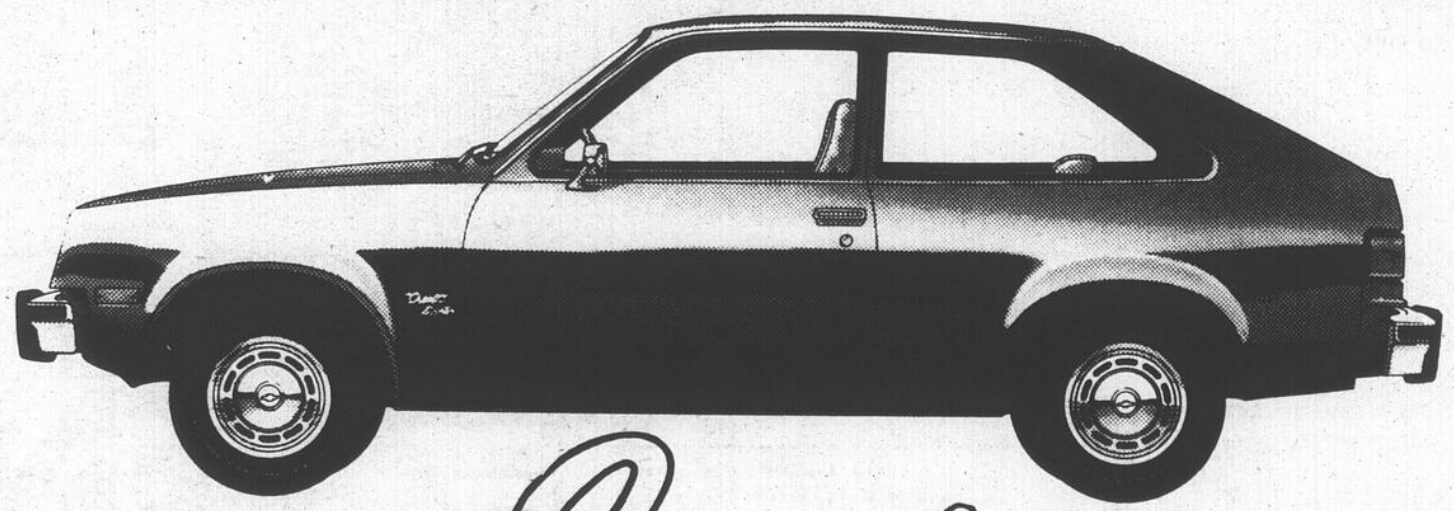

Responsable de la pollution. Qui? Moi?

ASSOCIATION QUEBECOISE DES TECHNIQUES DE L'EAU

UN SEUL PRIX

Scooter

Chevette

16 véhicules en stock 1 SEUL PRIX

$4,995

• dégivrage arrière électrique.
• 4 cylindres.
• 4 vitesses manuelles
• pneus radiaux blancs 155 - 80 R - 13 B
• batterie H.D.
• allume-cigarettes
• radio AM

Supplément de $350.00 pour transmission auto

GM N. Fournier INC Chevrolet Lacolle OLDSMOBILE

246-3272

VENTE: du lun. au ven. de 8 heures à 21 heures
SERVICE: du lun. au jeu. de 8 heures à 17 h. 30, ven. de 8 heures à 17 heures.

aux tableaux indicateurs

Ligues de Baseball

Haut-Richelieu

Molson

Classement

	PJ	G	P	N	Pts
J.B. Martin	14	11	2	1	23
Bar Salon Terrasse	14	10	3	1	21
Thomas & Bett's	14	9	5	0	18
Singer	14	5	8	1	11
Légion Canadienne	14	4	7	2	10
Crane	14	0	13	1	1

Résultats
Lundi 30-06-80

Singer	7
Terrasse	0
Lanceur Gagnant:	Serge Girard
Lanceur Perdant:	Paul Houde
J.B. Martin	7
Crane	0
Lanceur Gagnant:	Denis Julien
Lanceur Perdant:	?
Thomas & Betts	7
Légion	0
Lanceur Gagnant:	Lionel Saumier
Lanceur Perdant:	Robert Vincent

Mercredi 2-07-80

Terrasse	19
Légion	
Lanceur Gagnant:	Denis Ménard
Lanceur Perdant:	Robert Vincent
J.B. Martin	8
Singer	5
Lanceur Gagnant:	Denis Julien
Lanceur Perdant:	Michel Charest
Thomas & Betts	13
Crane	4
Lanceur Gagnant:	Guy Trahan
Lanceur Perdant:	Daniel Drolet

10 meilleurs frappeurs
Minimum 25 apparitions

Noms	Clubs	AB	CS	Moy.
Yves Pétrin	Terrasse	44	25	.568
Bernard Ouimet	Terrasse	43	22	.512
Bobby Aspel	Terrasse	46	21	.457
Andy Clough	T. B.	40	19	.475
Gilles Babeu	Légion	43	18	.419
Richard Gingras	T. B.	43	16	.372
Pierre Dufour	T. B.	43	16	.372
Gilles Yelle	J.B. Martin	40	14	.350
Pierre Fontaine	Terrasse	55	19	.345
André Bédard	J.B. Martin	48	16	.333

Association Villageoise

des Jeunes Sportifs

	PJ	G	P	PP	PC	Tot.
Pirates, L'Acadie	7	5	2	50	26	17
Pros, Lacolle	6	5	1	78	24	16
Vautours, Saint-Jacques	7	4	3	60	64	15
Voltigeurs, Napierville	5	4	1	55	20	13
Éclaireurs, Napier.	6	3	2	38	32	13
Éperviers, Saint-Bernard	6	1	3	26	47	10
Renards, St-Valentin	7	0	6	21	62	8
Chevaliers, Nimijaro	6	1	5	36	89	8

Olympique

Division "Pinard"

	PJ	V	D	Pts.
Pneus Gaumond	18	14	4	28
Chalet Suisse	16	13	3	26
Lefebvre et Payette	16	12	4	24
Pain Idéal	17	5	11	10
Le Routier	18	5	13	10
Doric	16	3	12	7

Division "Petit"

Saint-Luc	16	11	5	22	
Provigain	17	11	6	22	
Puerta Del Sol	16	10	6	20	
Librairie du Richelieu	18	10	8	20	
Winnie	17	3	13	7	
Grand Pékin	17	3	13	7	

Parties d'étoiles

Section "Petit"	500	010	06	11	4
Section "Pinard"	412	101	X9	10	3

Claude Fournier (L.P.) et Daniel Martin:
Raymond Lanctôt, Michel Duval (L.G.), et Daniel Boutin.
Circuits: Mario Bessette et Gordon Blank.

Mineur Saint-Jean

Classement

Catégorie Atome "A"

	Pj	G	P	Pts	Moy.
Poussins (St-Eu.)	10	8	1	17	.850
Abeilles (St-G.)	10	6	3	13	.650
Souris (St-G.)	10	3	6	7	.350
Dauphins (NDL)	9	3	6	6	.333
Pigeons (St-Ed.)	9	1	5	5	.277

Catégorie Atome "B"

	Pj	G	P	Pts	Moy.
Mouches (NDL)	10	9	0	19	.950
Criquets (St-Ed.)	9	7	1	15	.833
Renards (St-G.)	8	5	3	10	.623
Lièvres (St-Eu.)	9	4	5	8	.444
Chats (NDA)	8	3	5	6	.375
Géants (St-Eu.)	8	3	5	6	.375
Lions (St-G.)	8	3	5	6	.375
Lapins (NDL)	8	2	6	4	.250
Expos (St-Ed.)	8	1	7	2	.125

Catégorie Mosquito "A"

	Pj	G	P	Pts	Moy.
Faucons (NDL)	9	6	2	13	.722
Pirates (St-G.)	9	5	4	10	.555
Mousses (St-Eu.)	9	3	5	7	.388
Vautours (St-Ed.)	9	3	6	6	.333

Catégorie Mosquito "B"

	Pj	G	P	Pts	Moy.
Comets (St-Eu.)	9	6	2	13	.722
Cougars (NDL)	10	4	3	11	.550
As (St-G.)	8	5	3	10	.625
Rapides (NDA)	8	5	3	10	.625
Aigles (St-G.)	8	3	3	8	.500
Éperviers (St-G.)	9	4	5	8	.444
Lutins (St-Ed.)	8	3	5	6	.375
Loups (NDL)	9	3	6	6	.333
Étoiles (St-Eu.)	9	2	7	4	.222

Catégorie Pee-Wee

	Pj	G	P	Pts	Moy.
Antilopes (NDL)	10	8	1	17	.850
Corsaires (NDL)	8	7	1	14	.875
Braves (St-G.)	11	6	4	13	.590
Apollos (St-Ed.)	10		4	12	.600
Lynx (St-G.)	10	5	5	10	.500
Panthères (St-G.)	10	4	6	8	.400
Dragons (NDA)	10	4	6	8	.400
Vickings (St-Eu.)	9	1	6	4	.222
Tigres (St-Eu.)	10	1	9	2	.100

Laurentides

Résultats

Lundi 23 juin

Boutique Johannaise	17	Perma Shine	2
Campitaine Fritz	3	Dairy Queen	17
Imp. P. Pinsonneault	5	Restaurant Chez Marc	5

Mercredi 25 juin

Dairy Queen	32	Perma Shine	2
Restaurant Chez Marc	12	Boutique Johannaise	13
Vito Submarine	15	Imp. P. Pinsonneault	5

Lundi 30 juin

Restaurant Chez Marc	8	Dairy Queen	35
Boutique Johannaise	6	Vito Submarine	6
Capitaine Fritz	24	Imp. P. Pinsonneault	11

Mardi 1er juillet

Dairy Queen	14	Capitaine Fritz	11

Mercredi 2 juillet

Vito Submarine	7	Restaurant Chez Marc	0
Boutique Johannaise	21	Imp. P. Pinsonneault	9
Capitaine Fritz	16	Perma-Shine	3

Classement des équipes

	PJ	G	P	N	Pts
Dairy Queen	13	9	2	2	20
Vito Submarine	12	9	2	1	19
Restaurant Chez Marc	13	6	4	3	15
Capitaine Fritz	11	5	4	2	12
Bout. Johannaise	13	5	6	2	12
Imp. P. Pinsonneault	14	3	9	2	8
Perma-Shine	12	1	11	0	2

Classement des frappeurs

	AB	CS	Moy.
Pierre Choquette (B. J.)	46	27	.587
Yves Babeux (D.Q.)	55	31	.564
Mario Bourdeau (B.J.)	47	25	.532
Marc Hébert (D.Q.)	31	16	.516
Yves Foisy (C.F.)	39	19	.487
Serge Demers (I.P.P.)	38	18	.474
André Dostie (C.P.)	32	15	.469
Claude Vallière (V.S.)	43	20	.465
Denis Dubuc (D.Q.)	41	19	.463

Champlain

Équipes	PJ	V	D	Pts
Au Vieux Canal	15		2	
Collard Construction	11		5	3 1/2
Taverne Nationale	9		6	5 1/2
La Goudrelle	8		6	5 1/2
Les Panaches	7		8	7
Bar Richelieu	7		10	8
Taverne Alouette	4		10	9 1/2
Clarenceville	1		14	13

Note: Ces statistiques incluent la dernière partie jouée le 3 juillet.

Sud du Richelieu

Section Est

	PJ	G	P	PP	PC	Pts
Saint-Paul	14	12	2	138	49	24
Saint-Valentin	15	11	4	103	56	22
Saint-Sébastien	15	11	4	124	81	22
Lacolle	13	7	6	85	66	14
Saint-Alexandre	13	6	7	102	111	12
Hemmingford	14	4	10	87	137	8
Saint-Blaise	15	4	11	81	144	8
Clarenceville	15	2	13	71	147	4

Section Ouest

	PJ	G	P	PP	PC	Pts
Saint-Édouard	13	11	2	115	37	22
Napierville	14	9	5	107	75	18
L'Acadie	15	9	6	100	96	18
Hemmingford	16	8	8	135	117	16
Sherrington	11	7	4	61	47	14
Saint-Rémi	14	6	8	84	85	12
Saint-Michel	14	4	10	75	124	8
Saint-Jacques	15	2	13	70	157	4

Section féminine

	PJ	G	P	PP	PC	Pts
Saint-Blaise	14	13	1	225	94	26
L'Acadie	14	10	3	172	37	21
Saint-Bernard	15	10	4	137	86	21
Saint-Valentin	13	9	4	173	91	18
Lacolle	13	9	4	180	97	18
Hemmingford	15	7	8	171	167	14
Napierville	13	6	7	96	98	12
Saint-Philippe	14	2	12	89	178	4
Saint-Édouard	14	1	13	86	182	2
Saint-Paul	13	1	12	78	303	2

Section juvénile

	PJ	G	P	PP	PC	Pts
Saint-Alexandre	13	12	0	159	45	24
L'Acadie	12	9	2	151	56	19
Sherrington	12	8	3	148	57	17
Saint-Édouard	14	6	6	109	153	14
Saint-Jacques	13	5	8	121	117	10
Hemmingford	12	1	10	79	192	3
Lacolle	14	1	13	75	218	0

Ligue de flag-football

Haut-Richelieu

Équipe	Pj	P	P	PP	PC	Pts
Rouge	12	7	4	241	278	15
Bleue	12	7	5	286	233	14
Blanc	12	5	6	236	233	11
Jaune	12	3	7	211	240	8

Meilleurs marqueurs

Noms	Pts	Équipes
Ménard R.	83	Blanc
Leroux,	S.62	Bleue
Morin, P.	55	Blanc
Maillé,	S.51	Rouge
Larivière, P.	50	Rouge
Béliveau, M.	47	Rouge
Robert, S.	46	Jaune

Interceptions

Noms	No.	Équipes
Parent A.	8	Rouge
Patenaude N.	7	Rouge
Phaneuf, R.	7	Rouge
Tétreault, J.	6	Jaune
Robert, G.	6	Blanc
Langlois D.	4	Jaune
Drouin P.	4	Blanc

Ligue de mini-golf

Centre des Oeuvres

Ligue commerciale 23 juin 1980

Section -AA-

R.B.L. Ventilation	23	575
Claude Payette Inc.	20	581
Carrière Bernier	15	590
Martin Nettoyeur	15	597
Jean-Luc Surprenant Inc.	15	611
Caisse Populaire Saint-Jean	8	623

Les meilleures moyennes

Jules Roy	70.3
Jules Roy	70.3
Jacques Marsan	71.2
Denis Larose	71.4

Section -C-

Mabrico Inc.	22	657
Chevaliers de Colomb	21	692
P. Baillargeon Inc.	19	667
Formules Commerciales Savoy	16	637
Association paroissiale N.D.A.	14	744
Club Bellerive	11	667
Restaurant Le Relais	10	667

Les meilleures moyennes

Luc Nichols	79.5
Michel St-Pierre	81
Patrick Desrochers	81.5

Section -A-

Denis Quintin	31	574
Restaurant Chez Pat	24	594
Battelec Inc.	16	646
Les Professionnels	15	622
Breuvage Ménard	14	636
Ozite Corporation	11	620
Gaudreau Esso	10	641
Dominion Blue Line	7	653

Les meilleures moyennes

Robert Mombleau	71.2
Yves Mombleau	72.2
Michel Thibodeau	76.6

Section -B-

Lefebvre & Payette	22	651
Labatt 50	21	627
Clough Chemical	20	626
Laiterie Samoisette	19	625
Lesieur & Frère	18	668
Restaurant Le Bon Accueil	13	643
Chambre de Commerce	8	681
Singer Co.	7	658

Les meilleures moyennes

René Boudreau	73
Jacques Granger	75.5
Gaston Fortin	76.4

Ligue Mixte
Centre des Oeuvres Saint-Jean Inc.
24 juin 1980

Section - AA -

Thérèse Casavant & Jules Roy	18
Marielle & Eddy Mombleau	14
Ernestine Thibodeau & Claude Larose	11
Germaine & Marcel Chalifoux	9
Rollande Tremblay & Jacques Marsan	8
Jacqueline & Normand Sasseville	5
Micheline & Marcel Boutin	5
Denise & Marcel Drapeau	2

Section - A -

Jocelyne & Jacques Granger	18
Cécile L. Poirier & Rosaire Casavant	18
Danielle & Jean Mombleau	10
Jacinthe & Jean Gaudreau	9
Jeannine & Gaston Fortin	8
Bernadette & Denis Granger	8
Béatrice Gagnon & André Benoit	8
Bella & Jean-Paul Guay	6
Jeanne & Fernand Fortin	4
Laurette & Adrien Ménard	1

Section - B -

Paule & Michel Bourassa	18
Lilianne & Henri-Louis Lessard	13
Annette Marquis & Michel St-Pierre	11
Cécile F. & François Poirier	10
Nicole & Serge Larose	9
Mireille & Stéphane Thibodeau	8
Juliette & Jean-Guy Fortin	8
Rita & Gaston Samoisette	8
Blanche Daneau & Émile Langlois	5
Germaine & Jean-Charles	0

Section - C -

Cécile Montmigny & Armand Granger	16
Rose-Anne Leclerc & Léo St-Pierre	12
Carmen & Pierre Fredette	12
Cécile & Jacques Trahan	12
Caroline Granger & Sylvain Livernois	11
Lyne Fortin & Gaston Bédard	10
Denise Aubé & Henri Bourassa	9
Monique Lord & Gérard Lamothe	6
Jeanne & Gérard Arbour	2
Suzanne & André Boudrias	0

Coup de poing de revers

Technique dite "sacrifice"

BUDO KARATÉ

LA VOIE DU KARATÉ MARTIAL

PAR MICHEL TREMBLAY

Dans cette application du coup de poing de revers, nous allons étudier une technique dite "sacrifice", c'est-à-dire une technique ou l'exécutant joue le tout pour le tout. Misant sur son caractère inattendu, donc sur un effet de surprise certain, le karatéiste multiplie ses chances de réussite et s'assure d'une efficacité foudroyante. Par contre, elle exige une exécution impeccable car, en cas d'échec, elle nous laisse dans une position plus que précaire, presque complètement à la merci de l'adversaire.

Ici, dans notre exemple, tel qu'illustré, l'agresseur, armé d'un bâton, porte une attaque circulaire à la tête. Celui qui se défend doit attendre le plus longtemps possible avant de bouger pour pas que son adversaire puisse modifier son attaque.

Méthode

C'est donc au tout dernier instant que s'amorce la défense en glissant le pied avant vers l'adversaire. Puis, tout comme dans le coup de poing de revers en position avant, on tournera les hanches vigoureusement vers l'avant pour lancer le coup de poing tout en amenant le genoux droit au sol près du talon opposé.

En tout temps, le corps devra demeurer parfaitement vertical pour que le mouvement de hanche soit pleinement effectif. De plus, tel qu'illustré, il est important de garder le pied arrière et les orteils relevés tant pour stabiliser votre position que pour pouvoir se relever aisément et rapidement si la situation l'exige.

Cette défense constitue un excellent éducatif pour développer l'amplitude et la force du mouvement de rotation des hanches.

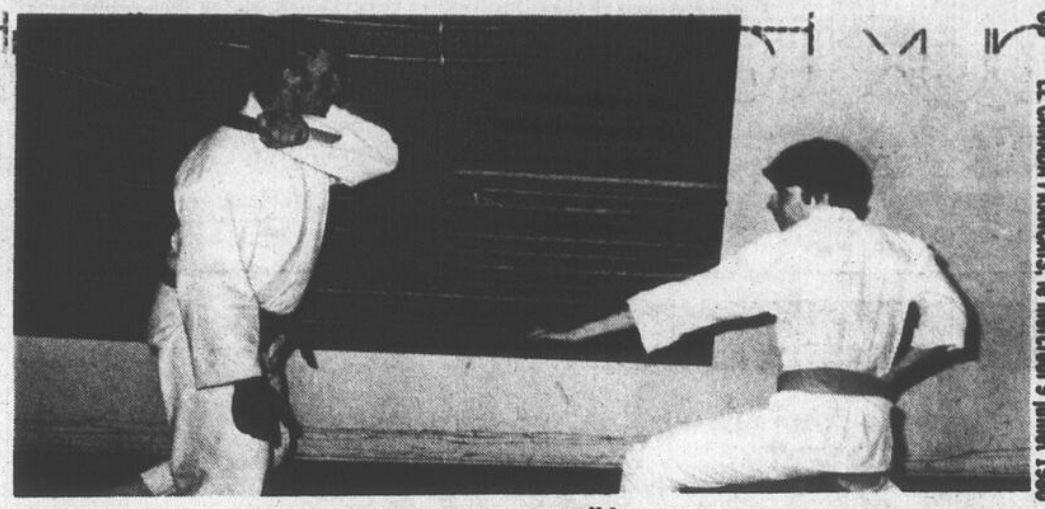

Dans le cas d'une attaque au bâton, celui qui se défend doit attendre le plus longtemps possible avant de riposter. (Photo Jacques Paul)

M. Michel Tremblay

LES TRACTIONS AVANT VOITURES DE L'AVENIR

Faites-en l'essai!

PONTIAC

PHOENIX La Phoenix à traction avant est livrable en trois séries: Phoenix, LJ et SJ, toutes trois offertes en modèle 5 portes à arrière ouvrant (représenté) et coupé 2 portes. Moteur monté transversalement, direction à crémaillère. Moteur de base 4 cylindres de 2,5 litres ou V6 de 2,8 litres livrable en option, tous deux avec boîte manuelle à 4 vitesses (standard) ou boîte automatique (moyennant supplément). Cinq places.

34.8 mi/gal
Estimation de Transports Canada pour une Phoenix avec équipement standard.*
8,1 L/100 km

BUICK

SKYLARK Tractions avant Skylark, Skylark Limited (représentée) et Skylark Sport. Toutes livrables en modèles coupé et sedan. Moteur 4 cylindres de 2,5 litres et boîte manuelle à 4 vitesses standard, ou boîte automatique en option. V6 en option de 2,8 litres avec boîte automatique ou boîte manuelle à 4 vitesses (boîte automatique standard pour les modèles sport). Cinq places.

34.8 mi/gal
Estimation de Transports Canada pour une Skylark avec équipement standard.*
8,1 L/100 km

GENERAL MOTORS DONNE PRIORITÉ À L'UTILISATION EFFICACE DU CARBURANT

"LÀ OU ON NE CRAINT PAS LA CONCURRENCE!"

GM Canada

DÉPOSITAIRE

PONTIAC, BUICK, CADILLAC
CAMIONS GMC

505 rue Saint-Jacques,
Saint-Jean
347-3711

LASNIER
ST-JEAN, QUÉ

On fait un balayage

303 en inventaire

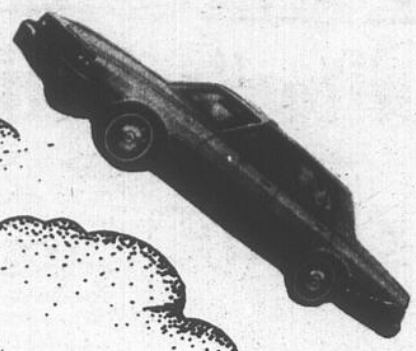

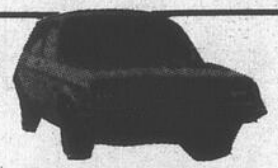

1980 CHEVETTE
NO. 992
2 portes, automatique, batterie de grand débit, pneus radiaux, 4 cyl.
$5,345

1980 MONZA
NO. 709
2 portes sport, automatique, dégivreur élect., console, servo-freins & direction, batterie de grand débit.
$6,495

1980 OLDS DELTA
NO. 219
coupé, 307 CID, pare-brise teinté, vitres élect., moulures latérales, AM/FM, pneus radiaux, etc.
$8,695

1980 OMÉGA
NO. 861
4 portes, V-6, automatique, servo-direction et freins, dégivreur élect., moulures latérales, batterie de grand débit, pneus radiaux
$7,695

1980 MONTÉ CARLO
NO. 439
automatique, servo-direction et freins, dégivreur élect., radio, pneus radiaux
$7.595

1980 IMPALA
NO. 489
4 portes, V-8, CID 305, automatique, servo-direction et freins, vitres élect., dégivreur élect., pneus radiaux, etc.
$8.395

GM Chevrolet